

LA

REVUE NATIONALE

	PAGES
Arts et Manufactures, par M. L.-I. Boivin, président du Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec.....	333
Souvenirs de campagne, combat du Shott Tigri, par M. Ch. des Ecorres.....	347
A travers la vie (suite), roman de mœurs canadiennes, par M. Joseph Marmette.....	372
Enseignement commercial, par M. Tancrède Bienvenu, assistant-directeur gérant de la banque Jacques-Cartier.....	394
Chronique de l'étranger, par M. J.-D. Chartrand.....	401
Constance et loyauté, nouvelle inédite, par M. Rémi Tremblay.....	405
Venise et la Province de Québec, en 1881, (suite) par M. Faucher de Saint-Maurice.....	427
Les disparus, par X***.....	434
Au temps des roses, chanson, avec musique inédite de M. Ernest Lavigne.....	436
Causerie Canadienne, par M. R. de la Pignière.....	438

Illustrations : Plus de 50 portraits et dessins originaux dans le texte.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur :

1° Analyse du sommaire du présent numéro.....	III
2° Concours de la Revue Nationale.....	III

J.-D. CHARTRAND, *directeur*

7, Place d'Armes, MONTREAL.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Bureau Principal—MONTREAL

Capital payé \$500,000
Fonds de Réserve 225,000

DIRECTEURS :

L'honorable M. Alph. Desjardins, président
MM. A.-S. Hamelin, vice-président
Dumont Lavolette
Joel Leduc

MM. A.-L. de Martigny, directeur-gérant
Tancredi Bienvenu, assistant-gérant
E.-G. Saint-Jean, inspecteur
J.-E.-A. Lefebvre, asst.-inspecteur

SUCCURSALES :

Saint-Hyacinthe,	A. Orléant, gérant	Braserville,	J.-O. Leblanc, gérant
Drummondville,	J.-E. Grouard,	Valleyfield,	La de Martigny, "
Beauharnois,	L. Leduc, "	Victoriaville,	A. Marchand, "
Laurentides, P. Q.,	H.-F. Ethier, "	Plessisville,	E.-O.-P. Chèvrecelle, "
Hull, P. Q.,	J.-P. de Martigny, "	St-Anne de la Perade,	J.-A. Rousseau, "
Saint-Simon,	D. Denis, "	L'aspéblac, P. Q.,	H. Bourbeau, "
Saint-Sauveur, Québec,	M. Dion, "	Edmonton, N. O.,	S.-B. Benoit, "
Québec, rue St-Jean,	O.-S. Powell		

BRANCHES A MONTREAL :

Saint-Jean-Baptiste,	M. Bôurrel, gérant	Saint-Henri,	H. Dorion, gérant
Sainte-Juste,	G.-N. Ducharme, "	Rue Ontario,	A. Boyer, "

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES—Au Bureau principal et aux Succursales : CORRESPONDANTS :

Londres, Angleterre,	Le Crédit Lyonnais
" "	Glyn, Mills, Currie & Co
Paris, France,	Le Crédit Lyonnais
New York,	National Bank of the Republic
" "	The Bank of America
Boston,	The Merchants National Bank
Chicago,	Bank of Montreal
Canada,	The Merchants Bank of Canada
" "	Bank of British North America

Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires, payables dans toutes les parties du monde

LA BANQUE DU PEUPLE

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

ETABLIE EN 1834

Capital payé \$1,200,000
Fonds de Réserve 600,000

BUREAU DE DIRECTION :

Jacques Grenier, Eci. président
George Brash, Eci. vice-président
M. Bismahand, Eci.
Wm. Francis, Eci.
Jhs. Lacaille, Eci.

Alph. Leclaire, Eci.
A. Provost, Eci.
J.-S. Bousquet, caissier
Wm. Richer, asst.-caissier
Mr. Arthur Gagnon, inspecteur

SUCCURSALES :

Québec, basse-ville : P.-B. DuMoulin, gérant.	Montréal, rue Ste-Catherine Est, A. Bourcier, gérant.
Québec, St-Roch : Nep. Lavoie, gérant.	Montréal, rue Notre-Dame Ouest, J.-A. Blain, gérant.
Trois-Rivières : P.-R. Panneton, gérant.	St-Hyacinthe : J. Lozramboise, gérant.
St-Jean, Qué. : H. St. Mars, gérant.	
St-Rém, Qué. : O. Bédard, gérant.	
St-Jérôme, Qué. : J.-A. Thérberge, gérant.	

AGENTS EN CANADA :

Ontario : Melson's Bank et ses succursales.	Nouvelle-Ecosse : Bank of Nova Scotia.
Nouveau-Brunswick : Banque de Montréal.	Ile du Prince Edouard : Merchant's Bk of Halifax.

AGENTS AUX ETATS-UNIS :

New-York : The National Bank of the Republic.	Boston : National Savings Bank.
New-York : Hanover National Bank.	

Correspondants en Europe :

Angleterre : The Alliance Bank Ltd, Londres.	France : Le Crédit Lyonnais, Paris.
--	-------------------------------------

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

LA
REVUE NATIONALE

Recueil Mensuel
DE LECTURES CANADIENNES-FRANÇAISES

Paraissant le 1er de chaque mois.

RELIGION, PATRIE, LITTÉRATURE, HISTOIRE, VOYAGES, ARTS,
SCIENCES, FINANCES, INDUSTRIE, COMMERCE,
AGRICULTURE, &c.

ABONNEMENTS

Bell Téléphone 2883

CANADA ET ETATS-UNIS	}	1 an \$3.00
	}	6 mois 2.00
FRANCE	}	1 an 20 francs
	}	6 mois 12 "
ANGLETERRE	}	1 an 15 shellings
	}	6 mois 8 "
AUTRES PAYS	}	1 an \$5.00
	}	6 mois 3.00

Le numéro 25c.

Strictement payable d'avance

La direction ne se rend pas responsable des manuscrits refusés.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Pour les abonnements et les annonces, s'adresser aux bureaux de la *Revue Nationale*, 7 Place d'Armes, Montréal, ou à nos agents attitrés.

Toute correspondance devra être adressée à M. J.-D. Chartrand, directeur, 7 Place d'Armes, Montréal.

La date indiquant, sur l'adresse, la fin de l'abonnement sert de reçu à l'abonné.

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
20 Rue Saint-Vincent, Montréal

QUELQUE CHOSE D'EXTRAORDINAIRE !!!

Un ameublement de Chambre à Coucher, dessus en marbre, 7 morceaux

Un ameublement complet de Salle à Manger, 8 morceaux

Un ameublement de Salon, en Noyer Noir solide, 6 morceaux

Un ameublement de Cuisines, en Bois franc, 4 morceaux

—LE TOUT—

“25 Morceaux” pour \$65.00

CHEZ

N.-G. VALIQUETTE

Manufacturier et Marchand de Meubles

1575, RUE STE-CATHERINE

MONTREAL

Bell Téléphone 6710

Porte voisine de MM. Dupuis Frères

Grande Spécialité de Bourrures.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

ANALYSE DU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO.

M. L.-J. Boivin, président du Conseil des Arts et Manufactures, nous initie au fonctionnement de cette importante branche de l'éducation nationale, et nous fournit, là-dessus, des détails, inconnus pour la plupart, du public en général.

M. Faucher de Saint-Maurice continue son travail, toujours avec la même verve gaie et spirituelle.

M. Taurède Bienvenu, assistant directeur gérant de la banque Jacques Cartier, nous communique un remarquable rapport sur l'enseignement commercial. C'est une question brûlante d'actualité, qui a trait à une importante partie de notre système d'enseignement.

M. Rémi Tremblay, publie une nouvelle pleine d'intérêt et de mouvement. L'intrigue a pour point de départ le Canada, se développe dans les pays étrangers et arrive à un dénouement, qui fera soupirer d'aise tous les lecteurs.

M. Marmette, dans son roman, nous décrit une scène amusante de la vie d'étudiant. Nos jeunes amis y trouveront probablement quelque chose de leur existence actuelle et les anciens souriront aux souvenirs du passé que ces pages réveilleront dans leur esprit.

Ce numéro est complété par le dramatique récit d'un combat en Afrique, la *Chronique de l'Etranger*, une *Causerie canadienne* très gaie, une chanson nouvelle de *M. Ernest Lavigne* et les *Disparus*.

Le tout illustré de plus de 50 portraits et dessins originaux.

CONCOURS.

La direction de la *Revue Nationale* fait appel à tous ceux qui tiennent une plume, au Canada, et leur offre quatre prix pour les meilleures *nouvelles* qui lui seront adressées :

1er prix	\$40 00
2e id.	\$25.00
3e id.	\$10.00
4e id.	5.00

Chaque nouvelle ne devra pas dépasser 6,000 mots et le concours sera fermé le 1er août 1895. Les manuscrits, adressés à la direction, devront être écrits lisiblement, sur un seul côté de la page et porter les indications suivantes, en tête :

CONCOURS DE LA *Revue Nationale*,
Avec nom et adresse des auteurs.

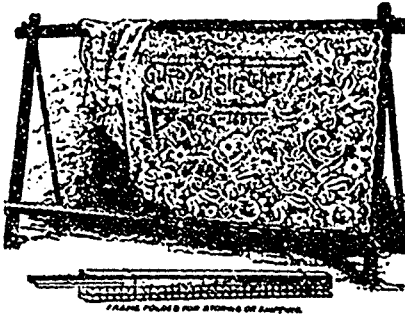
Après l'examen des manuscrits, les noms des lauréats seront publiés, ainsi que leur travail et leur photographie et le montant des prix leur seront remis.

Un choix sera fait parmi les autres écrits non primés, qui seront aussi publiés avec rémunération.

La direction rendra les manuscrits non acceptés.

Chaque nouvelle devra avoir son intrigue au Canada.

En adressant son manuscrit à la direction, chaque concurrent, pour avoir droit au concours, devra envoyer à l'administration de la *Revue Nationale*, le montant d'une année d'abonnement. — LA DIRECTION.



Séchoirs à Rideaux, se ployant, nouvelle patente, prix, \$3 50 et 4.00.

Balais Roulants, à Tapis. \$2.00, 2.50, 3.00.
 " " Grands, \$5.50.

Rotissoire Royale, évitant d'arroser les rôtis et épargnant 25 o/o du poids de la viande, \$1.00 à 2.25 chaque.

Ustensiles de cuisine, l'assortiment le plus complet.

Chez **L.-J.-A. SURVEYER**, 6 Rue St-Laurent.

Under
 The Patronage of
 H. R. H.
 the
 Prince of Wales.



Under
 Patronage
 of
 His Excellency
 Lord Aberdeen.

LAZENBY'S



PREPARED FROM
 THE ORIGINAL RECIPE
 BEARS THE WELL KNOWN LABEL

Signed
Elizabeth Lazenby

LAZENBY'S PICKLES

LAZENBY'S SOUP SQUARES

LAZENBY'S TABLE JELLIES

LAZENBY'S POTTED MEATS

LAZENBY'S SOUPS

EN VENTE CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX EPICIERS.

HENRY J. DART

R.-J. CHAPMAN

HENRY J. DART & CIE

PHARMACIENS EN GROS

- ET -

MARCHANDS DE FOURNITURES CHIRURGICALES

Agents pour
J.-H. CHAPMAN
 Instruments de Chirurgie
 MONTRÉAL.

Agents pour
SHARP & DOHME
 BALTIMORE, Md.

MARCHANDISES EN CAOUTCHOUC

Téléphone 9256

No 641 RUE CRAIG, MONTREAL.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*



ARTS ET MANUFACTURES

DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC



C'est le 24 décembre, 1872, qu'a été sanctionné l'acte, constituant légalement le Conseil des Arts et Manufactures pour remplacer l'ancienne Chambre des Arts.

Le but de ce Conseil, comme celui de la Chambre, qui l'a précédé, est d'aviser les commissaires de l'Agriculture et de la Colonisation et le ministre de l'Instruction Publique sur toutes les mesures

propres à développer le progrès des arts et des manufactures en cette province. .

Comme dernier vestige des luttes qui précédèrent l'avène-

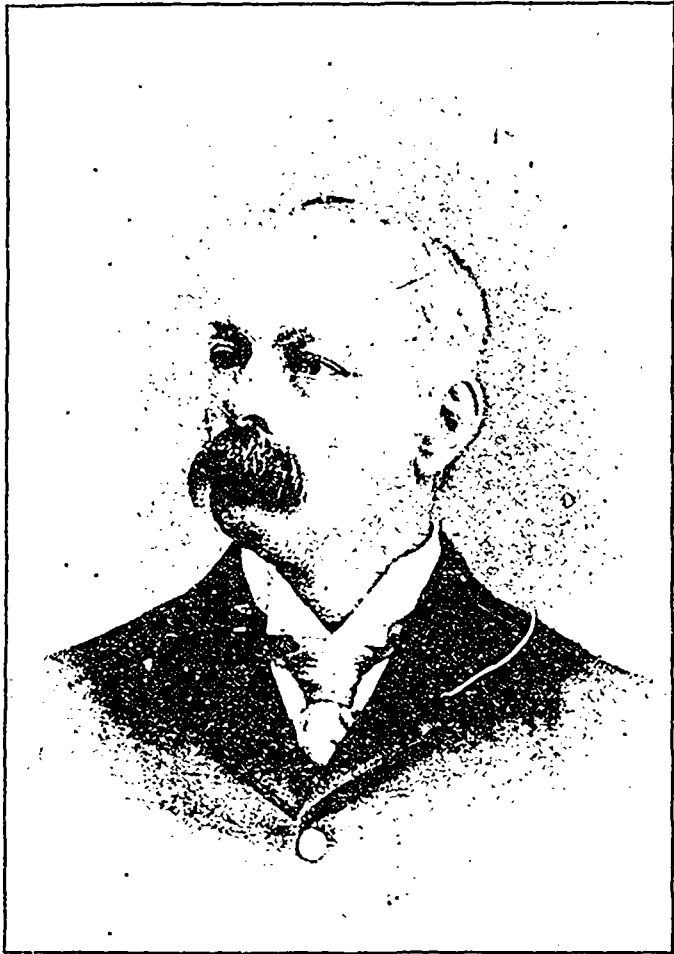
ment de la Confédération des différentes provinces du Canada, des difficultés sérieuses s'étaient élevées dans le sein de l'ancienne Chambre.

Il serait hors de propos de faire ici l'historique de ces luttes auxquelles les animosités de race ne furent malheureusement pas étrangères.

Le gouvernement de cette époque, comprenant toute l'importance qu'il y avait de mettre fin à un état de chose aussi pénible et aussi dangereux, dans un pays composé de races différentes comme le Canada, résolut de faire le changement dont je viens de parler. Le Conseil, composé de dix-sept membres, fût donc créé. Ces dix-sept membres, tous animés du véritable désir de faire disparaître les éléments de discorde qui avaient agité leurs prédécesseurs, furent choisis dans les principales villes du pays et pris parmi des hommes représentant les différentes nationalités et croyances.

Maintenant que vingt-deux ans me séparent de cette époque, quand je repasse dans ma mémoire ceux qui firent partie du premier Conseil, il m'est impossible de ne pas admirer la sagesse qui avait présidé à ce choix. Le clergé, les professions libérales, le journalisme, le haut-commerce et l'industrie y étaient représentés.

Si nous pleurons la mort de plusieurs et si nous n'avons plus les sages conseils de la plupart de ceux qui vivent encore, j'ai le plaisir de constater que ceux, qui leur ont succédé à différentes époques, n'ont pas failli à leurs devoirs, et que jamais, depuis vingt ans, il n'est survenu de ces malheureuses questions qui ont fait tant de mal dans le passé. Pardonnez-moi de réveiller ces souvenirs, qu'il est bon cependant de rappeler de temps à autre, afin de nous montrer le changement pour le mieux qui s'est opéré dans les idées depuis ce temps, et de nous faire comprendre tout le bien que le pays peut retirer quand il y a entente entre toutes les races qui se partagent le Canada.



M. L.-I. BOIVIN

La plupart des lecteurs de la "Revue Nationale" comprennent l'œuvre que poursuit le Conseil des Arts et Manufactures, mais comme il s'en trouve encore beaucoup qui ne connaissent pas en quoi consiste ces écoles, on me permettra de dire quelques mots, sur ce qu'elles ont été, sur ce qu'elles sont, et ce que les transformations constantes de l'industrie réclament d'elles pour l'avenir.

Il est un fait généralement admis, que la population canadienne a des aptitudes naturelles pour tous les travaux manuels, surtout pour ceux qui ont comme base le bois, le fer et la pierre. Il n'existe peut-être pas un seul village, qui ne possède plusieurs de ses jeunes gens ayant des facultés vraiment remarquables pour le dessin. Malheureusement, ces belles dispositions restent inertes, faute de cette éducation technique que les écoles des arts et manufactures s'efforcent de donner à leurs élèves. Beaucoup de personnes ont dû, comme moi, visiter l'exposition des industries domestiques, qui a eu lieu à Montréal, il y a, je crois, deux ou trois ans. Il y avait là une foule de choses, et un assez grand nombre dénotaient réellement un talent remarquable. Rien, cependant, n'était plus frappant, dans ces productions, que l'absence de toutes notions, mêmes élémentaires, du dessin et de la géométrie. C'était à tel point, que très peu de morceaux avaient une valeur commerciale. Et bien, c'est cette instruction que le Conseil cherche à répandre chez les ouvriers.

Avant d'apprendre un métier, il est important que l'ouvrier puisse d'abord tracer sur le papier le modèle de ce qu'il veut faire, car le dessin est l'âme de toute éducation technique. Une fois qu'il connaîtra le dessin, il lui sera facile de le comprendre et de l'exécuter sur bois ou sur fer. Si une pièce quelconque est faite d'après les règles du dessin et de la géométrie, elle sera non-seulement solide et utile, mais elle aura l'élégance, qui la fera préférer de l'acheteur.

Prenons comme exemple les étoffes à robes, étalées dans nos magasins. Choisissons deux pièces du même poids et

de même qualité. Quant à l'usage pour lequel elles sont destinées, il n'y a absolument aucune différence. D'où vient donc que l'une se vend 25 0/0 de plus que l'autre ? C'est bien simple. Le patron ou le dessin de l'une est l'œuvre d'un ouvrier instruit dans l'art de son métier, un ouvrier qui, pendant son apprentissage, était venu, trois soirées par semaine, étudier le dessin, développer son intelligence et par là même s'assurer pour l'avenir un salaire quelquefois triple de celui de ses compagnons, tous aussi intelligents et physiquement capables que lui, avec cette différence cependant, que ceux-ci avaient négligé de s'instruire dans leur jeunesse.

Oui, si nous voulons marcher avec les grands pays, il ne faut pas nous arrêter, mais avancer, avancer toujours. C'est une lutte de tous les instants. Si un pays peut ajouter vingt pour cent, vingt-cinq pour cent à la valeur intrinsèque de sa production industrielle, par le fait que ses ouvriers sont plus instruits, ce surplus augmentera la richesse nationale, dont une grande partie reviendra à l'ouvrier lui-même.

Ces exemples pourraient être multipliés à l'infini, mais celui-ci est suffisamment frappant pour faire comprendre ma pensée.

Ensuite, il y a une autre considération d'un ordre beaucoup plus élevé, qui, à elle seule, suffirait pour motiver l'existence de ces écoles et récompenser amplement ceux qui font quelques sacrifices pour leur développement.

L'homme, par instinct, aime et cherche constamment tout ce qui est beau. En développant cette faculté, il admire davantage l'œuvre de son Créateur dans tout ce qui l'entoure. Qu'il trace sur son papier une montagne, une rivière, un ciel pur et sans nuages, partout il retrouve la main du Grand-Maitre de toutes choses. Son âme s'élèvera de plus en plus, son intelligence se développera plus rapidement, et, ce sens du beau qu'il acquiert, lui inspirera sans effort le sens du bien.

L'ouvrier, ayant l'instruction propre à son métier, non-seulement commandera toujours un plus fort salaire, mais par

le fait seul qu'il aura donné un plus grand développement à son intelligence, il sera plus rangé chez lui. Sa maisonnette, si modeste qu'elle soit, deviendra un modèle de propreté et de bon goût. L'économie règnera dans son intérieur parcequ'il n'aura pas contracté d'habitudes déréglées dans sa jeunesse.

Mais là où l'État recevra sa récompense des sacrifices qu'il aura fait pour instruire l'ouvrier, c'est dans le grand respect que celui-ci professera pour les lois de son pays.

Nous vivons à une époque difficile, à une époque où il s'opère une transformation complète dans les idées et dans les habitudes des classes ouvrières. L'ouvrier modèle, dont je viens de parler, sera à la tête de tout mouvement de nature à améliorer la condition de ses confrères et à revendiquer leurs droits.

Il s'élèvera, par exemple, contre le travail dans les usines des enfants de huit à quatorze ans, il sera un ennemi implacable de tous les abus, et, dans tout cela, guidé par un grand sens du bien et du beau, il fera toujours respecter les libertés individuelles et les lois de son pays.

Voilà quelques-uns des résultats que le Conseil des Arts et Manufactures s'efforce et s'efforcera d'atteindre, en développant de plus en plus les écoles ouvrières placées sous son contrôle.

En revoyant ce qui a été fait depuis vingt ans, j'ai été surpris du nombre considérable d'élèves qui sont passés par les classes du Conseil des Arts.

J'ai fait un relevé des cahiers de présence dans les différentes écoles, et j'ai constaté que, de 1872 à 1894, vingt-trois mille cinq cent soixante-quinze élèves les avaient fréquentées assidûment.

Ces écoles existent à Montréal, à Québec, à Trois-Rivières, à Lévis, à Sorel, à St-Hyacinthe, à St-Romuald, à Sherbrooke, à Huntingdon, et Iberville autrefois en possédait également.

Pour le maintien de ces écoles, le gouvernement de la province de Québec a dépensé, depuis vingt-deux ans, la somme de \$185.200.00, soit à peu près \$7.85 par élève, ce qui fait 35½ cents par tête et par année

Je ne sache pas que, même en temps d'élections, on ait accusé nos gouvernants d'extravagance à ce sujet.

Il me semble entendre un grand nombre de personnes se dire : à quoi a servi cette instruction ? Que sont devenus ces élèves qui sont passés par ces écoles depuis vingt-deux ans ?

Le rapport du secrétaire du Conseil à l'honorable commissaire de l'Agriculture, pour 1893, se charge de répondre pour moi.

Ce rapport donne les noms et occupations de 550 anciens élèves qui tous occupent des positions importantes, soit comme patrons, soit comme contre-mâîtres dans les usines. Sept sont à Rome et à Paris, continuant leurs études, et à peu près 10 0/0 sont aux Etats-Unis. Le nombre de ceux qui doivent leurs succès à l'instruction reçue dans nos écoles est beaucoup plus considérable, mais on comprendra facilement les difficultés qu'il y a de découvrir le lieu de leur résidence.

Le Conseil reçoit parfois des lettres comme celle qui suit, mais un grand nombre d'anciens élèves, ayant les mêmes sentiments, ne croient pas devoir nous les exprimer d'une manière aussi reconnaissante. Cependant, une vingtaine de ces lettres sont précieusement gardées aux archives du Conseil.

LETTRE D'UN ANCIEN ÉLÈVE

“ Je suis heureux d'apprendre que vos écoles du soir, sous votre contrôle, se développent rapidement. Je m'en réjouis parceque je ne connais rien de plus propre à rendre service aux apprentis et à développer l'industrie dans votre ville. Il

y a déjà dix ans que j'ai eu l'avantage de suivre vos classes comme élève, et je puis vous assurer, que les connaissances, acquises dans votre école, ont été la cause première des succès que j'ai eus dans ma carrière depuis ce temps-là. Sans la connaissance du dessin, que j'y ai puisée, je n'aurais jamais pu arriver à la position que j'occupe à New-York.

“ En quittant votre école, je fus reçu comme mécanicien dans un établissement de Montréal. Peu de temps après, grâce à la recommandation de mon patron, j'entrai à l'emploi de l'un de ses parents, chef d'un grand établissement de New-York. Mon salaire est de \$1 25.00 par mois, avec perspective d'une augmentation prochaine.

“ Encore une fois, j'attribue mon avancement à l'instruction que j'ai reçue dans votre école.

“ Ce que je dis de moi, je puis le dire de plusieurs de mes amis ici, qui ont été mes compagnons, à Montréal. Nous nous plaisons à vous dire combien nous vous en sommes reconnaissants.

“ Je vous prie de bien vouloir me tenir au courant de vos progrès, auxquels je m'intéresse vivement.”

Voilà des faits suffisamment éloquents pour prouver l'utilité de ces écoles, mais comme toujours, il y a une ombre à ce tableau. Et, cette ombre, je la trouve dans le fait que beaucoup d'anciens élèves sont allés porter à la République voisine le fruit de leurs connaissances, acquises aux dépens du Trésor de cette province.

C'est vrai, c'est regrettable, mais après tout, ce sont des canadiens qui sont allés grossir le nombre de ceux qui n'oublient pas la patrie absente. Peut-être qu'un jour viendra, où le trop plein des Etats-Unis, déjà si fortement agité par la lutte constante entre le Capital et le Travail, cherchera un soulagement dans un morcellement. Qui sait si l'Ouest, le Sud, le Centre et l'Est-Américain ne s'appelleront pas un jour, la Jeune-Allemagne, la Verte-Irlande, la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle France ? Qui sait si

cette Nouvelle-France et cette Nouvelle-Angleterre n'aimeraient pas à fondre leurs destinées avec la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre de leurs ancêtres ? Je ne suis pas de ceux qui voient dans ce mouvement une perte pour la race canadienne. Toutes les nations sont égales devant Dieu, mais chacune a reçu une mission spéciale, et il m'est impossible de croire qu'après avoir traversé tant d'épreuves, qu'après avoir versé notre sang pour conquérir ce vaste continent, qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, qu'après avoir sacrifié tant de vies précieuses pour évangéliser les barbares qui l'habitaient et pour conquérir plus tard toutes les libertés constitutionnelles dont nous jouissons aujourd'hui, il m'est impossible, dis-je, de croire que la destinée d'un peuple, qui a obtenu de tels résultats, soit de disparaître.

Voilà ce qui a été fait dans le passé, et, les travaux, en ce moment exposés dans la grande salle du Monument National, démontrent amplement les efforts du présent.

La nécessité de transférer les classes au Monument National—à cause du nombre toujours croissant des élèves—exige du Conseil beaucoup plus que tout ce qui a été fait dans le passé. De nouveaux besoins s'imposent constamment à son attention. Aux classes de dessin à main levée, de dessin mécanique et architectural, il faudra bientôt adjoindre des classes pratiques et appliquer à la matière les principes que les élèves ont appris à coucher sur le papier.

Des ateliers de forge et de tournage sont devenus indispensables. La carrosserie, la menuiserie, la fabrication et le posage de la brique, la taille de la pierre, la confection de modèles en bois pour les fonderies de fer et de cuivre, la limure et le polissage du fer et du bois : voilà autant de sujets d'enseignement que le manque de ressources a jusqu'à présent empêché d'entreprendre.

Je pourrais également ajouter l'enseignement de la chaussure, l'une des plus importantes industries de notre province, qui, d'après le dernier recensement, donne du travail à

plusieurs milliers d'ouvriers et qui n'est encore qu'à son début dans nos écoles.

Et qu'a-t-on fait pour l'avancement de la femme ouvrière ? Fréquemment, le Conseil reçoit des requêtes, lui demandant de s'occuper un peu d'elle. Les grandes villes en comptent un grand nombre qui n'attendent que l'occasion de s'instruire dans les diverses occupations qui leur sont propres.

Si on ne se hâte de le faire, le temps n'est pas éloigné où une foule d'occupations, aujourd'hui entre les mains des hommes, deviendront le partage des femmes. C'est alors que nous verrons l'homme forcé de rester à la maison pour surveiller les enfants, faire le ménage et la cuisine. Déjà la plupart des bureaux n'ont que des femmes comme sténographes, clavigraphes et assistant-comptables. A mes yeux, cet état de chose est un renversement de l'ordre social, qui ne peut produire rien de bon.

Sans doute que la femme, de même que l'homme, doit subir la loi du travail, mais si on veut que l'ordre de la nature ne soit pas dérangé, il faut éviter avec soin tout ce qui peut contribuer à détruire l'influence de la femme dans la famille. Il est de toute nécessité de lui rendre facile l'étude de ces industries qui lui sont plus particulièrement propres, de lui ouvrir des écoles de couture où on lui enseignera la coupe et la confection des vêtements et de lui donner enfin les moyens d'apprendre l'art culinaire, si méconnu d'un grand nombre. La boulangerie domestique, par exemple, pratiquée davantage, serait une économie très considérable pour la famille ouvrière. Il y aurait aussi le blanchissage et le repassage du linge, qui tend de plus en plus à sortir de la maison, pour aller s'user avant le temps dans les buanderies publiques. Et puis, que de travaux d'aiguille et de crochet, qui, à l'aide de l'étude du dessin, pourraient rapporter aux ouvrières beaucoup plus qu'elles ne gagnent actuellement dans les magasins, dans les bureaux et dans les usines.

Je laisse à ceux qui, par leur position sociale, sont plus

spécialement chargés de veiller au véritable bien-être de leurs concitoyens, de bien réfléchir sur les avantages matériels et moraux qui découleraient d'un tel enseignement.

On n'ignore pas non plus combien l'exemple est contagieux. L'initiative, prise par Montréal, la métropole commerciale du pays, ne manquerait pas d'exercer son influence au dehors. Petit à petit, nos maisons d'éducation, à la campagne surtout, remplaceraient quelques pianos par des machines à coudre ou à laver et par des ustensiles améliorés de cuisine, et, quelques heures par semaines pourraient être utilement consacrées à cette éducation pratique de la femme. Les fabriques de pianos en souffriraient peut-être, mais bien des ennuis seraient épargnés à beaucoup de jeunes ménages.

En développant le genre d'instruction, propre soit à l'ouvrier, soit à l'ouvrière, on évitera ces anomalies qui menacent de bouleverser notre état social au détriment de la famille, base de toute société bien organisée.

On évitera aussi plus facilement ce qui s'est produit dans une petite ville pas bien éloignée de Montréal. Cette localité possède plusieurs grandes fabriques, où les ouvrières sont plus nombreuses que les hommes. Or qu'arrive-t-il ? C'est que la mère et ses filles sont au travail de 7 heures du matin à 6 heures du soir, sauf le temps nécessaire pour venir dîner chez elles. Le père et les fils, n'ayant à peu près rien à faire, ont soin du logis—plus ou moins bien—et puis s'amuse, ou s'amuse et je n'ai pas besoin de vous dire comment. Je voudrais pouvoir faire toucher du doigt tous les désordres qui découlent d'un pareil état de choses. Mais je ne pourrais le faire sans blesser les convenances et révéler des dessous déplorables, inconnus du public en général.

Voilà un programme qui n'est que légèrement ébauché, mais qui s'impose de plus en plus à l'attention de tout citoyen anxieux de promouvoir le bien de ses concitoyens et de son pays.

Que faut-il donc faire ? Voilà la question. Que faut-il donc faire ?

D'abord, il nous faut ces écoles pratiques dont je viens de parler, où l'on appliquerait les grands principes de la mécanique, et où viendraient se former les futurs contre-maîtres de nos grandes usines, ce qui éviterait d'aller en chercher à l'étranger. L'installation de ces ateliers-écoles est coûteuse, mais il se trouve heureusement à Montréal un établissement bien outillé, qu'une dépense comparativement légère suffirait à compléter. Je veux parler de cette institution fondée par les exécuteurs testamentaires de feu F.-X. Beaudry, au coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain. Les circonstances n'ont pas permises aux exécuteurs de lui donner le développement que le testateur avait en vue, mais le temps n'est pas éloigné, où les fins de ce legs, momentanément détournées par des embarras financiers, pourront reprendre leurs cours : celui d'enseigner les jeunes ouvriers dans les arts mécaniques et industriels. J'aime à croire qu'avant longtemps les ressources du Conseil des Arts et Manufactures lui permettront de développer cette partie de son programme, et de s'entendre avec les administrateurs de cette succession.

Si j'étais plus autorisé, j'oserais faire une suggestion aux gouverneurs de l'Université Laval, à Montréal, à laquelle il ne manque plus que la création d'une Faculté des sciences appliquées pour en faire l'une des Universités les plus complètes de l'Amérique. Il me semble qu'il lui en coûterait peu de louer cet établissement pour ses cours du jour, et le Conseil des Arts en ferait autant pour ses classes du soir.

Si ceux qui sont plus spécialement chargés de la haute éducation de la jeunesse croient qu'il y a du bon dans cette suggestion, je suis certain que le Conseil des Arts s'empressera de leur tendre la main pour travailler conjointement à la réalisation d'un projet aussi gros de conséquences pour l'avenir de notre jeunesse.

Nous possédons tous les éléments pour bien préparer notre jeunesse aux professions libérales, nous avons également de bons collèges commerciaux, où ceux qui se destinent

au commerce, trouvent l'instruction nécessaire à cette importante vocation ; mais qu'avons-nous pour préparer ceux qui veulent étudier les arts industriels ? Rien, ou à peu près. Cependant, l'industrie demande, dans ses transformations constantes de chaque jour, des ouvriers instruits pour se maintenir dans une position honorable, en ce vaste pays de l'Amérique du Nord. Les protectionnistes et les libres-échangistes auront beau proclamer leurs théories respectives pour l'avancement industriel du pays, il y a un fait certain : c'est que le pays, qui sortira victorieux et qui aura réussi à implanter ses produits manufacturés chez lui et à l'étranger, sera celui qui possédera le plus grand nombre d'ouvriers instruits. Il n'y a pas à sortir de là.

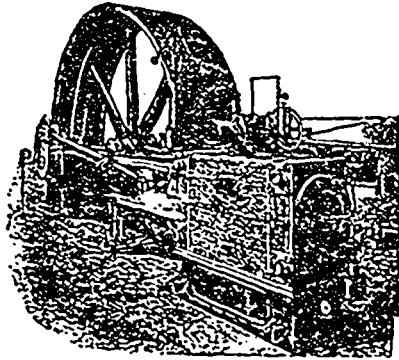
Sans doute que tout cela demande de l'argent et du dévouement de la part des citoyens. Les gouvernements de cette Province l'ont bien compris, mais les besoins de toutes sortes réclament ses revenus un peu partout. Il se doit à tout le pays, et cette division de ses subventions paralyse quelque peu les éléments concentrés dans un grand centre comme Montréal. Si nous voulons faire de cette ville le grand foyer intellectuel, d'où jaillira la lumière qui doit éclairer le monde industriel de notre province, on doit faire ici ce qui se fait en d'autres pays.

Il ne faut pas toujours s'appuyer sur le gouvernement, à la façon de ces fils de famille qui comptent sur les écus de leurs pères. Au contraire, il est nécessaire, comme cela se pratique en Angleterre, en France et en Allemagne, que les municipalités s'y intéressent en venant à l'aide du gouvernement. Il y a des villes en Angleterre de trois et quatre cent mille âmes qui accordent à ces écoles de 25 à \$50.000 par année. A quoi de plus profitable la municipalité de Montréal pourrait-elle employer plus efficacement une somme au moins égale à la subvention que nous accorde le gouvernement, soit \$10.000 par année ? Avec cette somme additionnelle, le nombre des élèves serait bientôt de 1000 à 1200. Montréal deviendrait un grand centre d'enseignement indus-

triel pour tout le pays. Les citoyens, toujours intéressés à voir à ce que leurs deniers soient dépensés judicieusement, prendraient un intérêt dans le développement de ces études, auxquelles ils ont été si indifférents jusqu'à présent.

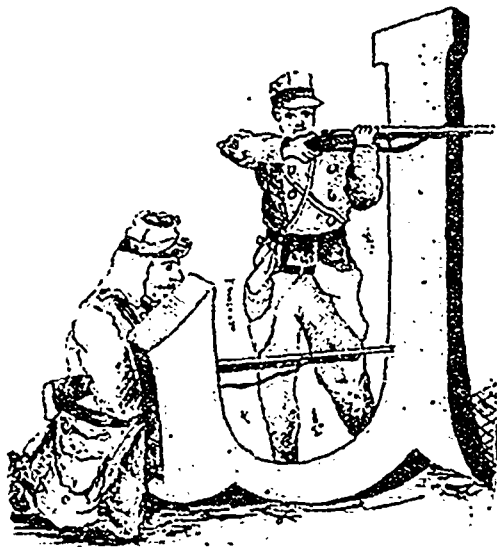
Telles sont les suggestions que je crois devoir faire, aux lecteurs de la "Revue Nationale," parmi lesquels sont représentées toutes les classes de la société. Puissent-elles produire les fruits que j'ose en attendre.

L.-I. BOVIN.



SOUVENIRS DE CAMPAGNE.

COMBAT DU SCHOTT TIGRI



E suis sain et sauf, et j'en suis content.

J'avouerai que ce n'est pas sans peine, car, sur 150 hommes et 3 officiers dont se composait ma compagnie, le capitaine, le lieutenant et 40 hommes ont été tués, et le sous-lieutenant et 38 hommes, blessés. On comprendra, à la suite d'une hécatombe pareille, qu'il est permis

à un homme, quoique soldat, d'être triste.

Ma compagnie, 1^{ère} du 3^e bataillon, avait été désignée pour aller ravitailler une mission topographique, au delà du schott Tigri. Il nous fut adjoint une compagnie du 4^e bataillon, et, à cinq heures du matin, le 7 mai, nous nous mettions en route pour exécuter les ordres reçus.

Nos espions nous avaient bien appris que les insurgés étaient aux environs du schott Tigri, mais, depuis un an que

nous étions en campagne, pareil avis nous avait été donné tant de fois sans résultat, que nous attachions très peu d'importance à ces nouvelles.

Nous marchions avec précaution cependant, car, avec les



arabes qui excellent dans les surprises, il faut toujours redoubler de vigilance, soit en route, soit en station.

Les deux premiers jours se passèrent sans incidents, mais le soir du second jour, nous eûmes une alerte sérieuse qui tint le camp en éveil toute la nuit. Plusieurs coups de feu, provenant des factionnaires avancés, avaient attiré l'attention.

Ces sentinelles, pensait-on, s'attaquaient à des maraudeurs, qui habituellement suivent une colonne en route.

Cependant, l'avenir devait nous apprendre que ces prétendus maraudeurs étaient des éclaireurs de l'ennemi, qui nous attendait sur son terrain.

Comme les factionnaires, qui avaient fait feu sur notre front de bandière, appartenaient à ma compagnie, je me rendis sur les lieux, et, n'ayant rien constaté de nouveau, je rentrai au camp pour rendre compte de ma mission.



Cette alarme ne me causa aucune émotion, mais il n'en avait pas été de même, la première fois que l'occasion de crier aux armes s'était présentée, dans les débuts de notre colonne.

Après trois mois de campagne, le 27 juillet 1881, nos troupes étaient établies dans la plaine de Ras-el-Mas.

Des émissaires nous apprennent que l'ennemi doit tenter de se jeter dans le Tell, en passant entre Saïda et Daya.

Une compagnie reçoit l'ordre d'aller à quinze milles en avant, pour surveiller les passes de la montagne. Cette compagnie devait rester de service pendant quatre jours.

Le troisième jour du tour de ma compagnie, j'étais en train d'écrire, quand, à minuit, plusieurs coups de feu, suivis bientôt de cris : *Aux armes !* retentissent à l'ouest.

Je me lève précipitamment, sans prendre le temps de mettre mes guêtres, et, donnant l'éveil au camp, je me lance, au pas de course, le revolver au poing, dans la direction indiquée par les détonations.

Notre petit camp, composé de 125 hommes d'infanterie et de 10 cavaliers, formait quatre faces, d'une section chacune, et chaque face se gardait, à six cents mètres en avant d'elle, par un petit poste de quatre hommes.

Je me dirigeais vers l'un de ces petits postes.

J'avais à peine fait trois cents mètres que de nouveaux coups de feu se font entendre au même endroit, et bientôt des cris de : *Arahaou ! Arahaou !*—cris de guerre ou de charge des Arabes,—se succèdent avec rapidité. Des bruits alarmants de chevaux, galopant à droite et à gauche, ne me laissent bientôt plus de doute sur la certitude d'une attaque nocturne.

Je me surprends à regretter quelque peu de m'être ainsi aventuré seul dans une pareille reconnaissance.

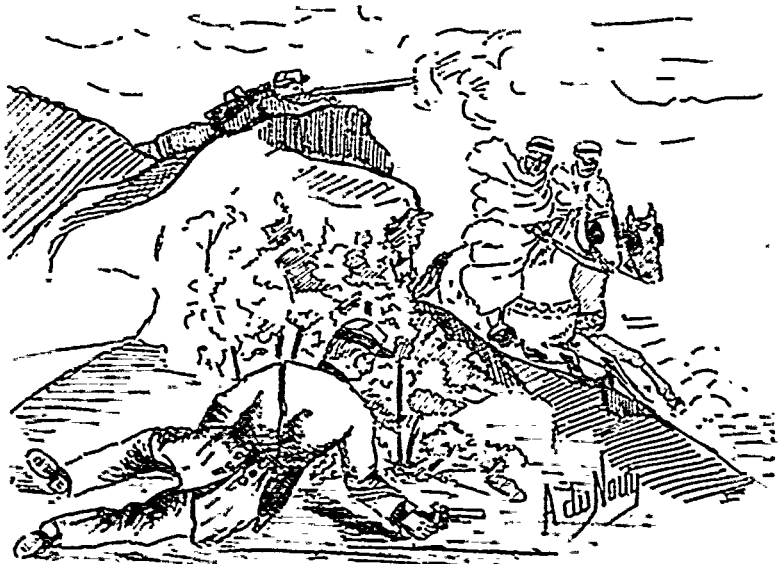
Ces bruits de galop, reproduits et multipliés par les montagnes de Ras-el-Mas, semblent provenir d'une centaine de cavaliers. Mon imagination surexcitée me porte à exagérer encore ce nombre.

Mes pensées deviennent sombres.

D'un côté, si l'ennemi passe près de moi sans me voir pour attaquer le camp, je suis certain d'essuyer le feu de ma compagnie, qui ne manquera pas de tirer sur l'assaillant ; ensuite, si le petit poste est entouré, il en fera autant, et dans quelle alternative me trouverai-je : pris entre deux feux amis et avoir en outre à me défendre contre un ennemi nombreux !

Ma décision est vite arrêtée, car j'entends la charge qui m'arrive comme la foudre. Le sol gronde sourdement sous mes pieds.

J'avise une forte touffe d'alfa, je m'écrase derrière et j'attends l'assaillant.



—Si les cavaliers me dépassent sans me fouler aux pieds de leurs chevaux, je suis sauvé et je rejoins ma compagnie par un détour, ou je renforce le petit poste. Les événements

me guideront alors. Si, au contraire, je suis pris, eh bien, les six coups de mon revolver diront quelque chose.

Je fais jouer la batterie de mon arme pour m'assurer de son fonctionnement, et, voyant que les charges sont complètes, je me défile le plus possible.

* * *

Ma fois, tant pis, dussé-je en souffrir dans ma vanité de vieux soldat, j'avouerai que j'avais alors une peur franche et terrible. Le cœur me frappait la poitrine à la briser, et mes nerfs ébranlés me causaient des claquements de dents.

Cependant, du désordre de sentiments tumultueux qui me bouleversent, se dégage une résolution nette et ferme : me défendre vigoureusement. Eh bien ! oui, j'ai peur surtout d'avoir peur, mais qu'ils y viennent donc !

Un homme ne sait jamais ce qu'il éprouvera ou ce qu'il fera au moment d'un danger véritable, si les circonstances lui refusent les épreuves réelles.

Le premier sentiment qui anime la plupart des hommes aux cris de : *Aux armes !* s'annonce chez eux par un arrêt brusque de la respiration, une précipitation des battements de cœur et une immense crainte vague qui leur fait toujours exagérer un danger inconnu.

Quoi de plus terrible, pour une poignée d'hommes perdus dans le désert et qui se savent entourés de milliers d'ennemis, que d'être réveillés la nuit par des cris sinistres et des coups de feu !

L'idée du petit nombre de la défense les frappe brutalement ; l'incertitude sur les forces ennemies leur remplit l'âme d'une terreur indicible.

L'instinct seul de la conservation de l'animal guide l'homme aux faisceaux, et machinalement il arme son fusil.

Ces sensations n'ont cependant qu'une durée éphémère chez le soldat, et bien vite le courage, ramené par la fierté et

la volonté, remplace chez lui tout autre sentiment : il est prêt pour le combat.

Le courage, que l'on ne devra jamais confondre avec la bravoure, n'est pas inné chez l'homme. Tout animal, homme



ou bête, est au même degré pourvu de l'instinct de la préservation de la mort.

Chez la brute, le courage est équivalent à la force dont elle dispose : un petit est fort avec le petit, mais se soumet au grand. La brute attaque celui qu'elle sait vaincre, mais elle ne le ferait pas si elle croyait succomber dans la lutte.

L'homme grossier ressemble quelque peu à la brute ;

l'homme bien né, fier, intelligent, éprouve les mêmes craintes que le premier en face du danger, et il s'y déroberait, si sa volonté ferme et audacieuse n'imposait des lois à son physique.

Les deux plus puissants sentiments humains, la vanité et l'orgueil, aidés de l'habitude du danger et du devoir, constituent le courage chez tous. Ces deux passions poussent l'homme à affronter froidement des périls où il sait succomber, périls que ces instincts animaux lui conseillent de fuir.

Une grande erreur est d'accuser de lâcheté un conscrit qui blêmit au feu, comme c'est un grand tort, de blâmer le vieux brave quand il salue la balle. L'un et l'autre obéissent aux nerfs, qui seront vite domptés par l'énergie et la volonté.

Celui qui se vante de n'avoir jamais eu peur est un fanfaron inoffensif ou une brute privée de tout sentiment humain.

La bravoure jaillit d'un acte spontané, brusque, inattendu, tandis que le courage naît du raisonnement, de la réflexion, de la volonté et du sentiment du devoir à accomplir.

Ces quelques réflexions expliquent suffisamment les émotions qui m'agitaient, lorsque, embusqué derrière une plante d'alfa, j'attendais, anxieux, le dénouement des choses.

Hélas ! tant il est vrai que tout est illusion dans la vie !

Les montagnes voisines étaient merveilleusement répercutantes, et les bruits reçus par elles se répandaient au loin, répétés mille fois par leurs échos prodigieux.

Ainsi, les détonations du petit poste provenaient simplement de deux coups de fusil, et les centaines de cavaliers se réduisaient à deux misérables pâtres, qui allaient aux vivres dans des douars voisins.

Ces pauvres diables, surpris des *Qui vive !* des factionnaires, et ne sachant que répondre, s'étaient enfuis, chacun dans une direction, en criant pour animer leurs montures. L'un d'eux, se heurtant à un autre poste, s'était rendu en pleurant.



C'est égal, à partir de ce moment, je connaissais les émotions éprouvées à l'alerte. Mais bientôt les alertes se renouvelaient si souvent que je prenais le temps de m'habiller comme pour une parade, et, avec le même sang-froid qu'à l'exercice, je faisais rompre les faisceaux et enlever les bouchons de fusils. Ennuyé et à moitié endormi, je maugréais ensuite contre ces gueux d'arabes qui ne respectaient en rien le sommeil du troupier français.

C'est sous le coup de pareilles impressions que je rendis compte à mon capitaine que l'alarme causée à nos avant-postes, au schott Tigri, au mois de mai, provenait probablement de simples maraudeurs.

A peine avais-je fini de parler, qu'une grêle de balles pleuvent sur le camp, percent plusieurs tentes et blessent un homme et un mulet.

“ *Lumières éteintes et aux faisceaux!* ” ordonne le capitaine.

Campés sur le versant d'une colline, nous étions dominés à quelques centaines de mètres par un énorme rocher, d'où étaient partis les projectiles ennemis.

Au pied de ce rocher, le terrain est sablonneux.

Après quelques minutes d'attente, le capitaine me donne l'ordre de me porter avec mon peloton dans la direction de l'attaque, de m'installer à une centaine de mètres et d'attendre là, jusqu'au jour.

J'exécute ces prescriptions, et, une heure après, nous sommes installés dans une petite tranchée-abri, vivement faite par nos hommes, porteurs d'outils de campagne.

Je place quelques factionnaires sur les flancs pour éviter les surprises, et nous attendons le jour.

Défense nous avait été faite de faire feu, afin de ne pas trahir notre présence. Nous devons nous servir de la baïonnette en cas de tentative de l'ennemi de se porter sur le camp.

La nuit est très-sombre, et vers deux heures du matin, une pluie torrentielle, accompagnée de tonnerre et d'éclairs, vient nous rendre visite.

L'ennemi, embusqué sur les hauteurs, continue, sur nous et sur le camp, son feu rendu inoffensif par la distance et l'incertitude du but à atteindre. Cette tirailleuse cependant nous énerve à l'extrême.

Les hommes, la tête couverte de leurs toiles de tente, la main crispée sur leurs armes, sont écrasés dans la tranchée, trempés jusqu'aux os.



La température s'est beaucoup refroidie, et bientôt des frissons intenses s'emparent de tous.

Les factionnaires anxieux interrogent la direction de l'ennemi.

Un silence parfait règne chez nous, et, malgré les éclairs qui auraient pu faire découvrir notre position, l'ennemi ne sait où nous prendre.

Quelques projectiles, lancés au hasard, nous frisent parfois les oreilles, mais personne n'est touché. A chaque sifflement de balle, j'entends des jurons étouffés et des bruits de mouvement violemment réprimés.

Une seule passion, la rage, agite tout le monde.

Si seulement on pouvait les voir, ces pouilleux-là !

Enfin le jour arrive, et avec lui disparaît l'ennemi pour aller nous attendre à notre passage plus loin.

Je reçois l'ordre de rentrer.

Engourdis, éreintés, éternés, titubant comme des hommes ivres, trempés jusqu'à la moelle, nous rentrons, l'air abattu.

Je ne crois pas avoir passé une plus mauvaise nuit dans toute mon existence.

* * *

Les visages, au camp, expriment une inquiétude profonde. On va certainement être attaqués bientôt.

Les dispositions sont prises.

Les chameaux, la patte de devant attachée, sont massés et couchés. Les indigènes reçoivent, sous peine de mort, l'ordre de rester assis près de leurs bêtes et de les tenir en main.

Enfin tout le monde est à son poste, et chacun connaît sa mission.

Nous attendons deux heures, et rien.

A huit heures, mon capitaine donne l'ordre du départ. Avec les distances rapprochées, nous nous mettons lentement en route, sous la protection de nos éclaireurs.

La journée se passe sans encombre, et dans deux jours nous aurons rejoint la mission, pour la sécurité de laquelle on craint beaucoup. En effet, nos espions, embrassant l'horizon de leurs gestes significatifs, le visage blême de frayeur, nous annoncent que des ennemis, aussi nombreux que les sables du désert, nous entourent de tous côtés.

La mission topographique possède bien une petite redoute comme refuge, mais ses membres sont peu nombreux, et mon capitaine craint qu'ils aient été surpris isolément.

Enfin, deux jours se passent encore sans incidents, et nous rejoignons les topographes que nous trouvons sains et saufs, mais très-inquiets sur les bruits alarmants que leur avaient aussi apportés leurs émissaires.

Après un jour de repos, mon capitaine reprend la marche du retour. Pour plus de sécurité, il emmène avec lui les membres de la mission.

Je dois ici dire quelques mots sur la composition de notre détachement.

Notre effectif comptait à peu près trois cents hommes et quatre officiers.

Notre convoi comprenait huit cents chameaux, chargés de vivres et de tonnelets d'eau, un fort détachement d'ambulance, et une cinquantaine de petits mulets indigènes pour les bagages.

Sur nos trois cents hommes, cinquante étaient montés et formaient une section franche commandée par le lieutenant de ma compagnie.

La compagnie du 4^e bataillon n'avait qu'un lieutenant pour officier.

Ma compagnie, d'après cette répartition de nos forces, restait avec cent vingt-cinq hommes, commandés par mon capitaine.

Le sous-lieutenant avait le second peloton sous ses ordres, et moi, qui venais d'être nommé adjudant, je remplaçais le lieutenant absent dans le commandement de son peloton.

Voici notre ordre de marche :

En tête, vingt-cinq hommes de la section franche, avec quelques goumiers, — cavaliers indigènes amis — sous les ordres d'un sous-officier, avaient pour mission d'éclairer la marche.

Venait ensuite le gros de la colonne, dans l'ordre suivant : il formait un carré, et chaque face du carré était couverte par un peloton.

En arrière-garde, à cinq cents mètres, marchait l'autre détachement de vingt-cinq hommes de la section franche, commandé par mon lieutenant.

En raison de la longueur du convoi qui dépassait un kilomètre, nos troupes étaient forcées de se disséminer d'une

manière excessive. Chaque groupe était séparé de son voisin par une distance variant de six à sept cents mètres.

Il est nécessaire, pour la clarté des événements ultérieurs, que je donne ces détails sur notre formation de marche. On verra jusqu'à quel point nous fut fatale cette disposition de nos forces, imposée par notre nombreux convoi.

Le terrain que nous parcourions, le matin du combat, offre aussi d'intéressantes particularités : il est accidenté de dunes de sable successives.

Ces dunes peuvent avoir une centaine de pieds de hauteur. Elles sont à pente douce, complètement arrondies à leurs sommets, et formées de sables mouvants qui fatiguent beaucoup la marche.

Dans les mouvements de la colonne, souvent la tête du convoi disparaissait derrière un de ces monticules, et notre formation se trouvait ainsi disloquée.

Il était impossible de savoir à la queue ce qui se passait en tête, et *vice versa*.

La mission de la fraction d'éclaireurs était des plus difficiles, en face de ces collines qui lui bornaient l'horizon en tous sens.

* * *

Telle était la disposition de nos forces, à notre départ d'El-Mengoub, avec la mission topographique.

Le deuxième jour de notre retour, nos éclaireurs nous annoncent un grand troupeau de moutons.

Sans avoir d'instructions là-dessus, mon capitaine obéit cependant à la loi de la guerre, et ordonne à la section franche de courir sus au troupeau et de l'enlever.

Les bergers se sauvent à l'approche de nos hommes, et les moutons sont à nous.

La facilité étonnante avec laquelle cette razzia vient d'être opérée nous donne de sérieuses inquiétudes. En effet,

l'avenir nous fera connaître que ce troupeau sur notre route n'était en réalité qu'un leurre.

Une fois possesseurs de cette capture, qui compte deux mille têtes de bétail, nos embarras croissent et notre convoi s'allonge de moitié.

On s'arrête pour la nuit, et l'on met un peu d'ordre dans notre organisation.

Rien de nouveau jusqu'au matin.

A cinq heures, nous nous mettons en route, et à huit heures nous nous engageons dans les dunes de sable décrites plus haut.



Vers neuf heures, une vive fusillade se fait entendre à l'avant-garde.

Mon capitaine fait sonner la halte, et comme personne ne venait de l'avant, il envoie un homme voir ce qui s'y passe.

Celui-ci retourne quelques moments après. Sa mine effarée n'annonce rien qui vaille.

Il rend compte que les vingt-cinq hommes de la section franche sont aux prises avec d'innombrables cavaliers.

Le capitaine, inquiet, expédie des ordonnances partout pour avertir les divers groupes de se tenir prêts à repousser l'ennemi.

Il donne aussi l'ordre à un peloton de se porter au secours de l'avant-garde.

A peine a-t-il prescrit ces mesures, qu'une nuée de cavaliers couvrent la dune sur notre droite et fondent sur nous comme une trombe.

Le peloton qui se trouve en face a juste le temps de faire un feu de salve.

Une dizaine de cavaliers sont culbutés, mais le gros arrive

dans le convoi, y sème un grand désordre et nous tue deux hommes.

Un clairon sonne le ralliement.

Sanglante ironie ! à la suite de cette sonnerie, de tous les points de l'horizon nous arrivent de nombreux ennemis.

Partout ils sont vigoureusement reçus, et beaucoup roulent sur le sol, mais ils réussissent quand même à nous tuer quelques hommes.

Ces premières attaques repoussées, il se produit un moment de répit.

Mon capitaine appelle quelques goumiers, et leur promet une forte récompense s'ils peuvent franchir les lignes ennemies et avertir la colonne d'Aïn-ben-Khétil de notre position précaire.

Une vingtaine de ces auxiliaires répondent à l'appel et se lancent, bien montés, dans toutes les directions.

On remet de l'ordre partout, autant qu'il est possible ; mais les chameaux, moutons, chevaux, effrayés par le bruit des détonations et les cris furibonds des assaillants, sont devenus incontrôlables.

En face de la foule innombrable des insurgés, mon capitaine se décide enfin à abandonner le convoi.

En conséquence, il envoie aux fractions éloignées l'ordre de tout lâcher et de se replier sur lui le plus tôt possible, tout en restant compactes.

De nouveaux cris se font entendre, et une avalanche furieuse de cavaliers ennemis nous tombent dessus, rapides comme l'éclair.

Leurs efforts sont surtout dirigés vers le groupe auprès duquel se tient mon capitaine, dont l'uniforme a attiré l'attention.

A ce moment, la colonne forme à peu près une quinzaine de groupes épars, de vingt hommes chacun. Deux de ces groupes, avec lesquels je me trouve, entourent le capitaine.

Près de mille cavaliers se heurtent à nous.

Un feu rapide arrête l'élan des premiers ; mais bientôt,

entourés de tous côtés, nous ne savons plus sur qui diriger nos coups.

Notre chef donne l'ordre de se porter sur une dune voisine



Le mouvement prescrit est déjà commencé, quand jetant les yeux sur mon capitaine, je vois qu'il chancelle et qu'une de ces mains presse son côté droit. Il crie qu'il est blessé.

Je rallie mon monde et vole à son secours.

On nous attaque tout de suite avec une fureur sans pareille, et, malgré nos efforts, nous sommes bousculés par trente contre un.

Nous résistons victorieusement cependant, et au moment où nous arrivons pour dégager le capitaine, je me sens frappé. Je tombe, et ma tête heurte violemment le sol.

Une foule de chevaux, chameaux, me passent dessus ; les balles me sifflent aux oreilles, m'effleurent le visage, mais je ne suis pas touché. Je perds enfin conscience de ma position.

Je me remets bientôt cependant, et, me relevant, je me débats comme un forcené.

Pendant longtemps je frappe à droite et à gauche, et au moment où mes forces épuisées allaient me trahir, il se fait un grand silence.

Tout a disparu : l'ennemi, repoussé, est allé se reformer.

Dans la lutte, nous avons été entraînés à une centaine de mètres du capitaine, dont j'aperçois le cheval hébété près du corps de son maître.

Je rassemble les quelques hommes qui nous restent, et nous courons de nouveau au secours de notre chef.

Nous sommes près de lui ; mais une nouvelle charge nous arrive.

Il s'ensuit une affreuse bousculade dont je me rappelle vaguement. Quant je reviens à moi, nous nous trouvons encore à une centaine de mètres de l'endroit où est tombé mon capitaine.

Nous nous portons de nouveau vers lui. Cette fois, nous y sommes. Deux hommes l'empoignent et essayent de le porter ; mais il est très fort, et le fardeau est par trop lourd. On cherche un mulet d'ambulance dans le désordre qui nous entoure, mais rien.

Enrageant de notre impuissance, nous essayons de nouveau de l'emporter à force de bras.

Une autre charge, plus furieuse encore que les précédentes. nous aborde comme un ouragan, et, cette fois, c'est fini ; le pauvre capitaine, qui respire encore, est aux mains de l'ennemi. L'instant de répit qui suit cette dernière attaque me permet de voir son cadavre, entouré de quelques fantassins ennemis qui lui défoncent le crâne à coups de bâton.

Des pleurs de rage me brûlent les yeux, et, m'élançant avec quelques hommes, je tombe sur ces bêtes féroces, et je perds connaissance. . . .

Quand je reviens à moi, le lieutenant du 4^e bataillon me tâte par tout le corps ; mais, chose inouïe, je ne suis pas



blessé. Un coup de matraque sur la tête m'avait simplement étourdi.

L'ennemi s'est retiré à quelques centaines de mètres pour se reformer.

Chez nous, près de la moitié de notre effectif gît sur le sable. Les débris des fractions éloignées nous ont rejoints.

Mon lieutenant est tué : son corps est sur un cacolet.

Mon sous-lieutenant a une balle dans l'épaule.

Tout n'est pas désespéré cependant. Les insurgés comptent

probablement deux ou trois mille combattants, et nous, près de deux cents ; mais nous sommes réunis.

Il nous reste dix mulets d'ambulance inoccupés, et chaque homme possède encore environ soixante cartouches.

Nous sommes au sommet d'une dune, et le lieutenant du 4^e bataillon, qui a pris le commandement, décide la retraite avec la marche en carré.

Le cadavre de mon capitaine est décidément abandonné : impossible de l'enlever.

Je m'examine un peu. Mon uniforme est en lambeaux, je suis couvert de sang, et j'ai les mains et le visage écorchés. La tête me fait un mal intense, et j'ai perdu mon képi, mon sabre et mon revolver. Je me trouve avec un fusil entre les mains, et je ne me rappelle pas où je l'ai ramassé.

La retraite commence.

Nous marchons pendant trois ou quatre cents mètres, et nous subissons une nouvelle attaque qui nous abat trois hommes.



Il est inutile de décrire chaque phase successive de notre marche. Il suffit de dire que nous parcourons ainsi une vingtaine de kilomètres, repoussant de nombreuses charges ennemies, qui réussissent presque toujours à nous faire perdre un ou deux hommes.

Vers cinq heures du soir, nous sommes à cinquante kilomètres de la colonne de Négrier.

L'ennemi, jugeant probablement que cette proximité est par trop dangereuse pour lui, fait un suprême et dernier effort ; mais il est repoussé, comme toujours.

Cette dernière attaque nous coûte notre lieutenant, qui reçoit une balle dans l'aîne. Il a cependant la force de nous donner l'ordre de camper où nous sommes : une petite hauteur bien propre à une résistance énergique.

Comme il est probable que la colonne d'Aïn-ben-Khélil a été avertie, nous attendrons ici les secours.

D'ailleurs, impossible d'aller plus loin. Les mulets de l'ambulance sont presque tous atteints, et les cacolets sont encombrés de cadavres ou de blessés.

Nous nous établissons solidement sur notre mamelon, attendant l'ennemi, qui ne revient plus. Nous pouvons voir, par instants, quelques cavaliers apparaître çà et là, soit pour prendre la selle d'un cheval tué, soit pour saisir les chevaux sans maître, soit pour enlever un mort.

Nous ne les inquiétons pas, ménageant les quelques munitions qui nous restent pour nous défendre.

Les pertes ennemies doivent être nombreuses, car à chaque feu de salve on voyait une vingtaine de burnous rouler par terre, et Dieu sait si nous avons tiré ! Mais le nombre finit fatalement par avoir raison du courage. Pour dix ennemis tués, nous avons chez nous un cadavre. Toute proportion gardée, nous perdions plus de monde que les insurgés.



La nuit se passe dans des trances continuelles et dans de bien pénibles réflexions.

Les hommes causent à voix basse et comptent leurs cartouches.

Le lieutenant, quoique très-grièvement touché, ne l'est cependant pas d'une manière nécessairement mortelle.

Les blessés, muets et presque tous mourants, reçoivent des soins sommaires.

La nuit, devenue très-fraîche, occasionne de violents frissons

à tout le monde. La réaction du combat laisse aussi aux hommes un abattement fébrile.

Nous faisons l'appel. Il manque mon capitaine, mon lieutenant et quarante hommes tués : les deux autres officiers et trente-huit hommes sont blessés.

Je suis sain et sauf, mais très-abattu. La mort de mes deux officiers me cause une profonde douleur. Pour un rien, j'aurais donné ma vie.

Un homme poussé à bout par la fatigue, la faim, l'horreur du combat, sent un immense dégoût s'emparer de son âme, et se laisse insensiblement aller à croire qu'il serait bon de mourir. Les plus grandes cruautés lui sont indifférentes. Il se demande ce que vaut la vie, pour qu'il prenne la peine de la défendre. Il en arrive ainsi au dernier degré de l'apathie. C'est le moment de réagir avec vigueur, car le découragement est voisin de la lâcheté, et l'homme qui ne se redresse pas alors ne vaut plus rien.



Cependant, de tout ce chaos d'idées et de réflexions se dégage une chose : j'ai enfin assisté à un vrai combat.

Que de scènes navrantes dont j'ai été témoin !

Une, entre autres, m'a frappé. Un jeune alsacien reçoit une balle dans la cuisse et tombe. Il se traîne, cherchant à suivre les camarades qui escaladent une hauteur. Se voyant impuissant, il se tourne vers l'ennemi, et fait un feu précipité.

On l'entoure, et, un grand nègre, lui assénant un coup de bâton sur la tête, cherche à le dépouiller de ses vêtements.

Le caporal, évanoui sous le coup, revient vite à lui, et se défend en désespéré.

Son adversaire le bourre de coups de couteau, et, à chaque blessure, le caporal répond par un cri et un nouvel effort de lutte. Finalement, il expire.

Le nègre n'a pas joui longtemps des vêtements du caporal. Dix fusils s'étaient dirigés vers lui, et, avant de s'être éloigné de sa victime, il tombe, et sa tête va heurter la poitrine de l'alsacien.

Ils sont au moins unis dans la mort.

Un autre épisode, dont le funèbre héros était un sergent de ma compagnie, m'a aussi violemment remué.



J'ai dit que vingt-cinq hommes montés, de la section franche, formaient l'arrière-garde.

Au premier bruit du combat, ils s'étaient tous portés au secours des camarades.

D'un coup d'œil, ils se rendent compte de notre position désespérée. Ils n'hésitent pas un instant cependant, et, quoique très-inférieurs en nombre, ils se lancent à fond de train dans le plus fort de la mêlée.

En une minute, ils sont culbutés et bientôt dispersés. Le sergent, emporté par son cheval, tombe au milieu d'un groupe ennemi. Au moment où il file comme le vent, un cavalier

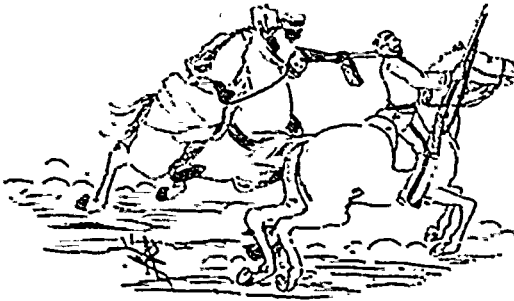
arabe le croise, et, l'accrochant par la bouche avec sa matraque, l'attire à lui et le couche en travers de sa selle.

Une lutte s'engage, mais l'arabe a bientôt l'avantage, et un coup de pistolet a raison du sergent.

Son corps inerte se balance quelques instants aux flancs du cheval emporté, et, paquet sanglant, il tombe enfin comme une masse sur le sable rougi de sang.

Je me rappellerai longtemps le regard de ce malheureux, au moment où il sentit le crochet de l'arme de son ennemi s'enfoncer dans ses chairs.

Je dirai ici que les arabes sont porteurs de plusieurs espèces d'armes. Outre le fusil, le sabre et le couteau, tous sont armés d'un énorme bâton de chêne, appelé matraque, dont une extrémité est garnie d'un croc solide. Ils se servent



de cette dernière arme pour accrocher leurs adversaires et les jeter à bas de leurs chevaux.

Le lieutenant de ma compagnie, qui commandait la fraction de la section franche à l'arrière-garde, reçut une des premières balles ennemies au moment il se portait au secours du gros de la colonne. Nous fûmes assez heureux de pouvoir dégager son corps, mais il n'en fut pas de même pour tous : beaucoup restèrent au pouvoir de l'ennemi.

* * *

Je crois que ces quelques lignes donneront une bien faible idée de l'horreur des pensées qui m'assiégent pendant la nuit qui suit le combat.

Vers quatre heures du matin, mes idées s'éclaircissent un peu cependant, et je commence à être heureux de ne pas avoir été tué. Les beautés de l'existence me reviennent avec le jour. Je sens renaître en moi un immense espoir à mesure que le soleil monte à l'horizon.

Comme je trouve tout beau ! La lumière est si douce, l'air, si pur, le désert, si calme !

Un grand silence assiste à notre réveil, et bientôt tous se font part de leurs impressions sur l'arrivée probable de la colonne de secours.

A-t-elle été avertie ? Pourra-t-elle faire cinquante kilomètres en quinze heures ? Sinon, que devons-nous faire ?

Le lieutenant, quoique blessé, conserve toujours le commandement. Il prescrit d'attendre jusqu'à neuf heures. Si, à ce moment, aucun secours n'est arrivé, on se mettra en marche.

Le silence se fait de nouveau, et les regards sont fixés, anxieux, dans la direction du nord. Pendant trois longues heures, on est balancé dans une alternative d'espérances, aussi vite abandonnées que conçues.



Enfin un bruit lointain, ressemblant au son du clairon, se fait entendre. Bientôt, plus de doute, on sonne la marche du régiment.

Oh ! mon Dieu ! que cette musique est belle ! Toutes les harmonies humaines ne causeront jamais de plus grandes jouissances que les quelques sons jetés dans l'air par le clairon de mon régiment.

Il nous reste un clairon. Il embouche son instrument, et, sonnante à tout rompre, il répond à la colonne.

Quelques moments après, des visages amis se présentent, et nous devenons gais, malgré nos peines.

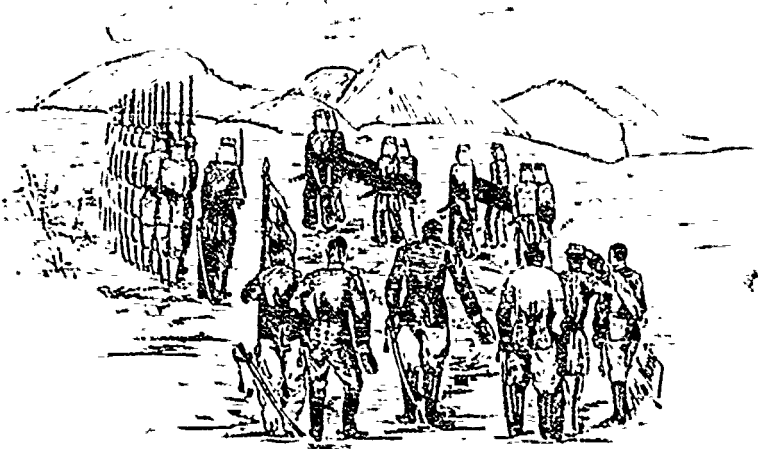
Pas de temps à perdre cependant.

Le colonel donne quelques minutes de repos, et se dirige bientôt vers l'endroit où le combat a commencé.

Des cadavres d'hommes et de bêtes sont les sinistres points de repère qui nous guident dans notre marche.

Nos morts sont entièrement dépouillés de leurs vêtements et horriblement mutilés. Presque tous ont la tête séparée du tronc.

Nous arrivons à l'endroit où fut abandonné mon capitaine.



Son cadavre nous apparaît sur le versant d'un monticule. Il est nu, et il a la tête et le bras gauche coupés. Une balle lui a percé le flanc droit. Dix-huit coups de couteau lui ont fait d'horribles trous dans la poitrine. Ces misérables s'étaient acharnés sur les restes de notre malheureux chef.

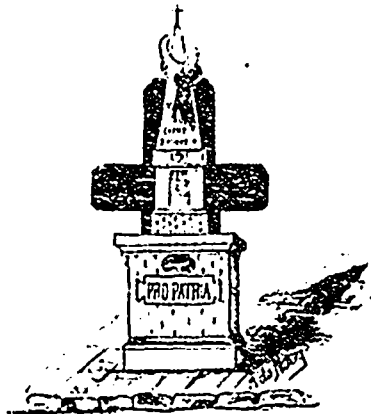
A ce hideux spectacle, un frisson d'intense dégoût secoue les assistants. Les regards deviennent fixes de rage, les dents sont fermement serrées, et quelques sourds jurons se font entendre.

Mais il ne faut pas perdre de temps dans d'inutiles émotions. Vite à l'action. Nous enlevons nos morts, et rétrogradons vers Aïn-bel-Khéfil.

Pas un ennemi à trente kilomètres à la ronde. Ces lâches là ne s'attaquent qu'au petit nombre.

Le lendemain de notre arrivée à destination, les funèbres débris du combat recevaient de simples et tristes funérailles de campagne.

CIL. DES ÉCORRÉS.



" Enregistré conformément à l'acte des droits d'auteur."

A TRAVERS LA VIE

ROMAN DE MŒURS CANADIENNES

PAR

JOSEPH MARMETTE

DEUXIÈME PARTIE

DANS LE MONDE

CHAPITRE I

LA MANSARDE DU PALAIS



DANS les premiers jours de septembre qui suivirent sa sortie du collège, Lucien Rambaud se présentait devant les examinateurs du barreau de Québec pour être admis à l'étude du droit. Comme il venait de passer son baccalauréat, et qu'il avait encore la mémoire chargée du bagage de ses humanités, il fut admis d'emblée.

Mais, pendant qu'il attendait son tour dans un corridor du

vieux Palais de justice, un camarade le présenta à un étudiant en droit qui allait réclamer des examinateurs l'autorisation d'exercer la profession qui permet de chercher légalement querelle à ses concitoyens. C'était un grand beau garçon de vingt-deux ans, blond, le teint rosé, l'œil bleu clair et vif, le front large, l'air intelligent et bon enfant.

Il marchait déjà tête haute, car la réputation commençait à s'attacher à sa personne. Un volume de vers, qu'il avait publié quelques mois auparavant et qui annonçait les plus heureuses dispositions, avait attiré l'attention sur le jeune poète, dont le nom était maintenant sur les lèvres de tous ceux qui s'occupaient alors de littérature dans le pays. C'était Émile Franchères.

Lucien, qui savait par cœur nombre de vers du poète, ne fut pas trop surpris de le voir absorbé dans la lecture, pourtant peu passionnante du code civil canadien, tout récemment publié ; car, il se doutait bien que Franchères avait dû négliger la société de MM. Pothier, Cujas, Dalloz et autres doctes, mais peu récréatifs auteurs, pour faire assidûment sa cour à la muse charmeresse.

Entre deux articles sur les successions *ab intestat*, qu'il brûlait du regard, le poète accueillit chaleureusement Lucien, dont la petite renommée collégiale de rimeur lui était parvenue par un jeune frère de Franchères, compagnon d'études de Lucien Rambaud.

— Faites-moi donc le plaisir de venir passer la soirée à ma maison de pension, 24, rue du Palais, dit Franchères à Lucien. Je perche au troisième, à côté de la gouttière. Vous rencontrerez là de bons et joyeux garçons. Si nous sommes heureux dans nos examens, nous aurons raison de célébrer dignement ce beau jour ; sinon, nous tâcherons de nous consoler d'un échec qui pourra facilement se réparer bientôt. D'ailleurs, il y aura ce soir, à la "Mansarde du Palais"— c'est ainsi que nous avons baptisé notre campement de bohémiens des lettres et de la basoche — il y aura réjouissances archi-solennelles à l'occasion du prodigieux succès que mon

frère des-poésie, Arthur Graind'orge, vient de remporter. C'est renversant, mais trop long à vous raconter pour le quart d'heure, fit-il en ouvrant son code. — Marignan, ajouta-t-il, en s'adressant à un étudiant qui l'écoutait, je te présente et te recommande M. Lucien Rambaud, futur poète, qui aspire aussi à devenir, comme nous, avocat avec ou sans causes, et qui nous fera le plaisir d'être ce soir des nôtres. Expose-lui donc un peu le motif de notre réunion.

Et Franchères se replongea furieusement dans son étude tardive, mais énergique, des successions embarrassées.

Voici ce que Marignan, qui, lui, menait de front le journalisme et la fréquentation discrète du Palais, apprit à Lucien Rambaud :

Arthur Graind'orge, apprenti légiste, venait de faire paraître un poème satirico-badin dans lequel il exaltait les qualités stomachiques de la bière fabriquée par un brasseur alors bien connu à Québec. Flatté de voir son nom figurer en rimes sonores dans une œuvre de poésie imprimée, le brasseur, homme d'esprit, avait envoyé ce jour-là même à la Mansarde du Palais, que Graind'orge habitait avec Franchères, Marignan et deux ou trois autres de leurs amis, douze paniers de bière pour remercier l'auteur de cette flatteuse réclame. A la vue des cent quarante-quatre bouteilles alignées casque en tête, comme un régiment à la parade, dans la Mansarde du Palais — qui n'avait jamais contemplé à la fois pareille abondance de breuvage — Graind'orge, un peu porté à l'économie, s'était écrié devant ses amis, plongés dans une admiration extatique :

— Mes enfants! à raison d'une bouteille par jour, j'en aurai pour plus de quatre mois!

— Ah! bien, compte un peu là-dessus! se dirent *in petto* Franchères et Marignan, trop vite tirés de leur extase. Un événement aussi superlativement mirobolant ne saurait rester ignoré ni des amis, en particulier, ni du public en général!

Voilà pourquoi, depuis le matin, les deux compères invitaient le ban et l'arrière-ban de la bohème lettrée de Québec

à venir, ce soir-là, s'abreuver largement aux dépens de l'heureux Graind'orge, qui était certes loin de s'attendre à l'ouétreux triomphe que ses bons amis étaient en train de lui organiser.

Les examens terminés, Franchères, qui avait été reçu avocat avec distinction - les examens n'étant pas bien sévères en cet heureux temps! - emmena examinateurs et examinés à l'hôtel voisin, où il paya une tournée à tout le monde. Suivirent deux ou trois autres libations après lesquelles Lucien qui, faute d'habitude, commençait à se sentir tout drôle, s'empressa de prendre congé de la compagnie devenue de plus en plus bruyante.

- - N'oubliez pas. . . ce soir! lui cria Franchères.

— Certes, j'en aurai bien garde! répondit Lucien, tout heureux de se voir admis dans le cénacle dont Franchères était le prophète écouté.

Vers les sept heures et demie, Lucien Rambaud, tout fier de son succès de l'après-midi, arpentait gaiement la rue Saint-Jean, *intra muros*, en route pour la gloire facile de son début dans le monde des lettrés en herbe de ce temps-là.

En septembre, la nuit vient déjà vite. Parmi les passants qui se hâtaient vers leur logis, Lucien couloya dans l'ombre deux élèves de sa connaissance qui trottaient silencieux vers le Petit Séminaire. C'était le jour de la rentrée. D'un air vainqueur, il leur apprit son admission à l'étude du droit, et les vit avec joie, l'égoïste, s'éloigner après lui avoir lancé un long regard d'envie.

Ressassant avec bonheur l'embêtement que devaient éprouver, à cette heure, tous ses anciens compagnons de captivité au collège de S***, Lucien aspira bruyamment deux ou trois bouffées de ce bon air de liberté après lequel il soupirait depuis si longtemps, et précipita sa marche comme un jeune chien qui a rompu sa laisse.

Quelques pas rapides l'amènèrent en face du numéro 24 de la rue du Palais. Il sonna. Une bonne vieille vint ouvrir.

— M. Emile Franchères, s'il vous plaît, Madame, demanda-t-il timidement.

— Il est au troisième, et pas seul, je vous assure ! répondit la vicille, qui ajouta, avec un soupir attendrissant :

— Encore une belle nuit qu'ils vont me faire passer !...

Lucien, décontenancé, fila tout d'un trait, et enjamba les escaliers avec ces vaillantes jambes de vingt ans qui ne demandent qu'à grimper toujours. Rendu sur le dernier palier, une clameur de voix mâles lui signifia qu'il était arrivé au terme de son ascension. Il frappa un coup, et puis deux, à la porte d'où venait le bruit.

— Entrez ! vociféra-t-on à l'intérieur.

— Tiens, Rambaud ! cria Franchères, qui, la pipe aux dents, se préparait à faire sauter un bouchon. Arrivez un peu, mon cher, que je vous présente au héros de la soirée. — Mon ami Graind'orge, j'ai le plaisir de te faire connaître M. Lucien Rambaud, admis aujourd'hui à l'étude du droit, et qui a déjà fait avec succès au collège — le surnois ! — son petit doigt de cour à la Muse. Graind'orge est particulièrement heureux, M. Rambaud (Graind'orge salua froidement), du plaisir que vous lui faites de venir l'aider à déguster, en notre aimable compagnie, le liquide généreux qu'il doit à la magnanimité du plus grand brasseur des siècles passés, présents et futurs !

— Pas de phrases, Emile ! cria Marignan. Verse-nous plutôt à boire !

— C'est plutôt ta poire . . . pour la soif, qui nous embête ! riposta Franchères ; tiens, avale et devale, de mon lit dont tu ravales sans intervalles, avec tes pieds de cavale, la chasteté célibataire.

— Oh ! ah ! fi !.. à la porte, s'exclamèrent dix voix. Dehors, misérable !

— Jamais ! tant que ma bouche pourra s'ouvrir, et ma langue la servir, s'écria Franchères avec un geste théâtral. Il reste encore cent vingt-sept bouteilles à vider. A la vôtre, mes petits biberons !

Lucien, tout étourdi, se laissait présenter à droite et à

gauche, quand la porte s'ouvrit avec fracas, pour livrer passage à trois nouveaux venus. En jetant un coup d'œil sur Graind'orge, Lucien remarqua une contraction des muscles faciaux de ce dernier, qui devait évidemment calculer l'effroyable trouée que ces soiffeurs allaient pratiquer dans son cellier.

La pièce de vingt pieds en carré — c'était la chambre de Franchères et la plus spacieuse de la maison — contenait en ce moment dix-huit gaillards délurés en diable, tous buvant, fumant, parlant, criant et gesticulant à la fois.

A travers l'épaisse fumée des pipes, on les voyait se démener comme des possédés, tandis que, par la lucarne ouverte pour rendre l'air de la chambre respirable, s'échappait un effroyable concert de vociférations capable de tenir les voisins éveillés à cinq arpents à la ronde.

Et pourtant, il y avait là l'élite de la société actuelle : des futurs juges, un évêque, des députés, des avocats, des médecins, des hommes de lettres et des fonctionnaires, tous alors en herbe, mais aujourd'hui gravement installés dans la considération respectueuse de leurs contemporains.

La porte s'ouvrit de nouveau, et cinq à six autres visiteurs s'engouffrant à leur tour dans ce pandémonium, bousculèrent un peu les premiers arrivés pour aller bruyamment saluer et féliciter Graind'orge de son étonnant succès, et le remercier de les avoir invités à s'en réjouir avec lui.

— Animal ! dit Graind'orge à Franchères, tu me paieras cela plus tard !

— Messieurs ! Messieurs ! s'écria Franchères, sans paraître entendre son ami, et tapant à tour de bras sur la table avec une bouteille vide pour obtenir un peu de silence, quoique nous ne soyons pas encore au complet, l'heure est venue de boire à la santé de notre hôte, Arthur Graind'orge, qui nous a tous conviés d'une façon si généreuse à partager le fruit, légitime mais surprenamment acquis de ses labeurs littéraires.

— Joli, le surprenamment !

— Bravo ! hurla-t-on de partout.

— Ça manque de bière, insinua Franchères à Graind'orge, qui se leva, la bouche en cœur, mais la rage au ventre.

— Nous allons t'aider à monter les bouteilles de la cave, lui dit traitreusement Marignan. Allons ! trois hommes de bonne volonté !

Dix se levèrent et sortirent pour revenir l'instant d'après avec des brassées de bouteilles.

Celles-ci se dégorgèrent, et les verres se remplirent avec un vertigineux ensemble, et, dans l'enthousiasme général, se vidèrent trois fois coup sur coup.

— Pour la première fois qu'un livre canadien rapporte quelque chose à son auteur, déclamaient Franchères, nous devons, mes amis, le faire connaître à la postérité la plus reculée. Car, ne vous semble-t-il pas, comme à moi, qu'une ère nouvelle et glorieuse s'ouvre pour nous, poètes, jusque aujourd'hui faméliques, mais dédaignés ? . . .

— Eh bien, mon cher, interrompit un gros courtaud vêtu de la jaquette rouge d'élève de l'École militaire, veux-tu crever de faim toute ta vie ? demande alors un peu des cuisses de poulet à madame la Muse . . . Non ! si tu veux manger au moins une fois par jour, tu feras mieux de piocher ton droit, mon vieux !

— Allons, Célestin Vachon, repartit Franchères, ne viens donc pas, en ce jour solennel, verser les tonneaux d'eau froide de ton positivisme sur la flamme de notre enthousiasme sacré !

— Eh ! mon cher, je me moque pas mal de toutes les poésies du monde, moi, quand j'ai faim et que je ne possède pas trente sous pour me payer à dîner, — ce qui m'est arrivé plus souvent qu'à mon tour. Aussi me suis-je promis que, après avoir passé mes deux examens à l'École militaire, et touché les cent piastres que ça rapporte, je m'en vais m'exprimer ferme avec le Code, tout en continuant de cultiver la prose vulgaire du journalisme, qui est le marche-pied de la politique. — laquelle, dans tout pays, et surtout dans le nôtre

qui est jeune encore, mène sûrement à la richesse et aux honneurs.

— C'est précisément parce que le pays est jeune, riposta Franchères piqué au jeu, qu'il faut le façonner à respecter les travailleurs de la pensée, qu'elle soit exprimée en vers ou en prose. Voilà pourquoi je veux crier à nos poètes, à nos jeunes écrivains, qui se sentent quelque chose là : " Courage, frères ! et persévérons dans notre voie. Cherchons l'idée généreuse, et soignons bien la forme. Imposons, à force de travail, le goût des belles-lettres à nos compatriotes, pour forcer, nous aussi, l'avenir à nous ouvrir fraternellement les bras ! "

— " La victoire en chantant nous ouvre la barrière ! " entonna quelqu'un qui commençait à s'allumer, et que la discussion ennuyait.

— C'est ça, du chant ! cria-t-on. — Edmond, l'*Andalouse* ! l'*Andalouse* !

Sans se faire prier, Edmond Franchères, frère cadet du poète et chanteur attitré du Cénacle, entonna d'une voix de stentor :

Avez-vous vu dans Barcelone
Une Andalouse au sein bruni... ?
Pâle comme un beau soir d'automne !
C'est ma maîtresse, ma lionne !
La marquesa d'Amaëgui.

Cette poésie endiablée de Musset acheva de leur mettre à tous la cervelle en feu. Et le vacarme alla grandissant encore : si bien, que l'arrivée de quatre ou cinq autres camarades ne fut guère autrement remarquée que pour embrasser l'occasion d'une libation nouvelle.

Graind'orge, échauffé comme les autres, trouvait maintenant qu'on ne buvait pas assez, et soufflait comme un cachalot, par suite des ascensions répétées qu'il avait à faire de la cave au grenier.

La maison tremblait du faite jusqu'au sol, et la pauvre

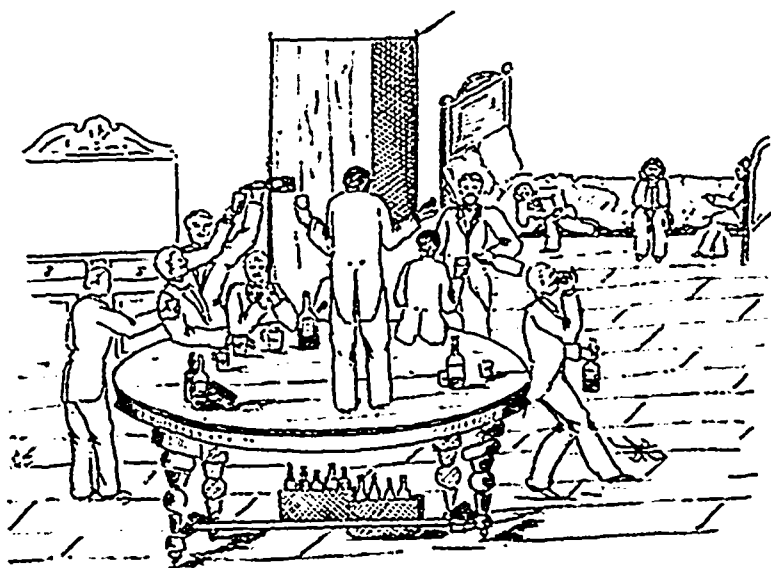
veuve Brindamour, qui tenait la pension, se tordait sur son lit solitaire d'où le sommeil s'était enfui à l'épouvante.

— Mon Dieu! mon Dieu! murmurait-elle, ça empire tous les soirs! Ils vont, bien sûr, finir par tout démolir cette nuit!

Les infortunés voisins, aussi tenus en éveil, commençaient à ressentir des atteintes d'aliénation mentale, et, dans les cours les plus rapprochées, les chiens donnaient, par leurs furieux aboiements, des signes de rage subitement déclarée.

Cependant, après des efforts surhumains, Franchères était parvenu à ramener un calme relatif en proposant à l'assemblée d'entendre quelques-uns des vers, cause de cette mémorable solennité. Comme Graind'orge, du reste timide de sa nature, ne réussissait qu'à se faire entendre à demi dans cette tempête à moitié assoupie, quelqu'un cria :

— Monte sur la table!



— Monte! monte! vociférèrent en chœur les vingt-cinq bohèmes chauffés à blanc!

Graind'orge dut s'exécuter, et récita quelques-uns des passages les plus saillants de son poème. Les trois vers

LA REVUE NATIONALE

VIN ST-MICHEL



Le plus efficace,

Le plus énergique

— DES —

TONIQUES STIMULANTS

Guérit infailliblement :

Faiblesse,

Pauvreté de sang,

Dyspepsie.

Trois petits verres par jour suffisent
pour rendre :

L'appétit meilleur,

La digestion facile,

Le sommeil paisible.

Le Vin St-Michel

REND LA SANTÉ AUX MALADES
LA FORCE AUX FAIBLES

En Vente Partout

MONGENAI, BOIVIN & CIE
338, RUE ST-PAUL, MONTREAL Seuls Agents pour le Canada

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

LA REVUE NATIONALE

L'INSTITUT KEELEY
69, RUE OSBORNE
MONTREAL

est le seul véritable Institut Keeley, dans la Province de Québec
pour la guérison de

L'IVROGNERIE
. LA MORPHINE . . .
. Et L'OPIUM

Se servant des Remèdes du célèbre Dr **LESLIE KEELEY**,
de Dwight, Illinois.

L'INSTITUT DE MONTRÉAL A PAYÉ

50,000 DOLLARS

pour le privilège exclusif de l'usage de ces remèdes et est obligé d'envoyer ses
médecins à Dwight pour apprendre l'administration du traitement.

Être sur ses gardes contre les charlatans qui annoncent quelques fois qu'ils
soignent d'après le système Keeley.

Ce sont des annonces fausses, faites pour tromper les patients qui veulent se
faire guérir.

Soyez certains de vous adresser au

No 69, rue Osborne, Montréal

Téléphone 4544

"Gérant Institut Keeley"

TOUTE CORRESPONDANCE CONFIDENTIELLE

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue
Nationale*.

-suivants, restés célèbres, firent éclater un tonnerre d'applaudissements et de vociférations laudatives :

Buvons, buvons, amis, de ce bon Macalomme,
Venant directement du brasseur qu'il dénomme :
C'est ça qui vous retape et vous refait un homme . . .

Mais son débit monotone et sa poésie fine et acérée souvent, mais manquant de couleur et par trop paisible à la longue, finit par ne pas tenir les imaginations en bride. Aussi, le héros du jour — gloire éphémère ! — se vit-il obligé de descendre des hauteurs triomphales où il avait pour un instant plané.

— Franchères ! Franchères ! hurla la foule délirante.

Franchères était à la fois le barde et l'acteur du Cénacle. De sa voix de basse taille, seule capable de dominer le tumulte, il redit ses vers les plus colorés. Mais bientôt, sa verve personnelle ne sut plus suffire à l'exigence générale, et l'on réclama avec des cris forcenés les sublimes envolées de Victor Hugo, les prosopopées les plus passionnées de Musset, les iambes les plus fulgurants de Barbier.

L'enthousiasme alors ne connut plus de bornes, et il fut un moment où Lucien, énervé par cette poésie volcanique et par les frénétiques transports qu'elle produisait, parut craindre de voir le toit sauter par-dessus les fortifications avoisinantes.

— Eh ! là-bas, le petit qui sort du collège, cria le gros Vachon à Lucien, comment la trouves-tu, leur poésie ? Ça ne vaut pas les classiques, hein !

-- C'est plus enlevé, osa dire Lucien.

— Comment, toi aussi ! fit dédaigneusement Vachon, tu donnes déjà là-dedans !

— Et, il me paraît que je suis en assez bonne compagnie, répliqua Lucien.

Les amis applaudirent, tandis que Vachon haussait les épaules.

En homme pratique, ce dernier appréciait surtout les classiques, et affichait le plus haut mépris pour toute l'école romantique et ses admirateurs.

Lucien éprouva de suite de l'éloignement pour ce gros garçon vulgaire qui le tutoyait de prime abord et le traitait si dédaigneusement. Peut-être, du reste, le sentiment d'antipathie qu'il ressentait déjà contre Vachon était-il un pressentiment de leurs démêlés et de leur rivalité futurs.

Cependant Grand'orge, plus excité que tous ses hôtes, qu'il n'avait pourtant pas conviés, cassait maintenant le goulot des bouteilles pour aller plus vite; tandis que le lit de Franchères s'éroulait sous la surcharge de sept invités trop remuants pour son équivoque solidité.

Chacun alors voulut jouer sa partie dans ce drame délirant, et l'on se mit à chanter en chœur les refrains les plus tapageurs de l'interminable répertoire de la bohème.

Jusqu'à trois heures du matin, la veuve Brindamour, qui pensait voir à chaque instant la maison s'effondrer sur son maigre corps convulsionné, recommanda son âme au Seigneur; tandis que les voisins - bons bourgeois d'habitude paisibles - devenus soudainement épileptiques, se ruaient à grands coups de genoux dans le dos de leurs épouses pleurnichantes, et vouaient à la damnation éternelle les énergumènes de la Mansarde du Palais.

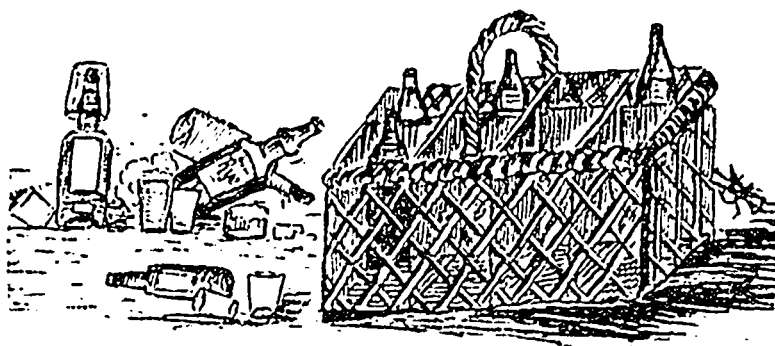
A trois heures du matin -- que tous les héros d'Homère le lui pardonnent! -- Franchères, supérieurement gris, faisait un discours en grec! Les mânes de Démosthènes durent rudement trépigner cette nuit-là! . . .

La dernière bouteille étant vidée jusqu'à l'ultime goutte, et tous étant pleins comme des futailles après la vendange, les invités de Franchères et de Maignan finirent par culbuter de conserve du haut en bas des escaliers, et par aller se déverser et se perdre dans les rues devenues trop étroites pour maints d'entre eux.

Après quelques collisions avec des réverbères qu'il prenait pour ses nouveaux amis et qu'il embrassait au passage,

Lucien se retrouva en face de la maison d'un parent qui lui donnait l'hospitalité.

Avec des efforts dignes des plus grands éloges, il parvint à faire jouer la clef dans la serrure, réussit à se hisser sans trop de fracas jusqu'à sa chambre, et finit par s'affaisser dans son lit, au centre d'un grand tourbillonnement de toutes choses.



CHAPITRE II

JAMES D'AMOREUX, BAPTÊME DE POÈTE



Il ne surprendrai personne en affirmant que Lucien se réveilla, le lendemain, avec un violent mal de tête, que sa jeunesse lui fit pourtant bientôt secouer, quand il eut marché quelque temps au grand air.

En se rappelant quelques-uns des incidents qui avaient marqué la soirée précédente — surtout les vers de Musset et de Victor Hugo qu'on avait récités et qui

étaient pour lui toute une révélation — il lui vint un vif désir de devenir un homme de lettres applaudi ; et il se promit de cultiver le talent littéraire qu'il sentait germer en lui.

Le hasard voulut qu'un événement, peu considérable en soi, mais qui devait pourtant prendre une grande importance dans sa vie, vint le confirmer ce jour-là même, dans ses résolutions.

Mlle Caroline de Richemond, qu'il avait connue deux années auparavant à Saint-Omer, et dont il avait gardé une si chaleureuse souvenance, vint à la ville et descendit chez ce parent de Lucien, dont elle était la cousine.

La grande joie que Lucien Rambaud ressentit de revoir celle dont il faisait, depuis deux ans, l'objet de ses plus doux rêves d'avenir, se trouva tempérée, pourtant, par la réserve extrême que Mlle de Richemond apporta à leur entrevue. Avec sa passion et son imagination fougueuses, Lucien s'était empressé de tirer des conclusions favorables de la coïncidence de cette visite de la jeune fille chez un parent commun, avec

son propre retour à Québec, et il en concluait que Caroline avait dû contribuer à leur rencontre, et qu'elle l'aimait aussi.

La froideur qu'elle lui témoignait en le revoyant, pensait-il, n'était assurément causée que par la gêne qu'elle éprouvait de laisser percer ses sentiments en présence d'autres personnes. Il saurait bien faire fondre cette glace, dès qu'ils se trouveraient seuls.

L'occasion s'en présenta immédiatement. La musique de l'un des régiments anglais, alors en garnison à Québec, jouait ce jour-là au jardin du Fort. Quand Lucien offrit à Mlle de Richmond de l'y conduire, elle parut accepter sa proposition avec plaisir.

On peut aisément se figurer le ravissement du jeune homme, lorsque, par le radieux après-midi de septembre qui s'épanouissait sur la ville, il se vit cheminant en compagnie de l'élégante jeune fille, par les rues ensoleillées et bruyantes.

En 1864, Québec n'avait pas cet aspect morne, cet air ensommeillé du château de Bois-dormant qu'il offre aujourd'hui. Le siège du gouvernement des deux Canadas, la résidence du gouverneur général et de trois régiments anglais jetaient beaucoup d'argent, d'animation, d'entrain dans la capitale de l'Union. Grâce à l'industrie de la construction des vaisseaux, si florissante alors, les faubourgs respiraient l'aisance, tandis que le luxe déployé par les femmes et les filles des ministres, des députés, des hauts fonctionnaires et des riches officiers anglais, faisait de la haute ville le centre le plus brillant, le plus affiné de l'Amérique anglaise.

En ce temps-là, le lieu de promenade, l'endroit de rendez-vous par excellence du beau monde était le jardin du Fort, les jours où la musique d'un régiment s'y faisait entendre.

Pauvre jardin ! combien je te revis déchu de ta splendeur passée, alors que, entraîné, il y a quelques années, par le désir de revivre encore en te parcourant les impressions de ma vingtième année, je me glissai, presque craintif, dans ta silencieuse enceinte !

Parterres incultes, gazons négligés, plates-bandes envahies par l'ivraie, arbres coupés dont l'absence éclaircissait par trop l'épaisse frondaison de jadis ; quel abandon, quelle désolation pesaient maintenant sur vous !

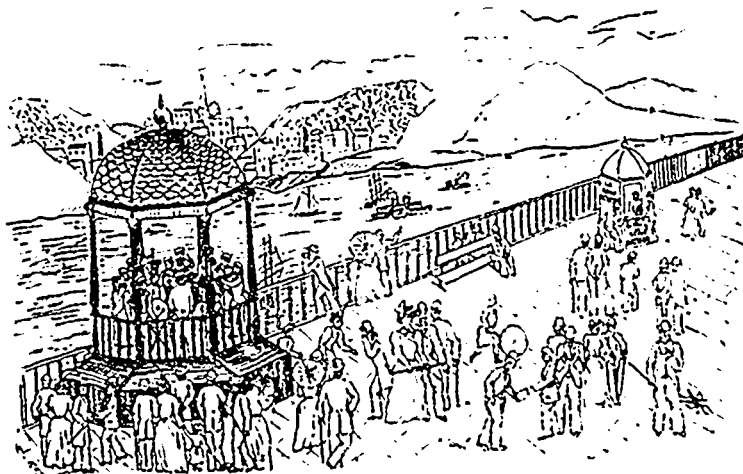
Deux ou trois bambins, gardés par une bonne assoupie, faisaient des pâtés de sables dans les allées désertes, avec la gravité d'enfants de croque-mort qui s'essaient à jouer dans un cimetière tandis qu'un vieillard invalide, affaissé sur un banc chancelant, aspirait, engourdi, un dernier rayon de soleil, avant que d'achever tout à fait d'expirer.

Saisi par cet air sépulcral, je traversai le jardin sans m'y arrêter, promenant mon regard attristé sur la vaste rade où pas un vaisseau d'outre-mer n'était en vue.

Combien, il y a trente ans, ce site, alors enchanteur, offrait un aspect différent ! Ratissez ces allées, peignez ces parterres où des fleurs rares et variées faisaient éclater en notes vibrantes les couleurs les plus vives ; replantez ces grands chênes dont les longs bras élevaient un dôme de verdure au-dessus des gazons veloutés ; peuplez d'une foule élégante ce jardin où l'art luttait gaiement avec la grande nature ; saisissez au passage ces regards d'amoureux qui marchaient langoureusement dans les allées ombreuses, en écoutant chanter dans leur âme la suave mélodie d'amour qu'accompagnaient les accords tantôt rieurs, tantôt plaintifs, d'une musique artistement conduite ; jetez sur ce paysage si brillamment animé l'immensité d'un ciel inondé de soleil dont le feuillage des bouleaux et des chênes tamisait les rayons ; arrêtez vos yeux sur la rade peuplée de centaines de navires venus de tous les points du globe, et puis, laissez-les errer sur cet admirable horizon de montagnes dont les mamelons, mollement arrondis, verdoient ou jaunissent au premier plan, avec les côteaux de Beauport et de l'île d'Orléans, pour aller, bleuâtres, se perdre en s'amincissant, s'estomper, se fondre enfin dans l'azur pâle des fuyants lointains ; et vous aurez un vague reflet du superbe tableau qu'offrait le jardin

du Fort à cette époque où la vie battait son plein dans l'aristocratique capitale des deux Canadas.

Quand Mlle de Richemond et Lucien Rambaud arrivèrent au jardin, les promeneurs y affluaient déjà, le concert étant commencé.



Echelonnés sur l'estrade, qui s'élevait au point culminant, les musiciens du 60e, leur petit bonnet crânement inclinée sur l'oreille, jouaient comme morceau d'ouverture la marche militaire de *Faust* qu'ils enlevaient avec bravoure.

Lucien et sa compagne prirent rang parmi les promeneurs qui faisaient le tour du jardin par les allées latérales. A petits pas ils allaient, frôlés à tout moment par les énormes jupes des dames que gonflait outre mesure la crinoline obligatoire de l'époque, tandis que les hommes, avec leurs manches de veston et leurs pantalons bouffants, semblaient rivaliser avec les femmes pour exagérer les proportions des membres et imposer à la structure du corps humain une forme tout à fait différente de celle que lui a donnée la nature. Mais qui eût alors songé à se plaindre de cette anomalie ? La mode les voulait ainsi vêtus, et les uns et les autres se trouvaient fort bien de la sorte.

Le rythme guerrier de la marche de Gounod, qui faisait

bondir les ondes sonores de l'air à travers les éclats des cuivres, stimula Lucien et acheva de lui mettre du courage au cœur.

Avec une hardiesse dont, la veille, il ne se fût pas cru capable, il fit à Mlle de Richemont l'aveu complet de la passion dont il se sentait pris pour elle depuis deux ans. Il lui rappela leur rencontre à Saint-Omer, la première soirée chez M. Morel, le pique-nique sur les bords pittoresques de la rivière des Perdrix, leur ascension dans le clocher où leurs deux noms allaient rester bien longtemps gravés et enlacés sous le clair regard des astres.

S'échauffant d'avantage, il lui fit part du culte qu'il lui avait voué depuis lors, de toutes ses aspirations vers elle, lorsque, prisonnier dans les sombres murs du collège, sa seule distraction, son seul bonheur était de répéter le nom de Caroline dans des vers qu'elle lui inspirait à son insu, et de contempler en extase sa figure adorée dans le miroir fidèle de son souvenir.

— Maintenant, il avait quitté le collège et venait d'être admis à l'étude du droit. Dans trois ans, il serait avocat. Avant cinq ou six années, quand serait venue la clientèle, il se verrait sans doute en mesure de l'épouser, si, toutefois, elle voulait bien lui faire l'honneur de lui accorder sa main.

Ici, Mlle de Richemond, qui avait écouté, impassible, mais non sans rougir un peu, ne put empêcher un sourire d'effleurer ses lèvres, avec cette expression railleuse qui avait déjà fait mal autrefois à Lucien.

— Mais ne songez-vous pas, monsieur Rambaud, répondit-elle, que je ne serai plus bien jeune dans cinq ou six ans d'ici, et que ce serait un peu beaucoup attendre pour une personne qui compte déjà, comme moi, vingt printemps épanouis et même évanouis ?... Et puis, en supposant que je voulusse bien aujourd'hui vous accorder les cinq ou six années d'attente que vous me demandez, qu'est-ce qui me garantirait la constance de votre affection ?

— Mon amour qui est sans borne, et ma parole, Mademoiselle.

— Votre parole, monsieur Rambaud, je crois à toute sa sincérité. Quant à votre affection, si grande qu'elle puisse être, laissez-moi vous dire qu'elle n'a pas encore subi l'épreuve par laquelle la fera bientôt passer la comparaison que vous ne manquerez pas de faire dans le monde où vous entrez, entre nombre de jeunes filles, des plus belles et des plus accomplies, et moi dont vous vous êtes épris quand vous n'étiez encore qu'un enfant, parce que j'étais peut-être la première que vous fréquentiez dans l'intimité.

— Personne ne m'apparaîtra jamais plus charmante que vous, Mademoiselle ! s'écria Lucien, dont le cœur commençait à se serrer.

— Permettez-moi de vous dire que, avec votre inexpérience du monde, vous n'en sauriez répondre d'une façon absolue. Et, comme je me trouverais, moi, dans une jolie position si, après vous avoir engagé mon cœur, je vous voyais faire chez d'autres jeunes filles des découvertes qui ne seraient pas du tout à mon avantage ! J'admets, dans ce cas, que vous voulussiez bien ne pas manquer à votre parole ; mais vous ne m'épouseriez plus que par devoir, alors... et nous serions voués tous deux au malheur irréparable d'un mariage sans amour réciproque et complet ! Vous voulez bien m'accorder quelques qualités ; mais est-ce donc là toute la somme de bonheur que j'en puisse espérer, et ne dois-je attendre de votre affection d'aujourd'hui que l'espérance, incertaine, d'une union si longtemps d'avance toute grosse de périls ?...

— Oh ! vous ne m'aimez pas, Mademoiselle, pour me parler ainsi.

— Mais en vérité, Monsieur, veuillez donc me dire comment j'ai pu vous laisser croire que je vous aimasse ? Citez-moi une de mes paroles, rappelez-moi un seul de mes gestes qui aient pu vous donner à penser que je partageais les sentiments d'affection que vous dites entretenir depuis si longtemps.

pour moi, sans que, je vous assure, je m'en sois un seul instant doutée !...

En ce moment, ils passaient derrière l'estrade, tout près des musiciens qui exécutaient l'ouverture du *Barbier de Séville*. Cette musique pimpante, ricuse de Rossini, sur les fines broderies de laquelle se détachait la voix moqueuse de Mlle de Richemond, fit mal à Lucien ; car elle semblait railler la douleur qu'il ressentait de voir son bel oiseau bleu de rêve s'enfuir à tire-d'aile.

— Il m'avait semblé, objecta-t-il timidement que, lorsque nous nous rencontrâmes à Saint-Omer... il y a deux ans...

— Mon Dieu, Monsieur, vous étiez si jeune alors, que vous avez dû vous méprendre complètement sur la nature de mes sentiments à votre égard. Je vous avouerai volontiers que je ne fus pas sans m'apercevoir que vous me faisiez un peu la cour. Mais comment, moi, alors âgée de dix-huit ans, aurais-je pu prendre au sérieux les attentions d'un collègier ? Nous avons bien, si vous voulez, tous les deux dix-huit ans ; mais nous n'étions pas du même âge ! Maintenant, que j'aie joliment accueilli vos prévenances, je n'en saurais disconvenir. Mais pouvais-je agir autrement, lorsque celui de qui elles me venaient se trouvait être le neveu de mon hôte, M. Morel ? Et, de ce que je me sois montrée aimable avec vous, sans rien de plus, s'ensuit-il que je vous aie donné le droit de croire à quelque inclination sérieuse ?...

— Evidemment non, Mademoiselle ! dit amèrement Lucien. Et j'étais, en vérité, bien enfant pour vous avoir ainsi voué ma vie entière, alors que j'aurais dû savoir que vous ne pouviez pas vous éprendre d'un pauvre écolier, et que, du reste, vous aimez sans doute quelqu'un plus prêt à faire votre bonheur !

— Oh ! n'allons pas à présent — comme vous direz quand vous serez avocat — nous écarter de la question ; et, laissez-moi vous dire que, si je suis très peiné du chagrin que vous paraîsez éprouver de ma franchise, je ne saurais vous autoriser à scruter aussi attentivement ma vie.

Après le beau rêve si longtemps savouré, le réveil du pauvre amoureux était si brusque et si cruel, qu'il lui semblait que tous les ressorts de son être se brisaient en lui. Il marchait machinalement à côté de Mlle de Richemond, se sentant enfoncer dans un abîme de désolation.

Et pourtant, des amoureux, les yeux tendrement unis, le frôlaient de leur bonheur insolent ! . . .

A cet instant, les musiciens attaquèrent une fantaisie sur la plaintive romance *The last rose of summer*. Au bout de la seconde phrase musicale, la fanfare s'arrêta net ; et puis, on entendit un étrange écho répéter au loin les deux dernières mesures. Et ainsi, de deux phrases en deux phrases, un second groupe de musiciens cachés dans le jardin du gouverneur, à quelques cents pieds de là, renvoyaient aux auditeurs surpris et charmés les dernières notes qu'ils venaient d'entendre auprès d'eux.

Ces sons variés et mélancoliques des cors se plaignant là-bas, sous le mystérieux ombrage, rapportaient à Lucien l'écho de sa propre désespérance, et une tristesse lourde comme des mondes s'abattit sur lui.

Que dit-il ensuite à Mlle de Richemond, lorsqu'ils revinrent à la maison de leur parent commun ? c'est ce qu'il ne put jamais se rappeler par la suite, tellement la douleur, qui l'étreignait à l'étouffer, semblait avoir chassé hors de lui son âme.

Le dîner et la soirée qui suivirent glissèrent sur sa mémoire sans y laisser de trace ; et il ne se souvint jamais que de l'heure où il se retrouva seul dans sa chambre à coucher, qu'une mince cloison séparait de la pièce occupée par Mlle de Richemond.

— Elle ne m'aime pas parce que je ne suis rien encore, pensa-t-il soudain. L'orgueil de son intelligence et du nom historique qu'elle porte si fièrement lui font mépriser ma personne et mon nom encore inconnus. Eh bien, je veux rendre le mien célèbre aussi ! À part mon pauvre amour dédaigné, elle ignore tout de moi, et ne saurait soupçonner

les pensées généreuses qui font battre mon cœur. Je donnerai l'essor à cet essaim de poétiques idées que je sens palpiter dans l'intimité de mon être. Elles prendront corps sous ma plume, et, la publicité leur donnant des ailes, comme de brillants oiseaux des tropiques, elles s'envoleront, emportant mon nom, obscur aujourd'hui, pour le faire étinceler au-dessus de la foule.

Sous le coup de la grande émotion qui venait de l'empoigner, il se mit à l'œuvre. Et là, dans cette chambre silencieuse, mais toute pleine de son premier désenchantement d'amour, il composa les premiers vers d'un poème d'assez longue haleine auquel il songeait depuis quelque temps.

Si mince était la cloison qui le séparait de la chambre de la dédaigneuse jeune fille, qu'il entendait le souffle léger de la respiration de Caroline qui s'était endormie sans se douter que sa froideur inspirait en ce moment le futur auteur d'œuvres désormais nationales.

Mlle de Richemond partit le lendemain, et ce ne fut que nombre d'années plus tard que Lucien, depuis longtemps guéri de sa passion pour elle, la rencontra — encore fille — avec le doux contentement de la sentir se caresser de ce regard de curiosité admirative qui s'arrête sur les personnes de marque.

Il n'avait pourtant pas dû attendre si longtemps pour savourer une revanche ; car six mois après qu'il avait commencé d'écrire son poème dans le silence de la nuit cruelle qui l'avait pourtant sacré écrivain, une revue de Montréal acceptait le travail vraiment remarquable du jeune auteur et le publiait.

Les directeurs de la revue, voulant accroître le nombre de leurs abonnés, annoncèrent l'apparition du poème de Lucien Rambaud à grand renfort d'affiches placardées en maints endroits de la ville.

Juliette Morel, cousine de Lucien, se trouvait alors à Montréal. Etant sortie avec Mlle de Richemond, elles aperçurent, imprimé en larges caractères, le nom de Lucien

qui figurait sur les affiches, avec le titre de l'œuvre qui allait paraître.

— Mais est-ce bien là ton cousin dont il est question ? demanda Mlle de Richemond à Juliette.

— Certainement, répondit celle-ci.

— Quoi, lui ? si jeune ! s'écria Mlle de Richemond, toute surprise, et puis rêveuse.

Ce mot, que lui rapporta sa cousine, fut le premier baume qui cicatrisa la plaie saignante que Lucien Rambaud portait encore au cœur.

JOSEPH MARMETTE.

(à suivre)



ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

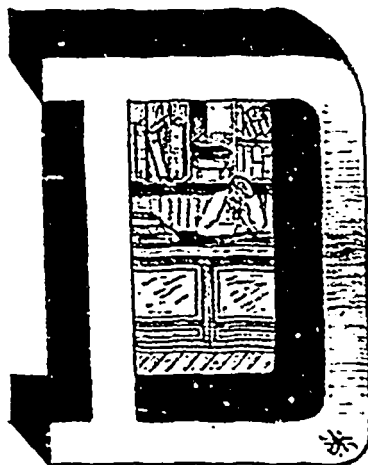
Depuis nombre d'années, il est question de changements dans les méthodes d'enseignement commercial, et la *Revue Nationale* ne peut rester en dehors d'un mouvement créé en faveur de cette importante réforme.

Nous croyons donc être utile à nos lecteurs et au public en général en publiant ci-dessous le travail que M. Tancrede Bienvenu, assistant directeur gérant de la banque Jacques-Cartier, a lu devant la Chambre de Commerce de Montréal.

M. Bienvenu, quoique jeune encore, puisqu'il est né en 1859, a cependant acquis une grande expérience pratique en affaires et en enseignement commercial.

Issu de deux familles bien connues du comté de Verchères, M. Bienvenu fit ses études au collège de Varennes, où il obtint la médaille de bronze offerte par le gouverneur-général. Quelque temps après sa sortie du collège, il y revenait comme professeur de la classe d'affaire. Appelé, dans la suite, à la banque Jacques-Cartier, il atteignait rapidement la position importante de assistant directeur-gérant, qu'il occupe actuellement.

M. Bienvenu est donc tout-à-fait compétent à traiter la question qui nous occupe. Le rapport ci-dessous, lu par M. Bienvenu, a été, séance tenante, contresigné par deux de ses collègues de la Chambre de Commerce, Messieurs L.-E. Morin, fils et Ubald Garant.—LA DIRECTION.



DANS sa séance du 22 Février dernier, sur la proposition de M. J.-X. Perrault, la Chambre de Commerce me chargeait de faire un rapport sur les moyens à prendre pour promouvoir l'instruction commerciale dans notre district. J'ai accepté la tâche qui m'était échue, et je sou mets franchement mes vues sur ce sujet.

Depuis nombre d'années, on agite, dans cette province, la grande question de l'instruction, et cela, sans résultat réelle-

ment pratique et constant, du moins pour ce qui concerne l'étude du commerce. Ces divers mouvements, opérés par la classe instruite vers le progrès, sont momentanément suspendus pour des raisons qu'il ne m'appartient pas de discuter en cette circonstance.

Dans mon humble opinion, il faut avancer graduellement, prêter main forte à la classe enseignante, ne rien brusquer et surtout ne pas se contenter d'un seul coup d'épaule pour sortir de l'ornière et de la routine. Le succès ne répondra peut-être pas à nos premiers efforts, mais ce serait faire preuve d'inconstance que de fléchir devant les obstacles qui surgiront inévitablement devant nous. Il ne s'agit pas, pour le moment, de faire vite et de produire beaucoup en peu de temps, mais plutôt de donner une impulsion nouvelle et pratique aux institutions qui se dévouent à l'enseignement du commerce, et leur continuer une protection efficace.

Quels sont les moyens à prendre pour compléter, par des notions commerciales, les sèches théories de la comptabilité et faciliter aux jeunes gens l'accès aux positions lucratives ? Telle est la question à résoudre.

Avant d'écrire le présent rapport, et d'exprimer mon opinion sur des questions toutes brûlantes d'actualité, j'ai cru prudent de prendre conseil d'hommes versés dans les affaires et dans la finance, et je puis ajouter qu'ils partagent mes vues sur les points principaux.

L'importance de la réforme que nous désirons opérer dans les études commerciales est telle que, déjà dans le passé on a posé les bases préparatoires d'un programme qui causa du retentissement et fit naître bien des espérances.

Aussi je profite de la circonstance pour offrir de sincères félicitations à deux de nos membres qui, dès la fondation de cette Chambre, ont jeté la semence des idées de progrès qui occupent, en ce moment, bien des esprits : j'ai nommé Messieurs Parizeau et Perrault.

Le devoir du présent est de continuer une œuvre que nous pouvons mener à bonne fin, si nous savons nous enten-



M. TANCREDE BIENVENU

Photographie Quéry, frères

dre sur l'uniformité des moyens à choisir comme garantie de succès.

Le niveau de l'instruction commerciale peut encore monter beaucoup dans notre pays, et le monde financier ne doit pas se composer exclusivement de hardis spéculateurs, mais aussi d'hommes qui, par l'étendue de leurs connaissances multiples, inspirent confiance et donnent du prestige à leur position. Pourquoi le banquier, le commerçant, etc., ne figureraient-ils pas au premier rang de la société, comme ceux qui s'adonnent aux professions libérales ? Or, il faut bien l'avouer, il nous reste encore du chemin à parcourir pour élever l'enseignement commercial à la hauteur de l'enseignement classique. On accumule, il est vrai, des notions de comptabilité, mais la vraie science commerciale en est encore à ses premiers essais. Ainsi, tel étudiant, par exemple, qui trouvera le secret d'un problème algébrique, ignorera souvent les éléments de la géographie et fournira une correspondance sans allure et pauvre de style. Les connaissances littéraires, dans les deux langues, sont aussi une nécessité à l'heure actuelle, et nous grandirons dans le respect et la confiance du public, du moment que nous cesserons de passer pour des aligneurs de chiffres.

J'insiste de nouveau sur les bonnes intentions qui nous animent, et je repousse d'avance toutes les insinuations malveillantes qu'une prévention injuste peut faire naître sur notre compte. Loin de nous la prétention de nous immiscer, en aucune manière, dans la direction des études commerciales ! — mais, comprenant le besoin d'une science plus pratique, il est permis de croire que notre projet sera favorablement accueilli par ceux qui doivent marcher avec nous.

PROGRAMME PERRAULT.

J'ai étudié attentivement le programme d'examen soumis à cette Chambre, le 15 février dernier. Malgré la date du 1^{er} mai 1890, qui retrace son origine, il n'a cependant rien

perdu de son actualité. L'exposé des questions et l'ordre des matières dénotent de la part de son auteur une connaissance approfondie et solide des choses qui constituent l'âme d'un cours commercial.

Mais le temps est-il venu d'imposer ce programme, et le corps enseignant ne mérite-t-il pas d'être consulté sur un projet qui devient d'une importance capitale pour lui ?

Le but que se propose la Chambre de Commerce est naturellement de promouvoir les intérêts des professeurs qui se dévouent à l'enseignement commercial. Or, s'il n'y a pas d'entente, entre les collèges et cette Chambre, dans la rédaction et le choix d'un programme uniforme, nous nous exposons à subir un échec humiliant, pour nous, et désastreux pour l'œuvre que nous avons à cœur de protéger. Ne serait-ce pas aussi décourager à jamais des gens bien intentionnés si, au début de l'entreprise, on agit avec précipitation, de manière à indisposer contre nous ceux mêmes qui ont le premier mot à dire sur la question ?

Je considère plus opportun, pour le moment, de communiquer avec les directeurs des institutions commerciales, d'appeler un congrès de délégués des différents collèges et d'élaborer avec eux le programme que nous désirons faire adopter. Ce programme, connu à l'avance, mettra en lumière bien des points obscurs, stimulera le zèle des professeurs et l'ambition des élèves, et fera éviter des malentendus regrettables. Par ce moyen aussi, nous pourrons établir sur une base équitable les chances de succès de chacun des concurrents.

1^o Pour arriver à ce résultat désirable, je suggérerais d'établir un comité permanent d'instruction commerciale, composé de cinq à six membres de cette chambre. Réunis en congrès avec les délégués ci-haut mentionnés, ces messieurs traceront le plan d'un programme lucide, complet, dont les différents articles seraient adoptés, rejetés ou modifiés, à la majorité des voix.

2^o Remplaçons le grand prix par une série d'allocations,

dont la variété et l'importance seront un puissant encouragement pour les élèves. Je prends comme exemple l'association des banquiers qui accorde, de temps à autre, une prime, pour le meilleur ouvrage écrit sur un sujet commercial quelconque. En suivant cette voie, la Chambre de Commerce crée un fort courant d'émulation parmi les élèves de nos académies, et cet encouragement d'un nouveau genre compense amplement le grand prix proposé dans le programme de M. Perrault. Notre mobile n'est pas, en effet, cette curiosité stérile qui cherche à peser la valeur des divers modes d'enseignement et à mesurer la capacité des institutions selon le caprice et les sympathies d'un bureau d'examineurs. Mais nous désirons rendre justice à tous, sans oublier, cependant, que la réputation d'une maison est un bien à conserver et à respecter.

Or, par ces différents concours périodiques que je propose, la porte est fermée à toutes les rivalités malsaines. Les compositions des élèves sont remises au comité d'instruction de cette chambre, qui s'adjoint un ou deux délégués des collègues pour surveiller les corrections et faire ensuite un rapport sur le jugement à rendre.

Le mode d'examen et de récompenses, proposé par M. Perrault, est bien de nature, sans doute, à créer de légitimes ambitions. D'un autre côté, le fait de convoquer, à la fin d'une année scolaire, les élèves des différents collèges pour leur faire subir un examen, peut aussi faire surgir une foule d'inconvénients qu'il faut prévoir et éviter dans la mesure du possible.

Les collèges n'ont pas, chaque année, des élèves de talent, capables de soutenir la réputation de leurs professeurs et prêts à subir les épreuves d'un interrogatoire dans lequel la timidité comme l'audace jouent un rôle si tranché. Ne pas concourir, c'est avouer son incapacité ; entrer en lice, avec la quasi-certitude d'une défaite, c'est le fait d'un dévouement et d'une générosité, qui ne sont pas ordinaires. Laissons aux académies commerciales le soin de conférer les grades accou-

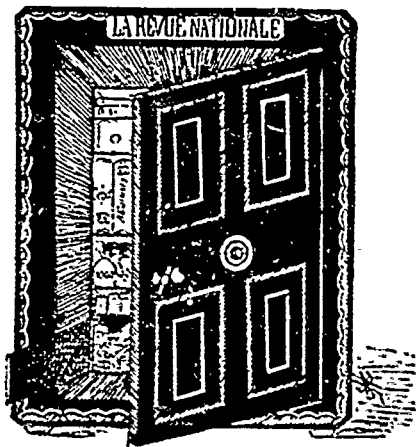
tumés, et faisons l'expérience des moyens que je viens de suggérer.

3^o La Chambre de Commerce pourrait aussi décerner un diplôme spécial, sous forme de brevet de capacité, aux élèves qui subiraient un examen devant le comité de l'instruction commerciale. Les noms des divers concurrents n'arriveraient à la connaissance du public que dans le cas d'un examen satisfaisant. De cette manière, les collèges ne risqueraient aucunement de compromettre leur réputation, par suite de l'échec de leurs élèves ; ce diplôme supplémentaire serait une haute et puissante recommandation pour ceux qui l'obtiendraient, et cette chambre aurait droit aux félicitations de tous les hommes bien pensants.

J'ai émis mon opinion avec franchise, m'appuyant sur mes quelques années d'expérience dans le professorat, pour accomplir un devoir et rendre justice à une cause qui mérite toute notre attention et toutes nos sympathies.

En poursuivant cette œuvre de réorganisation commerciale, nous ferons preuve de vrai patriotisme et nous grandirons dans l'estime de ceux qui ont les yeux sur nous et qui attendent avec anxiété le résultat de nos travaux.

TANCRÈDE BIENVENU.



CHRONIQUE DE L'ETRANGER

Le fait saillant du mois passé, c'est la nouvelle querelle franco-anglaise, à propos des territoires litigieux du centre de l'Afrique.

Une compagnie anglaise de colonisation a des prétentions très gloutonnes sur certaines de ces régions encore absolument mal délimitées. Bien entendu, les français, qui ne sont jamais en arrière dans leurs aspirations coloniales, hésitent, un peu, à reconnaître les droits des anglais.

Deux expéditions françaises sont en ce moment en marche dans ces pays, et souvent elles se heurtent à leurs voisines étrangères, qui les reçoivent avec une forte mauvaise humeur.

Tant que ces petits conflits demeurent circonscrits entre les différents explorateurs, l'aigreur, qui s'en dégage, est assez peu menaçante, mais, si la chose arrive à la publicité universelle, par la bouche des ministres des nations intéressées, cela prend de suite l'ampleur d'une querelle internationale.

Sir Edward Grey, sous-secrétaire d'Etat anglais pour les Affaires Etrangères, a été amené dernièrement à dire, au parlement, des paroles assez graves dans le fond, quoique, comme toujours, modérées et courtoises dans la forme.

M. Labouchère, qui met généralement des bâtons dans les roues, s'est de suite levé et a accusé le gouvernement d'avoir fortuitement lancé une menace inutile à la France.

De là, commentaires passionnés de la presse universelle, plus sérieux chez les journalistes anglais, mais particulièrement vifs dans la petite presse française. Les grands journaux de partout, quoique ayant conservé la gravité de leur format, se sont pourtant laissé emballer également, et, pendant quelque jours, on ne parlait de rien moins que d'une déclaration de guerre.

La réponse de M. Hanotaux, ministre des Affaires Etrangères, se fit attendre quelque peu, mais elle a été de tous points conforme à la dignité d'un pays, grand et fort.

Refaisant l'historique de la question, dans la calme atmosphère du Sénat, M. Hanotaux a complètement rejeté les prétentions anglaises, en établissant simplement que la seule puissance suzeraine des territoires contestés était la Turquie. Il admettait cependant que les anglais pouvaient bien avoir obtenu certaines concessions et qu'il serait le premier à les discuter s'ils voulaient bien les indiquer devant un tribunal international. Le ministre français terminait son discours en affirmant que les deux grands pays intéressés dans l'affaire sauraient, au moment opportun, trouver un terrain solide de concessions mutuelles.

Voilà le langage d'un homme d'Etat. Aucune forfanterie, aucune aigreur, des faits, de la modération. de la fermeté, beaucoup de fermeté.

Là en est la question pour le moment, mais soyez convaincus que tout s'arrangera à l'amiable, comme cela arrive toujours — je l'ai déjà dit ailleurs — depuis que les diplomaties anglaises et françaises se montrent d'une fermeté égale.

Mais, me direz-vous, qu'en pensent ces bons nègres d'Afrique ? Ont-ils été consultés pour savoir à quelle sauce ils seront mangés.

Oh ! ça, non, par exemple, ils se contentent de récriminer un peu, en philosophes.

Qu'importe l'assaisonnement, se disent-ils, avec une amertume toute primitive, nous sommes destinés à bouillir dans le pot-au-feu commercial européen. Le portugais l'anglais, l'allemand, le français, tout cela nous est bien égal, pourvu qu'on ne nous fasse pas trop languir.

Ce raisonnement nègre me paraît de pure logique, car ces pauvres diables, malgré leurs flèches empoisonnées et leur climat meurtrier, commencent à s'apercevoir qu'ils ne peuvent tenir longtemps contre la rapacité de la civilisation humanitaire.

Ils étaient si heureux pourtant dans leur beau pays, avec ses sombres forêts, ses grands lacs, ses immenses cours d'eau ; et voilà, soudain, qu'un essaim d'hommes étranges, la foudre en main, viennent leur apprendre et leur prouver que leur bonheur sera encore plus grand, quand ils auront cédé aux envahisseurs tout ce qui leur appartient.

Ces bons nègres me semblent passablement débonnaires, et, je me demande, si, par hasard, il leur prenait fantaisie de venir ainsi explorer l'Europe, si on les recevrait avec autant de bonhomie qu'ils ont accueilli les explorateurs, avides de mettre leur patrie en coupe réglée.

Mais, j'ai bien tort d'ergoter.

Ainsi marche le monde. Et c'est juste, paraît-il, car celui qui a de l'argent, plein son gousset, et un bon fusil entre les mains, doit nécessairement opprimer le pauvre diable, qui n'a pas plus d'argent que de gousset et ne possède qu'une modeste flèche pour se défendre.

Ce n'est pas nouveau, ce que je dis là, mais c'est toujours drôle de le constater.

En résumé, la force prime le droit. Vous l'aviez dit avant que je l'écrive.

Un bien pénible procès vient d'avoir un triste dénouement devant les tribunaux anglais. Oscar Wilde, littérateur éminent et dramaturge célèbre, a vu sa réputation s'effondrer dans la boue.

En voulant prouver trop, il s'est mis la corde au cou et il a causé un joli scandale dans le monde anglais.

Le voilà maintenant traduit à son tour devant les prudes tribunaux de son pays et il est sûr de son affaire : une bonne et due condamnation, avec tout son cortège de tristesses et de réflexions.

A ce propos, beaucoup de journaux ont glosé sur la moralité anglaise, en citant de copieux exemples à l'appui de leurs assertions.

Voilà qui n'est pas du tout charitable et même quelque peu enfantin.

Tous les peuples ont leurs plaies, qu'ils traitent à leur gré, sans que les voisins aient raison d'y mettre le doigt. Ces critiques me font l'effet de deux hommes plantés, face à face, avec beaucoup de boue devant eux qu'ils se jettent mutuellement à la figure.

Les vices ne sont pas nationaux, ils sont malheureusement universels, et les nations devraient conclure entre elles un traité international de silence, quand de pareilles turpitudes voient le grand jour.

Ce serait plus moral d'ailleurs et causerait beaucoup moins de scandale que leur étalage public, devant des yeux et des oreilles, avides de tout voir et de tout entendre.

En quittant l'Angleterre, je ne puis m'empêcher de citer un correspondant fantaisiste, qui donne une merveilleuse opinion sur les résultats certains d'une guerre entre la France et la Grande-Bretagne.

D'après cet estimable journaliste, la France craint énormément une rencontre avec l'Angleterre, car celle-ci ruinerait immédiatement son commerce sur mer, bloquerait ses ports et imposerait à la République Française une formidable indemnité de guerre, sous laquelle elle resterait écrasée pour toujours.

Ce petit tableau d'un reporter américain est tout bonnement délicieux dans sa naïve simplicité.

Comme il fait bon d'être ainsi capable de trancher les conflits internationaux ! J'aimerais à voir la tête du charmant écrivain qui a condamné la France de façon si expéditive ; ce doit être un bipède, d'origine teutonne, avec une paire d'yeux convergents, dont les regards s'arrêtent sur le bout d'un nez, assurément fait pour ne se fourrer nulle part.

Aux Indes, nous avons une bonne révolte, à Chitral ou Petit Cashgar.

C'est toujours la même chose aux colonies. Au moment où on s'y attend le moins, crac, voilà une tribu, une peuplade qui se fâche et tue tous ceux qui lui tombent sous la main.

Ici, c'est un jeune officier, avec une soixantaine d'hommes, qui a écopé

Le lieutenant Ross s'en allait tranquillement renforcer une garnison, quand une foule d'indigènes lui sont tombés dessus et l'ont massacré avec tout son monde.

Je suis tranquille sur les résultats définitifs, mais comme ancien officier colonial, je déplore la perte d'un camarade.

J'en ai tellement vu de bons officiers, tués dans de pareilles circonstances, que ça m'attriste toujours, plus que je ne saurais dire.

Rien comme d'avoir été militaire pour aimer la paix et trouver bête la mort cruelle de braves jeunes gens, pleins d'ardeur et d'avenir, qui vont, sous prétexte de gloire nationale, se faire tuer, souvent pour une cause dont ils n'apprécient généralement pas la valeur.

En Allemagne, le prince de Bismark a fêté le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance.

A cette occasion, il y a eu grand tapage au Reichstag.

Le président, M. Von Levetzow, proposait au parlement d'envoyer, à cette occasion, des félicitations au prince de Bismark, mais par une majorité assez forte, le Reichstag refusait de sanctionner ce vœu.

Un tumulte général suivit le vote, qui entraîna de suite la démission du président et des vice-présidents.

L'empereur, furieux, voulait dissoudre le Reichstag, mais il en fut déconseillé par son entourage. Et pour prouver à Bismark tout son respect pour lui, il lui adressait un télégramme ému et allait en personne lui faire visite avec ses fils aînés.

Aux fêtes, qui accompagnèrent cet événement, l'empereur a tenu à commander lui-même la garde d'honneur et a défilé, en tête des troupes, devant le grand homme allemand, qui se tenait à son balcon.

Je crois que c'est là le chant du cygne du Chancelier de fer, qui termine une vie bien remplie, par un triomphe sans égal dans l'histoire allemande.

La paix est, dit-on, signée entre le Japon et la Chine.

Les conditions, jusqu'à ce jour, paraissent être les suivantes :

- 1° L'indépendance de la Corée ;
- 2° Cession aux japonais des territoires conquis par eux ;
- 3° Cession de l'île de Formose ;
- 4° Une indemnité de guerre de \$100,000,000 ;
- 5° Une alliance offensive et défensive entre la Chine et le Japon.

Mais tout cela n'est pas définitif, car les puissances étrangères maugrèrent contre certaines de ces clauses qui paraissent léser leurs intérêts reconnus par traités.

Il nous faudra donc attendre encore quelque temps pour apprendre la teneur définitive des conditions de paix.

Li Hung Chang a reçu une balle heureuse, qui l'a blessé légèrement et a singulièrement aplani les difficultés des pourparlers engagés.

Le Mikado, en apprenant cette tentative d'assassinat sur l'envoyé chinois, a immédiatement accordé une armistie, en exprimant à la Chine tous ses regrets d'un attentat aussi barbare.

Décidément les japonais sont très modernes, très civilisés.

Voilà une campagne qui a été rondement menée, tout d'un côté, rien de l'autre, par exemple.

C'est une guerre finie, tant mieux, ou tant pis, car on ne sait pas si la terrible raclée, que viennent de subir les chinois, ne les réveillera pas au point d'inquiéter l'Europe, un jour à venir.

CONSTANCE ET LOYAUTÉ



Il s'appelait M. Loyal, un nom rare, évoquant l'idée d'une qualité peu commune. Il n'était guère connu. On savait qu'il avait vécu à l'étranger, et l'opinion la plus généralement accréditée lui attribuait, pour pays natal, le Brésil, où il était né, disait-on, de parents français.

Bien qu'il se montrât toujours d'une courtoisie parfaite, il était peu liant et ne se livrait pas. Ses cheveux et sa barbe étaient d'une blancheur immaculée, ce qui l'eut fait prendre pour un vieillard, si tout le reste de son signa-

lement n'eut protesté contre une semblable supposition.

L'œil en était vif; le teint, peut-être un peu trop vermillonné, n'avait pas de ces nuances violacées que l'âge amène chez les tempéraments sanguins. La taille, moyenne, avait une carrure plutôt forte qu'élégante. La démarche était élastique; le corps droit; le maintien, naturel; l'aspect général, imposant. Le front, large, dominait une épaisse arcade sourcilière sous laquelle brillaient deux yeux noirs dont le regard profond s'éclairait parfois de lueurs étranges.

Avec une politesse à la fois correcte et digne, il savait tenir à distance les importuns qui avaient la curiosité de vouloir pénétrer le mystère qui l'entourait. Il pouvait avoir de trente à quarante-cinq ans; mais il était impossible de le supposer plus âgé. Ses cheveux et sa barbe avaient dû blanchir prématurément. Ses yeux et son teint n'étaient pas ceux d'un vieillard, encore moins ceux d'un albinos.

A ceux qui avaient le mauvais goût de lui parler de cette singularité, il disait que le climat de son pays natal faisait vieillir les gens avant l'âge. Il ajoutait en riant :

—Je suis trop vieux pour avouer le mien.

On n'avait jamais pu savoir si *le mien* s'appliquait au pays natal ou à l'âge.

Ce n'était pas précisément un taciturne : c'était peut-être un mécontent, un blasé, un misanthrope; c'était certainement un incompris.

A la bibliothèque du parlement d'Ottawa, où je le rencontrais fréquemment, nous avions échangé quelques impressions, et il s'était établi entre nous un lien de sympathie qui me faisait souhaiter de cultiver son amitié.



M. REMI TREMBLAY

C'est qu'il était intéressant à entendre dissenter lorsqu'on abordait un sujet qu'il lui plaisait de traiter.

J'avais remarqué qu'il lui répugnait de parler de la politique canadienne et de tout ce qui concernait le Canada. Ce profond observateur, si éloquent, si prolix même, dans la description du climat, des productions, des mœurs et des habitudes des nombreux pays qu'il avait traversés, devenait muet dès que la conversation tombait sur une question d'actualité canadienne.

Mon amour propre national en était froissé. Je me demandais comment il avait pu se renseigner si bien sur les autres pays s'il avait pour système de vivre toujours, par la pensée, en dehors de la contrée qui lui offrait un asile plus ou moins temporaire. Je ne pus m'empêcher un jour de lui en faire la remarque, tout en lui exprimant l'étonnement avec lequel je constatais que, malgré son indifférence réelle ou affectée pour tout ce qui aurait dû l'intéresser chez nous, il paraissait beaucoup plus au courant des choses canadiennes qu'il n'aimait à l'avouer. Il me regarda dans le blanc des yeux et me dit :

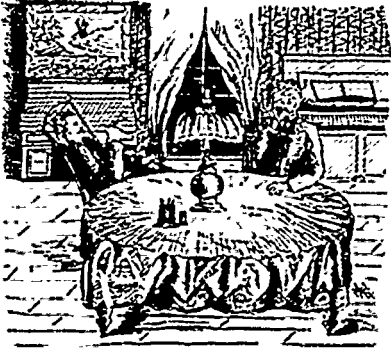
— Mon cher, je vous dois réellement une explication. Je crois que vous en avez trop deviné pour qu'il me soit possible de vous cacher le reste sans risquer de vous laisser sous une fausse impression à mon égard. Sans le prévoir, et probablement sans l'avoir voulu, nous en sommes arrivés à un degré d'intimité qui autorise bien des confidences, et je tiens trop à votre amitié pour laisser votre imagination s'égarer dans des suppositions qui ne seraient peut-être pas à mon avantage.

Vous êtes un homme sur la discrétion duquel je crois pouvoir compter. Depuis de longues années, je vis replié sur moi-même. Caractère naturellement ouvert, je me suis renfermé dans une solitude morale qui me pèse. Une confidence faite à un ami capable de me comprendre me fera du bien. Je vais vous faire le dépositaire de mon secret. Plus tard, quand je serai loin, si le cœur vous en dit, vous en ferez part au public ; mais vous ne révélez jamais les noms véritables des personnages du petit roman de la vie réelle que je vais vous raconter. Ce sera une longue histoire. Pouvez-vous disposer demain d'une heure ou deux ? Nous nous rencontrerons au Russell à trois heures de l'après-midi. Cela vous va-t-il ?

Agréablement surpris de cette proposition inattendue, je n'eus garde de manquer au rendez-vous. Dès que nous fûmes convenablement installés dans sa chambre, M. Loyal me parla en ces termes :

Lorsque j'aurai fini de vous faire le récit des vicissitudes de mon existence, je n'aurai plus besoin de vous dire pourquoi j'évite les sujets de conversation qui nous amènent à parler des choses du Canada. A ma place, il vous semble que vous vous efforcerez de vous renseigner au sujet du beau pays que j'habite temporairement. Je vous surprendrai peut-être en vous disant que je connais le Canada aussi bien que vous le

connaîsez vous-même. Je suis canadien comme vous ; mais j'ai de graves raisons pour ne pas l'avouer publiquement, et j'ai toujours peur de trahir mon *incognito*, que j'ai résolu de conserver. Je crains d'éveiller



des soupçons en paraissant trop bien renseigné sur un pays que je suis censé avoir vu pour la première fois il y a à peine quelques mois.

Je suis né il y a quarante ans dans un petit village situé sur les bords de la rivière Richelieu. Mon père, cultivateur à l'aise, mourut quand j'avais douze ans. Ma mère ne lui survécut que de deux ans. Lorsqu'elle mourut, mon tuteur, le notaire Cléry, fut

chargé de pourvoir à mon éducation et de me remettre, à ma majorité, le modeste héritage qui devait m'échoir en ma qualité de fils unique des époux Verdun.

La perte de mes bons parents m'avait profondément affligé. J'ai coulé chez eux les seuls jours paisibles qui aient éclairé ma malheureuse existence. Retrouverai-je jamais le calme parfait, dont je n'ai connu le prix inestimable qu'après en avoir été privé ? Je me surprends parfois à l'espérer, mais je m'efforce de réagir contre ces riantes pensées afin de ne pas augmenter encore mon volumineux bagage de désillusions.

M. Cléry avait été l'ami de mon père. Sa famille se composait de quatre personnes : lui-même, sa femme, son fils Oscar et sa fille Henriette. Oscar et moi nous étions du même âge et Henriette avait onze ans révolus. Il fut convenu que j'irais demeurer chez le notaire, en attendant l'ouverture des classes, et que, chaque année, j'y reviendrais passer le temps des vacances.

Cet arrangement me souriait d'autant plus qu'Oscar et moi nous avions toujours été liés par une étroite amitié. Nous devions commencer en même temps nos études collégiales.

Le notaire avait la réputation d'un habile financier. A Montréal, où il figurait comme directeur de plusieurs banques et où il avait fondé, avec un associé, une étude des plus achalandées, son crédit était alors presque illimité. C'était une nature droite et, même à la campagne, où l'on est toujours porté à contester la probité de ceux qui réussissent, on disait : "honnête comme le notaire Cléry."

Mme Cléry était une ancienne amie de ma mère. Elle avait un défaut, un seul : elle était trop bonne.

Le notaire, toujours excessivement préoccupé, avait bien l'air un peu morose, mais sa rigidité apparente cachait des trésors d'indulgence.

Oscar avait beaucoup de talent, mais il était étourdi au possible et un peu trop obsédé par la fausse idée que la fortune de ses parents le mettait au dessus du commun des mortels.

Henriette n'avait que des qualités ; du moins c'est ce que je croyais, et je le crois encore.

" Les rois heureux n'ont pas d'histoire, " dit la chanson. Les potaches en vacance n'en ont pas non plus lorsqu'ils sont choyés, dorlotés, portés sur la main comme nous l'étions, Oscar et moi.

Je vous fais grâce de nos aventures collégiales : c'étaient en général des mésaventures qui parfois prenaient la forme de *penums* plus mérités qu'agréables. Avec tout cela, nos progrès étaient très satisfaisants, et la bonne figure que nous faisons lors des examens faisait oublier à nos professeurs la piteuse mine dont nous avons agrémenté nos infractions à la règle.

Je dois cependant vous raconter un petit incident auquel je n'attachai d'abord qu'une médiocre importance, mais qui me paraît maintenant avoir entraîné des conséquences très graves.

Il y avait au collège, un nommé Horace Longval, qui avait commencé ses études en même temps qu'Oscar et moi. C'était un garçon intelligent mais sournois. Il avait à peu près notre âge, mais nous dépassait de toute la tête. A dix-huit ans, c'était déjà un colosse. Il abusait de sa force pour taquiner les autres et jouissait méchamment de la terreur qu'il répandait.

Ce n'était pas un de ces adolescents grandis avant l'âge, dont la croissance trop rapide paralyse le développement musculaire. C'était, au contraire, un athlète rompu à tous les exercices du corps. A l'escrime, Oscar et moi, nous étions seuls à lui tenir tête. Nous arrivions à le mâter pour les tours de souplesse, mais lorsqu'il s'agissait de lever des poids avec lui, nous étions enfoncés, bien que nous fussions l'un et l'autre considérés comme très forts.

Aux vacances précédentes, il était venu chez le notaire Cléry, et s'était risqué à faire un brin de cour à Henriette. Celle-ci lui avait quelque peu ri au nez. Il s'était imaginé que j'étais son rival et, ma foi, il n'avait pas eu tort. De mon côté, j'avais vu d'un mauvais œil les efforts qu'il avait faits pour me ravir l'affection de celle que j'aimais déjà de toutes les forces de mon âme.

Je ne lui en avais peut-être pas gardé rancune ; mais j'étais, moins que jamais, disposé à lui laisser prendre avec moi les airs de matamore qui me froissaient même lorsque ses provocations s'adressaient à d'autres. Dans ces conditions, un conflit devait nécessairement se produire.

Cependant, on eut dit qu'il devinait ma pensée. Il ne demandait pas mieux que de se porter sur moi à des voies de fait, et il se comptait sûr de me vaincre ; mais il aurait voulu mettre les torts de mon côté. Il voulait profiter de mon état d'irritation pour m'entraîner à des impru-

dences propres à le justifier. Il me savait un peu violent, et espérait bien m'amener à le mettre dans le cas de légitime défense.

Pendant quelques mois, je fus en butte à ses sarcasmes à demi-voilés. Un jour, il eut l'indélicatesse de faire, au sujet d'Henriette, des plaisanteries qui me parurent déplacées. En termes peu mesurés, je lui reprochai son manque de savoir-vivre, mais tout ce que je pus tirer de lui, ce fut la déclaration qu'il me ménageait à cause de ma faiblesse.

C'était pendant la récréation. Je lui dis qu'il avait peur, que j'étais de taille à me mesurer avec lui quand il le voudrait et que, s'il voulait profiter de la première occasion où nous pourrions échapper à la surveillance des maîtres, je le guérirais de sa manie de persécuter les autres. Rendez-vous fut pris, et je



tins si bien ma promesse qu'il porta pendant une quinzaine de jours une paire d'yeux pochés dans les grands prix. Il feignit de me pardonner. Les professeurs m'avaient accordé le bénéfice des circonstances atténuantes. La leçon avait été bonne. Je finis par croire qu'il ne m'en avait pas gardé rancune. Je me trompais du tout au tout.

Ma mère avait maintes fois exprimé l'espoir que je prendrais la soutane. Je ne me sentais pas la vocation ecclésiastique, pour l'excellente raison que, du jour où mon cœur s'était pris aux boucles blondes d'Henriette, j'avais pris la résolution bien arrêtée de l'épouser.

Elle avait tout au plus quinze ans et j'en avais dix huit, lorsque je lui fis part de ce doux projet qu'elle approuva sans se faire prier. J'étais au comble du bonheur. De crainte que les parents, obéissant à des scrupules que nous soupçonnions sans en admettre la nécessité, jugeassent convenable de m'inviter à aller loger ailleurs, nous résolûmes, d'un commun accord, de dissimuler aux yeux des profanes l'amour qui enflammait nos jeunes cœurs. Nous ne voulions pas être privés du plaisir de nous voir, d'échanger, à la dérobée ces doux regards plus éloquents que les paroles. Une protestation d'amour murmurée à voix basse, un furtif serrement de main, une œillade, un sourire, nous récompensaient de la contrainte que nous nous imposions.

Mais, allez donc, en pareil cas, tromper la vigilance de ceux qui ont vécu ! L'amour est indiscret de sa nature. Vous vous taisez ? Votre attitude crie à tue-tête. Vous vous croyez bien caché ? Vous êtes seul à le croire.

Quand je sortis du collège j'avais vingt et un ans. Elle en avait dix-huit. Nous n'avions dit à personne que nous nous aimions et tout le monde le savait. Je dus, en conséquence, établir mes pénates en dehors de la maison qui, depuis sept ans, avait été pour moi la maison paternelle.

M. Cléry, plutôt pour s'acquitter d'une promesse que par conviction,

m'avait mollement conseillé d'entrer dans l'état ecclésiastique. Mme Cléry avait insisté beaucoup plus ; mais l'un et l'autre avaient fini par comprendre que je n'étais décidément pas appelé aux augustes fonctions du sacerdoce. Mes goûts m'entraînaient vers l'étude de la médecine. J'entrai à l'Université en même temps qu'Oscar entra à l'École de droit. M. Cléry avait fini par se fixer définitivement à Montréal, où il avait ouvert un bureau de courtier. Longval était devenu caissier de cet établissement. Oscar n'avait pas l'intention de pratiquer comme avocat. Il faisait son stage parce que son père considérait les études légales comme indispensables à tout homme qui veut réussir dans la haute finance. C'était dans cette dernière sphère qu'il voulait lancer l'héritier de son nom et de sa fortune.

J'avais vingt-quatre ans et j'allais bientôt recevoir mon brevet de docteur en médecine. Je n'étais peut-être pas un bel homme, mais j'étais ce que l'on est convenu d'appeler *un joli garçon*. Ma petite fortune avait été liquidée. Guidé par les conseils de M. Cléry, je l'avais quelque peu augmentée par d'heureuses spéculations de bourse.

Un prétendant beaucoup plus riche que moi avait demandé la main d'Henriette, et comme on insistait pour qu'elle acceptât ce parti avantageux, la brave fille avait fini par avouer à sa mère qu'elle n'aurait jamais d'autre mari que votre serviteur. M. Cléry, sans vouloir me décourager complètement, m'avait donné à entendre que je devais m'abstenir de faire à sa fille une cour assidue, jusqu'à ce que ma position financière et sociale put me permettre de me choisir une épouse dans le monde où elle vivait. Il feignit de croire que nos amourettes de jeunes gens, comme il avait l'irrégularité de qualifier notre amour, n'auraient qu'un temps. En attendant, il n'était pas juste que mes assiduités eussent pour effet de tromper Henriette sur son propre état d'âme.

— Lionel, me dit-il un jour, je n'ai pas le moindre doute que dans cinq ou six ans, tu seras devenu un parti très acceptable pour Henriette. Seulement, il est à supposer qu'elle sera mariée avant ce temps-là. Elle a vingt et un ans. Lorsqu'elle en aura vingt-sept tu la trouveras trop vieille pour l'épouser.

Et comme je protestais.

— Ta, ta, ta, me dit-il, on connaît ça ! Vous êtes deux enfants, qui n'avez encore aucune expérience de la vie. Ma maison est toujours ouverte pour te recevoir. Viens chez nous de temps à autres, mais n'accapare pas Henriette, au moins jusqu'au jour où votre entêtement a tous deux m'aura prouvé que vous êtes l'un et l'autre inaccessibles aux séductions du dehors. Si vous persistez à vous claquemurer dans votre amour exclusif, je suppose qu'il faudra bien finir par vous donner l'un à l'autre, pour vous punir de votre aveuglement, mais d'ici là, essayez tous deux de vous oublier réciproquement, ne serait-ce que pour mettre à l'épreuve cet amour que vous croyez inaltérable.

Je lui promis de faire de mon mieux pour suivre ce dernier conseil, tout en lui réitérant l'assurance que mes efforts seraient parfaitement inutiles, ce qui lui fit dire que je n'étais pas décidé à essayer franchement.



J'obtins de lui la permission de mettre Henriette au courant de ce qui avait été décidé. Le moment de l'explication arrivé, je voulus feindre l'indifférence afin de la laisser plus libre de dégager sa promesse au cas où elle aurait été disposée à le faire.

Elle se montra d'abord indignée, puis voulut me faire voir qu'elle pouvait, elle aussi, renoncer de gaieté de cœur aux beaux rêves que, jusque-là, nous avions faits en commun.

Nous ne savions mentir, ni l'un ni l'autre, et au moment où

nous nous préparions à nous séparer, le cœur gros, les larmes aux yeux, une commune impulsion nous précipita dans les bras l'un de l'autre. Nous échangeâmes notre premier baiser, le chaste baiser de nos fiançailles, sans nous douter qu'il dût être le dernier. Nous nous jurâmes une fidélité à toute épreuve et nous adoptâmes pour devise commune les mots : *constance et loyauté*.

A partir de ce moment, nous ne devions plus nous voir que tout juste assez pour satisfaire aux exigences sociales. Dans ces rencontres fortuites, trop rares à notre gré, comme nous savions, d'un mot, d'un geste, d'un regard, renouveler l'aveu de notre flamme ! Les mots "constance et loyauté," revenaient d'eux-mêmes sur nos lèvres, chaque fois que nous pouvions les prononcer hors de portée des oreilles indiscretes. Nous les écrivions sur une carte, sur un morceau de papier, aussitôt détruit. Cela suffisait à notre bonheur en attendant le jour béni que nous appelions de tous nos vœux.

Oscar et Longval étaient devenus inséparables. Caractère faible, Oscar se laissait conduire et exploiter par ce mauvais génie qui, toujours sobre et toujours maître de lui, le poussait à la dissipation, lui procurait des alibis pour dissimuler des fredaines que le père Cléry n'eut pas tolérées.

Longval était un excellent calligraphe. C'était aussi un vantard de première..... taille, cela va sans dire. Un jour, en présence de M. Cléry et de quelques amis, il se vantait de pouvoir contrefaire n'importe quelle signature. S'adressant à Oscar et à moi, il nous dit :

LA REVUE NATIONALE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE The Manufacturers'

Capital autorisé . . . \$2,000,000.00

Surplus au-dessus de . . . 671,000.00

Président :

G. GOODERHAM, président de la Banque de Toronto

Gérant pour la Province de Québec :

J.-F. JUNKIN - - - - - Montréal

Bureau de Direction pour la Province de Québec :

Président : ROBERT ARCHER - - - - - Montréal

Directeurs :

HON. J.-A. OUMET, M. P., Ministre des Travaux Publics.

R.-R. McLELLAN, M. P., pour Glengarry

A.-G. McBEAN, Marchand de Grains - - - Montréal

J.-D. ROLLAND, Fabricant de Papier - - - "

A.-F. GAULT, Marchand en Gros - - - - - "

D.-D. MANN, Entrepreneur - - - - - "

WM. STRACHAN, Industriel - - - - - "

Les Polices émises par cette Compagnie sont non confiscales et sans condition et la seule clause obligatoire est le paiement des primes.

C'est une Compagnie Canadienne et c'est la compagnie d'assurance qui possède le plus fort capital du continent ;

Cette Compagnie fera des avances comme prêts sur la garantie de ses polices ;

L'immense somme d'affaire qui est déjà en voie prouve qu'elle a la confiance du public ;

Le nombre considérable de ses riches actionnaires garantit amplement le règlement de toutes les obligations de la Compagnie ;

Dans chaque cas, les primes sont réduites aussi bas que le permet une sûreté absolue ;

Les taux sont les meilleurs et vous épargnez de l'argent en vous assurant dans cette Compagnie ;

Quatre-vingt-dix pour cent de toute accumulation de profits léhoit aux assurés.

On peut obtenir tous autres renseignements du Gérant du Département Français.

H. C. BELLEW,

Gérant du Département Français.

Chambre 4a, No 162, rue St-Jacques,

On demande de bons agents.

MONTREAL.

Dans la correspondance avec les auteurs prière de mentionner la Revue Nationale.



BONS VIEUX VINS FRANÇAIS

(EFFET DU TRAITÉ FRANCO-CANADIEN)

La Compagnie des Vins de Bordeaux (Bordeaux Claret Company) a dans ses caves vingt mille douzaines de vieux Claret, Bourgogne, Sauternes, Port, Sherry, qu'elle offre aux prix de \$1 et \$1 1/2 la caisse de douze grosses bouteilles. Tous ces vins sont garantis purs et importés directement des vignobles. Ils sont recommandés par les médecins et presque toutes les municipalités de Montréal en ont fait l'essai et n'en veulent pas d'autres. Leurs caves sont ouvertes au public et les acheteurs peuvent goûter le vin aux barriques même. Écrivez pour liste de prix à LA CIE DES VINS DE BORDEAUX (Bordeaux Claret Company).
Bureau à Montréal, 30, rue Hôpital, téléphone 2424. Bureau à Bordeaux, 17, Allée de Boutaut.



A MARIANI

Il est parfait, en vérité,
Ce vin qui vous rend la santé
Et qui dissipe l'humeur noire,
Il est de telle qualité
Que, du moment qu'on l'a goûté,
On voudrait tous les jours se croire
Languissant et débilité,
Pour avoir prétexte à le boire.

VICTORIEN SARDOU.

VIN MARIANI

A LA

Coca du Pérou

Le plus efficace et le plus agréable
des toniques et des stimulants,
ne constipant jamais.

Préparé avec des feuilles fraîches de Coca de provenance directe et de premier choix, le VIN MARIANI est prescrit avec succès depuis 20 ans dans toutes les maladies de voies respiratoires et digestives. Son action analgésique sur les muqueuses et ses propriétés stimulantes et toniques en font le médicament par excellence pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Dyspepsie, la Gastralgie, les Anxieuses, les Granulations de la Gorge, etc.

D'un goût très agréable, il convient parfaitement aux convalescents et aux personnes les plus délicates.

Vendu chez les Pharmaciens, Epiciers et Marchands de Vins.

Nous adressons un album contenant 33 photographies des personnes célèbres qui ont témoigné de l'excellence du VIN MARIANI.

LAWRENCE A. WILSON

& Cie.

MONTREAL

Seuls Agents au Canada pour

MARIANI & CIE, de Paris,

et le CHAMPAGNE "GOLD LACK SEC."

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

— Vous vous rappelez sans doute avec quel succès, étant au collège, nous exercions tous trois, en tout bien tout honneur, s'entend, nos petits talents de faussaire. Vous étiez alors plus forts que moi, mes gaillards,



mais aujourd'hui, je puis vous rouler d'importance. Voulez vous essayer ? Prenons au hasard le nom de M. Cléry, par exemple.

Et, joignant l'action à la parole, il parapha, d'un trait de plume, un Joseph Cléry plus hardi que ressemblant.

— Je puis faire mieux que cela, dit aussitôt Oscar, qui prit la plume et imita à merveille la signature de son père. M. Cléry trouva cela très drôle et déclara que l'essai de Longval était complètement raté.

— Oh ! oui, c'est très facile de la part d'Oscar, dit Longval. Le nom de famille est le même que le sien, mais je parie que Lionel ne ferait pas mieux que moi.

— Je tiens le pari, fis-je étourdiment, et me voilà traçant laborieusement un *fac simile* de la signature de M. Cléry.

— Parfait ! dit celui-ci. Ah ! mais, savez-vous que si Oscar et Lionel étaient un tant soit peu canailles, ils pourraient me voler comme au coin d'un bois !

— Ça, c'est sûr, appuya Longval, qui reprit la plume et couvrit plusieurs feuilles de papier d'infructueuses tentatives qui ressemblaient de moins en moins à la signature originale.

Décidément, vos talents d'imitation sont absolument nuls, dit le notaire, et il ajouta :

— Ce n'est pas un mal car vous leur attribueriez peut-être trop d'importance.

Là-dessus, Longval se mit à raconter une foule de traits et de prouesses

imaginaires dont Oscar et moi nous étions les prétendus héros. A l'en croire, nous aurions tous deux largement abusé de nos talents de calligraphes pour tromper un peu tout le monde, à commencer par nos professeurs. Nous eûmes beau protester, cela semblait le piquer au jeu. Il riait de plus en plus fort et devenait plus invraisemblable après chacune de nos dénégations. C'était le plus sûr moyen de convaincre son auditoire qu'il y avait du vrai dans ses racontars, et c'était précisément ce qu'il voulait, comme j'ai pu m'en convaincre trop tard, hélas !

Peu de temps après, Oscar me dit un jour :

—Il paraît que tu n'as pas eu la main heureuse. Perdre cinq mille dollars du coup, sur les cotes du blé, c'est un peu raide pour un homme comme toi. Ça doit t'avoir mis à sec. Si tu as besoin d'un coup de main, ne te gênes pas. Tu peux compter sur moi.

—Merci, mon cher, lui dis-je, mais je n'ai rien perdu. Au contraire, j'ai réalisé un petit bénéfice de mille dollars. Où as-tu appris que j'avais perdu ?

—Ah ! tu avais donc, en même temps mis mille dollars sur la baisse ? À ce compte, c'est quatre mille dollars que tu perds. C'est encore une forte somme et je te réitère mes offres de service.

—Il paraît que tu y tiens, repris-je, mais, encore une fois, je n'ai rien perdu. Qui t'as dit cela ?

—Mais c'est Longval, qui m'a même montré les marges avec ton nom inscrit pour cinq mille dollars de découvert sur la hausse.

—Eh ! bien, tu peux dire à Longval, de ma part qu'il a menti et que s'il se permet de mêler mon nom à ses tripotages, je me verrai dans l'obligation de lui rappeler des souvenirs de collège plus cuisants et surtout plus vrais que ses fables de l'autre jour.

—Enfin, si cela te fâche, mettons que je n'ai rien dit et n'en parlons plus.

Et Oscar partit convaincu que j'avais honte d'avoir perdu et que je ne voulais pas lui avouer ma déveine. Il était à peine sorti que je me rendais au bureau de M. Cléry, bien décidé à en avoir le cœur net. Longval était seul. Je le tançai vertement. Il me dit qu'il avait voulu se moquer de la crédulité d'Oscar ; qu'il lui avait montré un faux bordereau ; qu'il savait que je me fâcherais. Il conclut en me priant de lui pardonner cette plaisanterie inoffensive.

—Maintenant, ajouta-t-il, je vais détromper Oscar et je t'enverrai par lui un chèque pour les mille dollars qui te reviennent.

—Oh ! ça ne presse pas, répondis-je, je viendrai toucher demain ou après demain :

Le jour suivant comme je me rendais au cours de médecine, je rencontrai Oscar, qui me remit le chèque en question. En revenant, je présentai le chèque à la banque et l'argent me fut compté. Je me disposais à se

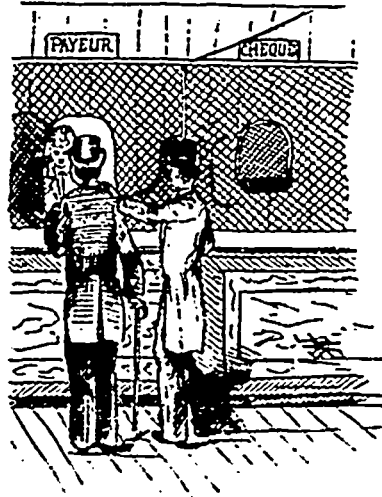
lorsqu'un agent de la sûreté, que je connaissais très bien, me mit la main sur l'épaule et me dit : — Vous êtes mon prisonnier. Je crus d'abord à une plaisanterie, mais il ajouta à voix basse :

— Pas d'esclandre, s'il vous plaît, c'est très sérieux.

— Mais, enfin, expliquez-moi.

— Inutile, vous vous expliquerez au poste.

Je le suivis sans résistance. On me fouilla et, naturellement, on me trouva nanti des mille dollars. A force d'instances, je finis par découvrir que j'étais accusé d'avoir commis un faux. M. Cléry niait l'authenticité du chèque. Il était convaincu de ma culpabilité. Le tourne-clefs qui me donna ce renseignement m'apprit en même temps que le lendemain, je devais subir un premier interrogatoire devant le magistrat Bréhaut.



Dans le cachot où je fus provisoirement enfermé, je pus me livrer à d'atroces réflexions. Il y avait du Longval au fond de tout cela, j'en étais convaincu, et ma première idée fut de le dénoncer. Mais à quoi bon ? me disais-je, la preuve de circonstance n'est-elle pas contre moi ? Nul n'avait été témoin de l'entretien que j'avais eu la veille avec Longval. Si je niais, on me demanderait, sans doute, de qui je tenais le chèque. Devais-je incriminer Oscar en disant qu'il me l'avait donné ? Qui me garantissait qu'il n'était pas complice, sinon le principal coupable ? Depuis trois ou quatre ans Longval m'avait supplanté dans son amitié. Déshonorer la famille d'Henriette pour sauver ma liberté et ma réputation ! J'en étais incapable. Je résolus de ne rien dire.

L'idée du suicide m'obsédait. Adieu, mes rêves de bonheur ! Adieu, mon amour ! Adieu l'espoir d'épouser Henriette qui, me croyant coupable, verrait son amour pour moi se changer en aversion ! J'aurais pu me pendre dans mon cachot et j'y songeai un instant. Ma conscience d'honnête homme et de croyant me criait de survivre à ces cruelles épreuves, et je finis par me dire que mon suicide serait considéré comme une preuve de culpabilité. Le nom de ma famille, si honnêtement porté par mon père, était voué à l'opprobre, et moi, qui aurais préféré mourir plutôt que d'enfreindre les lois de l'honneur et de la probité, je me voyais acculé dans une impasse dont l'unique issue s'ouvrait sur le baignoire. C'en était fait, je ne devais reparaitre au grand jour que flétri et déshonoré.

J'avais perdu la notion du temps. Je sentais ma raison déménager et,

dans mon désespoir, je priais le Ciel de me rendre complètement fou. Dieu n'exauça pas cette indiscrete prière. Au moment où je la répétais pour la vingtième fois, j'entendis la serrure grincer. La porte s'ouvrit et mon geolier me dit de sortir. J'obéis machinalement. Il était peut-être onze heures et demie du soir. À la pâle lumière des corridors, je reconnus Oscar qui me dit :

— J'ai ici une voiture, tu vas y monter avec moi et nous allons causer.

Nous étions en hiver. La voiture était un traîneau fermé. Nous y montâmes. Je ne vous répéterai pas toute notre conversation qui fut longue et pénible. Oscar venait de se porter caution pour assurer ma comparution le lendemain. Il avait déposé entre les mains du chef de police cinq cents dollars qu'il ne comptait plus revoir. Il avait de plus acheté mon billet de chemin de fer pour New-York. Il me remit en outre une somme de mille dollars pour rembourser l'argent que la police m'avait enlevé et qui devait être remis à son père. J'ai su depuis que tout cela, il le faisait par pure bonté d'âme ; dans le moment, toutes ces prévenances de sa part avaient pour effet de me convaincre que c'était bien lui qui avait contrefait la signature de son père. Mais alors, pourquoi ? Dans quel but ? Il dépensait pour m'arracher à la police plus d'argent que le faux chèque lui en aurait rapporté. Était-ce parcequ'il n'en était pas à son premier essai et parcequ'il voulait détourner les soupçons ? J'arrivai à me convaincre que Longval et lui étaient en train de dévaliser M. Cléry. Malheureusement, il m'était impossible de les dénoncer. Je n'avais aucune preuve et, après ce qui venait de m'arriver, mon témoignage n'aurait été d'aucune valeur. De son côté, il persistait à me supposer coupable. Jouait-il la comédie ? Je le croyais. Lui ne cessait de répéter :

— Pour l'amour de Dieu, Lionel, dis-moi pourquoi tu as fait cela ?

Quand je lui demandais où il avait pris le chèque, il avouait l'avoir reçu de Longval, lequel lui avait dit qu'il le tenait de moi, et il persistait à croire ce drôle en dépit de mes dénégations. Il me laissa à Saint-Lambert en me recommandant de filer par le premier train.

Nous nous quittâmes sans nous être compris. Je n'osai même pas lui confier un message pour Henriette. Je n'avais plus confiance en lui. Je le croyais vendu corps et âme à Longval. Je refusais d'accepter les mille dollars.

— Si je suis coupable, comme tu le prétends, lui disais-je, garde cet argent. Il ne m'appartient pas.

Et comme il insistait, je finis par lui dire :

— Je ne l'accepterai qu'à une seule condition : c'est que tu m'avoueras franchement que c'est Longval ou toi, ou vous deux, qui avez commis le faux. Oh ! ne crains rien, poursuivis-je, je ne vous dénoncerai pas. Ma carrière est ruinée. Je suis déshonoré quand même. Innocent ou coupable, on ne me réhabilitera pas après une semblable flétrissure. Par

respect pour tes parents, et surtout parceque tu es le frère d'Henriette, je souffrirais tout pour te mettre à l'abri du soupçon. Je vais m'éloigner et jamais je ne reviendrai dans un pays où le nom de mon respectable père se trouve flétri par un crime que je n'ai pas commis, mais que l'innombrable catégorie des imbéciles persistera toujours à m'imputer.

Un faux a été commis. D'après toutes les apparences, il a été commis par l'un des trois étourdis qui, il n'y a pas longtemps, se sont exercés à contrefaire la signature de ton père en sa présence et en présence de plusieurs de ses amis. Le plus adroit des trois était probablement celui qui a proposé ce stupide exercice et qui me paraît avoir fait de son mieux pour nous compromettre tous deux. Qui sait s'il ne mûrissait pas déjà un projet infâme ?

Si tu persistes à l'exonérer et à me croire coupable, comment veux-tu que je ne te soupçonne pas d'avoir été son complice du moins inconsciemment ? Encore une fois, si tu me prends pour un faussaire, garde ton argent. Si je suis innocent, l'argent est à moi, et je n'ai aucun scrupule à l'accepter, mais je ne le prendrai qu'à la condition que tu m'avoues que la culpabilité reste entre toi, qui m'a remis le chèque, et Horace qui te l'a donné pour que tu me le remettes.

Cette tirade parut l'émouvoir.

—Tu me juges bien mal, dit-il, mais c'est peut-être un peu ma faute. Coupable ou non, je voulais te sauver et je l'ai fait. Prends cet argent. Je te jure que je n'ai jamais contrefait la signature de mon père, mais je suis prêt à reconnaître, en y réfléchissant, que le vrai coupable, ce doit être Longval. Si tu veux revenir avec moi, nous allons tirer l'affaire au clair. Il doit y avoir moyen d'arranger cela. Je puis établir que le chèque m'a été remis par Horace.

—Puisqu'il a eu l'audace de te dire qu'il l'a reçu de moi, répondis-je, il n'hésitera pas à appuyer son mensonge par un serment. En jurant le contraire, je dirais la vérité, mais il y a la scène dont je te parlais tout à l'heure. Les circonstances sont contre moi. Une réhabilitation légale n'effacera pas la tache qui vient de m'être imprimée au front. Aux yeux d'un certain public, je serai toujours le jeune homme qui a été arrêté pour faux. J'accepte l'argent. Je dis un éternel adieu au Canada. On n'entendra plus parler de moi. Je renonce à mon nom. Je ne le porterai pas, à l'étranger. Je n'écrirai pas. Je ne m'informerai même pas des amis que je quitte dans des circonstances aussi navrantes. Lionel Verdun a vécu. Vous ne saurez jamais sous quel nom je vais désormais trainer ma misérable existence.

Il eut beau insister, je ne voulus rien entendre. Nous nous séparâmes assez froidement. Je n'étais pas sûr de son innocence, et il n'était pas sûr de la mienne. Je gagnai New-York, d'où je repartis presque aussitôt. J'entraî dans une université américaine d'où je sortis peu après médecin breveté sous le nom d'Octave Loyal. J'allai pratiquer dans les états du

Sud où je partageai mon temps entre l'étude, et le soin d'une clientèle assez lucrative.

Mon physique se transformait à vue d'œil. Le jour de mon arrestation, j'avais les cheveux d'un noir de jais. Un léger duvet très noir estompait ma lèvre supérieure. J'étais svelte et je pesais environ cent quarante livres. Je me hâtai de faire raser ma moustache dès mon arrivée aux Etats Unis. Mes cheveux commençaient à grisonner et, dès que je m'aperçus que ma barbe devenait poivre et sel, je la laissai croître. Entre temps, je prenais de l'embonpoint. Les soucis, qui me blanchissaient avant l'âge, semblaient en même temps m'engraisser. J'en fus ravi. Cela me donnait un cachet d'expérience qui m'était utile dans ma profession et qui aurait pu m'aider à conserver mon *incognito* advenant la rencontre fortuite de quelque camarade égaré dans ces lointaines régions.

Aujourd'hui, nul ne reconnaîtrait dans le vieillard à la chevelure blanche, à la figure encadrée d'une barbe de neige, aux traits empâtés, à la carrure formidable, le svelte étudiant à la moustache et à la chevelure noire, parti il y a déjà seize ans.

Je n'ai pas écrit au Canada. Pourquoi aurais-je écrit ? Pour protester de mon innocence dans une lettre adressée à Henriette ? Aurait-elle pu me croire ? Je n'osais l'espérer et je n'aurais pas eu le courage de la blâmer, même si j'eusse eu la certitude qu'elle avait été trompée par les apparences. Un fatal concours de circonstances me condamnait aux yeux de tous. Il ne pouvait être question de lui offrir mon nom stétri. Je lui vouai une espèce de culte. Son souvenir m'aurait tenu lieu de religion si j'eusse été un incroyant. Elle restait pour moi l'idéal rêvé, vaguement entrevu, insaisissable, mais toujours digne de mon discret hommage.

J'ai connu les âpres douceurs de l'amour sans espoir, et je puis vous affirmer qu'elles ne sont pas à dédaigner. J'aimais à me figurer que son moi immatériel était témoin de toutes mes actions, devinait toutes mes pensées ; et je prenais plaisir à me conduire de façon à mériter l'approbation de cet être chimérique, presque divin, que mon imagination revêtait de la forme adorable de Mlle Cléry. On m'eut appris le mariage de celle-ci que cela ne m'eut pas enlevé mon Henriette idéale.

Mes affaires allaient rondement. Je n'étais pas tenté de rechercher les jouissances brutales que procure la satisfaction des sens. On eut dit qu'à mesure que mon enveloppe charnelle se matérialisait, je devenais plus apte à vivre de la vie intellectuelle. J'allai à Paris où je suivis les cours des grandes cliniques. Après avoir parcouru l'Europe, je revins aux Etats-Unis et je me mis à pratiquer la médecine à Denver, Colorado. Il y avait six ans que j'étais parti du Canada et j'étais absolument sans nouvelles de la famille Cléry.

Un jour, je fus appelé à l'hôpital pour donner mes soins à un blessé. Il y avait eu une bagarre sanglante entre la police et un parti de détours-

seurs de trains. Le chef de la bande atteint d'un coup de feu, avait été ramassé par la police et j'étais prié de le remettre sur pied, afin de ne pas priver l'échafaud d'un excellent sujet. Imaginez ma surprise, lorsque je reconnus, dans la personne de mon patient, Horace Longval, l'auteur de tous mes maux ! Je ne pus réprimer un tressaillement qui n'échappa pas



au blessé. Celui-ci avait été frappé à l'abdomen par une balle qui était ressortie en arrière, tout près de la colonne vertébrale. Il souffrait beaucoup, mais avait toute sa connaissance. Je fis un premier pansement en m'efforçant de maîtriser mon émotion, qui n'était que trop visible.

Je ne tenais pas à être reconnu, et malgré l'envie que j'éprouvais d'interroger mon patient, je me disposais à repartir, lorsqu'il me dit en français :

—Crois-tu que je ne t'aie pas reconnu ? Tu sais, Lionel Verdun, si j'étais à ta place et que tu fusses à la mienne, je te tuerais. Si tu n'es pas un triple sot, tu vas m'achever. C'est moi qui t'ai fait arrêter, moi qui, depuis, ai eu pour maîtresse ta bien-aimée.

Je n'en entendis pas davantage. Je vis rouge et je crois que ma main se leva instinctivement pour frapper le diffamateur. Je me maîtrisai, cependant, et me hâtai de sortir. Sur le seuil, je rencontrai l'interne. Je

lui dis que le blessé divaguait; que ma présence semblait l'irriter. J'ajoutai que je ne voulais pas continuer à le traiter.

Je remerciai Dieu de m'avoir donné la force de résister à la tentation qui venait de m'assaillir. En m'en retournant, je rencontrai un missionnaire français, le père X. que je connaissais. Je lui dis qu'il y avait à l'hôpital un de mes compatriotes, mortellement blessé, que l'échafaud réclamait et dont l'âme était encore plus malade que le corps. Il me promit d'aller le voir et de me donner de ses nouvelles.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'avais pas ajouté foi à l'ignoble vantardise de Longval. Il me revint alors à la mémoire qu'après le mouvement d'indignation qui avait failli me porter à un acte que je me serais reproché toute ma vie, Longval avait ajouté :

— Mais frappe donc ! Si tu n'étais pas un lâche, tu me tuerais d'abord et tu irais la tuer ensuite.

Evidemment, il en voulait à Henriette autant qu'à moi. Je me demandais avec terreur ce que ce monstre, exaspéré par les refus d'Henriette, avait bien pu machiner contre elle et ses parents.

Je me pris à souhaiter sa conversion, non plus seulement dans l'intérêt de son salut éternel, mais encore avec l'arrière-pensée qu'il serait peut-être possible, avant sa mort, de tirer de lui quelques renseignements au sujet de la famille Cléry.

Le père X. revint le lendemain profondément découragé. Malgré son éloquence persuasive, il n'avait pu réussir à faire pénétrer le repentir dans ce cœur fermé à tous les bons sentiments. Longval avait dit à tous ceux qui avaient voulu l'entendre que j'étais un échappé de prison et que mon nom véritable était Lionel Verdun. Ses confidences avaient été très mal reçues. L'interne lui avait conseillé de renoncer à ce rôle de délateur, s'il voulait avoir quelque chance d'échapper à la potence lorsqu'il serait guéri. L'état d'excitation dans lequel il se tenait constamment aggravait son état et provoquait les complications que l'examen de sa blessure m'avait fait redouter. Ses indiscretions me firent prendre la résolution de quitter le Colorado pour m'en aller bien loin. Naturellement, je ne craignais pas d'être arrêté, mais je ne pouvais pas vivre plus longtemps dans une région où quelques personnes savaient mon nom et connaissaient les côtés sombres de mon histoire. J'avais déjà choisi le Brésil comme mon futur pays d'adoption ; mais, comme je prévoyais qu'avant longtemps une crise emporterait Longval, je résolus d'attendre quelques jours. J'eus lieu de me féliciter de cette décision.

Une, après-midi, le père X. arriva chez moi tout rayonnant.

Bonne nouvelle ! me dit-il. Votre ennemi juré est revenu à de meilleurs sentiments. Il s'est confessé et il désire réparer dans la mesure de ses forces les torts qu'il vous a causés. Il veut vous mettre au courant de plusieurs faits qui sont pour vous du plus haut intérêt. Il veut que vous lui pardonniez et il m'a chargé de vous prier de venir le voir.

Vous pensez bien que je m'empressai de me rendre au désir du moribond. Le bon prêtre m'accompagna à l'hôpital et assista à la scène de notre réconciliation. Longval pleurait en me racontant une foule de choses que je n'entreprendrai pas de vous rapporter *in extenso*. Il exprima le plus vif regret d'avoir calomnié Mlle Cléry ; un modèle de sagesse, de dévouement et de constance. Il avait voulu exciter ma jalousie afin d'être sûr d'échapper à l'échafaud et de se venger en même temps. Il avait espéré que, sans en avoir l'air, je le traiterais de façon à avancer l'heure de sa mort. Il avait cru qu'ensuite je n'aurais eu rien de plus pressé que d'aller tuer Henriette, quitte à me suicider sur son cadavre où à être pendu pour meurtre. Tout cela pour nous punir l'un et l'autre de ce qu'elle m'avait préféré à lui. Il nous raconta qu'il avait à peu près ruiné M. Cléry, en le volant et en profitant de l'ascendant qu'il avait pris sur Oscar pour pousser celui-ci à jouer, à boire et à courir le guilledou. Il avoua que c'était lui qui avait contrefait la signature de M. Cléry au bas du chèque qu'il m'avait fait présenter par Oscar. Il savait que je me laisserais accuser et condamner au besoin plutôt que d'incriminer le frère d'Henriette, et il avait compté sur ma générosité pour se débarrasser de moi, tout en tenant suspendu sur la tête d'Oscar une menace qui mettait ce dernier à sa merci.

— Un jour, dit-il, il y a de cela trois ans, je grisai Oscar et je m'efforçai de l'amener à contrefaire la signature de son père sur un billet négociable. Il refusait obstinément. Tout ce que je pus obtenir de lui fut quelques essais sur des feuillets détachés d'un bloc-notes. Je ramassai ces feuillets, j'apposai moi-même au billet une imitation parfaite de la signature de M. Cléry. Je ne voulais pas le présenter moi-même à la banque et le lendemain, je le montrai à Oscar. Je mis celui-ci sous l'impression qu'il l'avait signé lui-même, la veille, et, comme preuve, je lui montrai les feuillets sur lesquels il s'était exercé.

— “Que je l'aie signé ou non, me dit-il, peu m'importe. J'étais tellement ivre que je ne m'en souviens pas. Je refuse d'en prendre la responsabilité.”

— “Ah ! c'est comme ça ? lui dis-je. Eh ! bien, que tu le veuilles ou non il faut que tu en passes par là. Tu ne me crois pas assez imbécile pour ne pas avoir recueilli toutes les preuves propres à te mettre au pas ? C'est toi qui as fourni le cautionnement de Lionel Verdun. C'est toi qui l'as fait évader. Pourquoi ? Evidemment parce que tu craignais. J'ai eu la prudence de ne jamais dire à personne de qui tu tenais le chèque que tu lui as remis. Ose donc refuser et je te dénonce comme étant l'auteur du faux en question.”

Oscar savait avec quelle adresse expéditive j'avais tendu le piège dans lequel tu étais tombé trois ans auparavant. Il consentit ou feignit de consentir à ce que je lui proposais.

Son père avait eu connaissance de son orgie de la veille. Il le prit à

part et lui fit un bout de leçon. Touché de repentir, Oscar fondit en larmes et fut pris subitement de l'envie d'ouvrir son cœur à M. Cléry.

J'avais voulu abuser de mon pouvoir sur Oscar. L'arc était trop tendu : il se rompit avec fracas.

M. Cléry fut atterré. Il avait en moi une confiance que je n'avais jamais méritée. Il avait même un peu boudé Henriette parce qu'elle refusait de m'épouser. Ni ses efforts, ni ceux d'Oscar, que j'avais en quelque sorte forcé à plaider ma cause, n'avaient pu arracher ton image du cœur de cette adorable enfant.

J'avais tendu ces pièges aux autres, M. Cléry crut qu'il serait de bonne guerre de me faire tomber dans un traquenard. Il conseilla à Oscar de me rapporter le billet et de me dire qu'il refusait de se laisser exploiter et intimider d'avantage. Il lui recommanda de s'arranger de façon à me faire répéter mes menaces. A l'heure dite, la discussion s'engagea entre Oscar et moi. M. Cléry s'était, à mon insu posté avec quelques témoins de façon à entendre toute la conversation. Ne me doutant pas de la chose, je rappelai à Oscar, comment je t'avais fait tomber dans le panneau. Je lui répétais que je le tenais aussi bien que je t'avais tenu toi-même. Il nia qu'il eut signé le billet, mais il feignit de consentir à l'endosser et à en partager le produit avec moi à la condition que j'irais moi-même toucher les fonds. Comme toi, mais moins innocemment que toi, j'allai à la banque ; comme toi je fus arrêté ayant en ma possession le produit d'un effet de commerce revêtu d'une fausse signature. Mais personne ne vint cautionner pour moi. Je fus jugé et condamné à cinq années de pénitencier. J'ai servi trois ans à Saint-Vincent de Paul, d'où je me suis évadé il n'y a pas longtemps. Arrivé ici, je me suis fait bandit, mais, heureusement, la mort va mettre fin à une carrière qui a déjà été trop longue.

Ainsi parla Longval. Je m'étais aperçu que l'effort qu'il avait fait pour parler l'avait épuisé. Je lui conseillai de se reposer et promis de revenir le lendemain. Je le laissai en compagnie du missionnaire et il mourut dans le cours de la nuit suivante.

Je partis pour le Brésil. Vous me demanderez peut être pourquoi, après ces bonnes nouvelles, je n'ai pas donné signe de vie à mes amis que le procès de Longval avait détrompé sur mon compte. Je n'étais pas disposé à venir au Canada rougir d'un passé dont le souvenir m'était odieux. Réhabilité devant les tribunaux, je restais flétri aux yeux du vulgaire ; et je ne puis souffrir qu'un imbécile même, ait le moindre prétexte pour douter de ma probité. Ma transformation physique n'était pas encore assez complète pour me permettre de revenir *incognito* puisque Longval m'avait reconnu. Le simple fait de pratiquer la médecine au Canada aurait mis sur ma piste mes anciens camarades de l'Université. Il me semblait que je n'avais pas le droit d'enchaîner à une existence nécessairement malheureuse le sort de celle que j'aimais et que j'aime

encore plus que tout au monde. Aujourd'hui que j'ai fait fortune après dix ans de séjour au Brésil, j'ai voulu revoir Henriette sans me faire connaître. J'ai eu le courage d'aller dans ma paroisse natale, où j'ai appris qu'Oscar, marié et devenu bon père de famille, habite l'endroit. Je n'ai pas osé aller le voir. On m'a pas parlé d'un certain Lionel Verdun qui a mal tourné, paraît-il. Vous voyez que la première impression, l'impression fâcheuse, infamante qui s'attache à mon nom véritable ne s'efface pas. J'ai appris que Mme Cléry est morte, que son mari, ruiné financièrement, occupe ici un modeste emploi du gouvernement. Je suis venu à Ottawa. C'est Henriette qui tient le ménage de son père. Je l'ai rencontrée dans une soirée et je lui ai été présenté sous mon nom d'emprunt. Elle ne m'a pas reconnu. J'ai à peine échangé quelques paroles avec elle. Elle est toujours adorable, bien qu'elle aussi ait beaucoup changé au physique. Maintenant, je suis obsédé par un scrupule. Je brûle du désir de lui crier : " Je suis Lionel Verdun ! " mais j'ai peur de la désillusionner. Elle aussi, j'aime à le croire, est restée fidèle à notre tendresse d'autrefois, mais je ne suis plus le même, et M. Loyal ne supplantera jamais Lionel dans les affections de cette charmante personne, vouée comme moi au culte d'un souvenir. Oh ! je sais bien que, pour moi, Henriette âgée de trente-sept ans est toujours la même Henriette. C'est toujours la même âme, le même cœur aimant, la même nature d'élite. Mais j'ai changé beaucoup plus qu'elle au physique. L'aspect de M. Loyal n'a rien de poétique, rien qui rappelle le jeune Lionel Verdun.

Il se tut un instant et poursuivit :

—Je vous ai ouvert mon cœur. Maintenant je vais vous demander d'abord un conseil, et peut-être, le cas échéant, oserai-je réclamer un service de votre amitié.

Sa conversation n'avait tellement intéressé que je m'étais bien gardé de l'interrompre. Lorsqu'il eut terminé je lui dis :

—J'espère bien que vous n'avez pas l'intention de quitter le pays sans avoir une explication avec Mlle Cléry. Je connais la famille, de réputation. J'ai un ami qui m'a souvent parlé d'Oscar, lequel est pour lui le prototype du *gentleman farmer*. Je suis à votre disposition pour vous ménager une entrevue dont j'attends les plus heureux résultats. Faites-vous connaître. Consultez Mlle Cléry et vous déciderez ensemble si vous devez éclairer ses parents sur votre identité. Rien n'empêche, puisque vous y tenez, que tout le monde continue à vous prendre pour M. Loyal.

Après nous être donné rendez-vous pour le surlendemain, nous nous séparâmes. L'entrevue de M. Loyal avec Mlle Cléry eut lieu quelques jours après. Les choses marchèrent plus vite que nous ne l'avions prévu.

Un détail que M. Loyal ignorait, c'est qu'un an après le départ de Lionel, Longval avait affirmé à la famille Cléry qu'une personne digne de foi lui avait appris la mort du jeune Verdun.

M. Loyal avait pris le parti d'écrire à Mlle Cléry pour réclamer l'honneur d'aller la voir chez elle, alléguant qu'il avait des nouvelles à lui donner d'une personne qu'elle avait bien connue. Il avait reçu une réponse l'informant qu'on serait heureux de recevoir sa visite. Il trouva Henriette seule, M. Cléry n'étant pas encore revenu de son bureau. Il entra en matière en déclarant qu'il avait connu, au Brésil, un M. Verdun, qui lui avait dit beaucoup de bien de la famille Cléry. Henriette, toute troublée, lui demanda s'il y avait longtemps de cela. Il répondit qu'il y avait de cela cinq ou six mois.

—Oh ! parlez-moi de lui, je vous en conjure, avait dit Henriette. On nous a dit qu'il était mort il y a quinze ans et nous l'avons bien pleuré. C'était plus qu'un frère pour moi. C'était, je puis bien vous le dire, à vous qui l'avez connu, c'était... mon fiancé.

—Lionel est vivant, bien vivant, avait repris M. Loyal. C'était mon meilleur ami. Il est toujours fidèle à sa devise : " Constance et loyauté."

Là-dessus, nouvelle surprise, chez Henriette, qui ne pouvait en croire ses oreilles.

—Je le connais si bien, poursuivait M. Loyal, que je puis vous citer de lui une autre devise que vous connaissez sans doute. C'est le distique suivant :

Hors la divine loi qui s'impose à chacun,
J'abhorre tous les jugs et n'en subis aucun.

—Lionel ! c'est vous, s'était écriée Henriette, et, comme au bon vieux temps, les deux tourtereaux, un tant soit peu détourterellés par l'âge, s'étaient précipités dans les bras l'un de l'autre, au grand scandale de M. Cléry, qui était entré sur ces entrefaites, comme au théâtre.



—Mais, qu'est-ce que cela veut dire ? En voilà des manières, avait-il dit en levant les bras au ciel.

—Oh ! ne me grondez pas, cher papa, c'est Lionel qui est revenu et il est bien juste que nous nous embrassions.

—Es-tu folle ? C'est M. Loyal qui m'a été présenté l'autre jour chez

—Ta, ta, ta ! C'est Lionel, te dis-je.

Et M. Cléry, mis au courant de la situation, sauta au cou de M. Loyal.

Le mariage eut lieu quelques semaines après cet incident. M. Loyal est le plus heureux des maris, distinction qu'il partage d'assez bonne grâce avec tous les privilégiés de la lune de miel. Oscar seul a été mi-

dans le secret. Il a retiré pour M. Loyal l'argent que Lionel Verdun avait laissé en banque lors de sa fuite précipitée. M. Loyal est plus brésilien que jamais. Il ne peut se faire à l'idée de s'établir définitivement en Canada. Il aime la médecine et n'ose pas la pratiquer dans son pays natal, de crainte de trahir son *incognito*. Malgré nos protestations, il reste convaincu que sa réhabilitation judiciaire ne ferait jamais disparaître la fâcheuse impression que sa mésaventure a créée. D'ailleurs, il a au Brésil des propriétés en plein rapport et qu'il tient à surveiller de près. Le père Cléry a obtenu un congé pour accompagner sa fille dans sa lointaine demeure. Il ne désespère pas de ramener son gendre au Canada.

Le mariage de Mlle Cléry a eu pour effet d'imprimer aux langues des commères les mieux pendues (il s'agit des langues, pas des commères, entendons-nous bien !) un nouvel accès de vibrations désordonnées.

— Eh ! ben, la v'la donc mariée Mamzelle Henriette, disait l'autre jour Mme Jazamort, il était ben temps ! Elle avait ben cinquante-sept ans, Oui !

— Quarante-sept, interrompit Mme Grosptin. J'ai connu un homme qui avait connu le cousin de l'eng-gé de son frère et i' m'dit qu'al a quarante-sept ans, a va sur quarante-huit à la Saint-Michel.

— Ah ! benche, ça v'lait la peine d'attendre si longtemps pour prendre un vieux brésilois qu'a pas moins de quatre-vingt cinq, opina Mme Cancannier.

— Quatre-vingt-six interposa Maître Blaguinski, une commère du sexe masculin, aussi polonaise que m'el renseignée.

— Paraitrait, comme ça, qu'a voulait pas es s'marier rapport' qu'un p'tit clerc docteur qu'elle aimait a été pendu pour avoir volé un cadavre encore vivant. A c'qu'on m'a dit, moé, j'sais pas, j'en sais rien !

— Y a pas été pendu y a été exilé. J'connais ça moé. Mais ça empêche pas que si al avait eusse trouvé y arait longtemps qu'a s'rait mariée.

— Moé, si mon mari avait été pendu quand qu'y venait m'oir, j'me s'rais jamais mariée.

— Ça, j'cré ben, t'arait pas trouvé ! Quand qu'un mari en bas âge périt par la corde, de mort violente, y a rien qui vous massacre un mariage comme ça.

— Et pis le vieux brésilois, y parait qu'y a d'l'argent ! Qué c'qui fait donc dans ce pays de fièvre, ousque tout le monde est nègre même les ceuses qui sont blancs ?

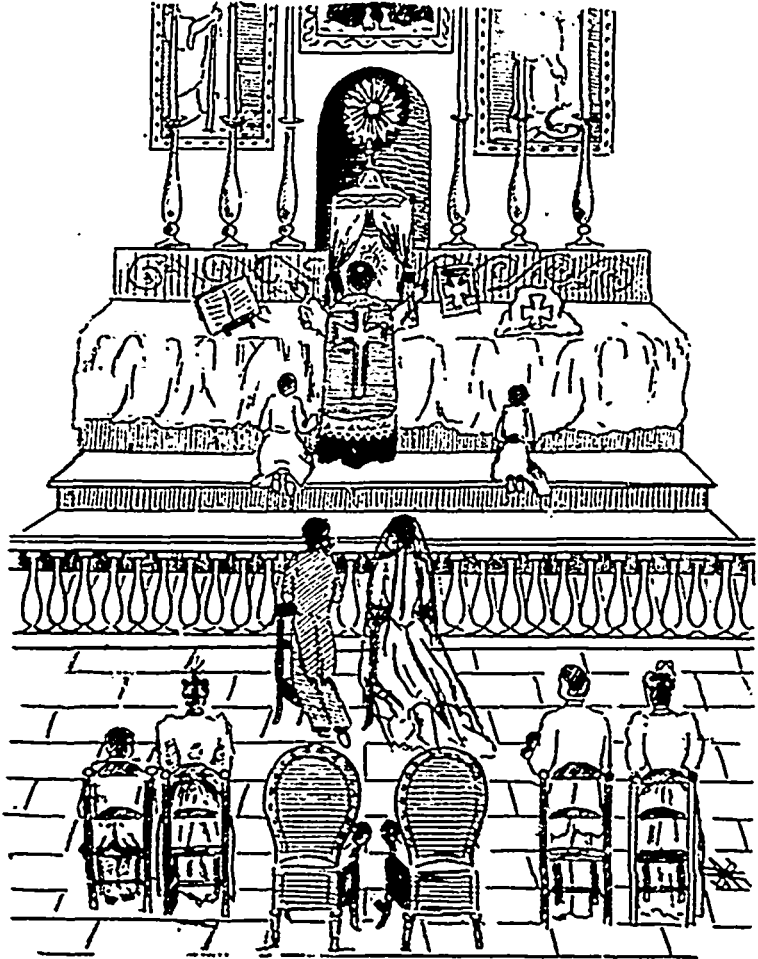
— I parait, comme ça, qu'i vend du café et qu'il achète des nègres. C'est égal al avait pas besoin de faire tant la fière pour arriver à s'expatrouiller avec un brésilois.

— C'est pas un brésilois, c'est un russe.

— Mais, non, c'est un prusse.

— C'est ni l'un ni l'autre. C'est un araboïs ; i vient ed l'Arabia.

Et pendant que ces conversations édifiantes mais peu académiques se tenaient sur leur compte, Lionel et Henriette filaient le parfait amour, et quinze nœuds à l'heure, vers les rives ensoleillées du Brésil.



Quand ils seront morts, je vous dirai s'ils vécurent longtemps et s'ils eurent beaucoup d'enfants.

RÉMI TREMBLAY.

VENISE ET LA PROVINCE DE QUÉBEC

EN 1881—(suite.)

V

19 septembre.



E matin, j'ai fait ma conférence au palais ducal : Je parlais devant le sixième groupe du Congrès, celui de la géographie économique, commerciale et statistique. Au nombre de mes auditeurs j'avais l'honneur de compter le roi Humbert, M. de Lesseps, le général Etienne Türr, M. Levasseur de l'Institut de France, M. de Quatrefoies aussi de l'Institut, le capitaine Cometto retour de Mandalé en Birmanie, et plusieurs autres illustrations.

La physionomie du général Türr me frappa. Epris de l'idée que l'histoire attribue à Périandre, tyran de Corinthe en 628 avant notre ère, idée reprise plus tard par Démétrius Policète successeur d'Alexandre le Grand, et beaucoup plus tard par Jules César, Caligula et Néron, il poursuivait alors le projet de percement de l'isthme de Corinthe. Il nous fit à quelques jours de là une conférence fort intéressante et très documentée sur cette idée qui vient enfin de se réaliser. Un de mes confrères de la Société de Géographie de Venise, m'écrivait dernièrement à ce sujet :

— L'aspect du canal achevé est absolument grandiose. Avec ses bords bien taillés à pic, sur une longueur de plus de six kilomètres en ligne droite, il donne l'impression d'un immense tunnel dont on aurait enlevé le plafond. Dans la partie médiane, que coupe seulement le pont de chemin de fer du Péloponèse, les talus atteignent par endroit une altitude de plus de 80 mètres, et ces flancs escarpés d'une majestueuse élancée où se distinguent très nettement les couches de marne et de conglomérat, viennent appuyer leur base à de puissantes assises qui donnent à l'ensemble du travail une allure des plus imposantes.

« Grâce à l'idée mise en pratique avec autant d'énergie par le général Türr et menée à si bonne fin par les ingénieurs français, les navigateurs auront désormais une voie directe entre la baie de Corinthe et le golfe d'Égine, voie qui économisera aux navires du plus gros tonnage provenant de la Méditerranée et principalement de l'Adriatique, un parcours de 180 kilomètres pour les premiers et de 345 kilomètres pour les seconds.

Mais revenons à ma conférence.

Le colonel Coello, de l'armée espagnole, présidait. Dois-je l'avouer ? j'étais ému en commençant. Oh ! vanité humaine, dès que l'on a eu la complaisance de m'applaudir, j'ai repris mon aplomb, et lorsque je terminai, j'acceptai — elles étaient dues à mon pays — les félicitations, les poignées de main de tous ces grands de la science, de tous ces puissants de la terre. Maintenant que je songe, à tête reposée, à toutes choses, il ressort de cette conférence que le Canada est inconnu de la plupart de ceux qui font le métier de suivre les congrès internationaux de géographie. Ce matin, la plupart de mes auditeurs se prenaient tous pour de petits Jacques-Cartier et ce qui m'amusa le plus c'est qu'ils en étaient très fiers.

Et pourtant ce que je leur ai dit n'était qu'un résumé de ce qui se pense, se travaille, s'écrit, se condense chez nous dans nos travaux officiels. J'avais pris pour titre "*Le Canada*" — "*La Province de Québec*."

Et modestement, j'avais causé ainsi : (1)

"Le Canada, ancienne colonie française cédée à l'Angleterre par la France en 1763, est situé au nord des Etats-Unis. Il en fait toute la frontière nord sur une longueur de plus de 1000 lieues.

Jadis divisé en Haut et en Bas-Canada, il forme depuis 1867 une confédération connue sous le nom de "Puissance du Canada."

Cette confédération comprend les provinces suivantes :

- I. Québec ; ancien Canada français ou Bas-Canada.
- II. Ontario ; ancien Canada anglais ou Haut-Canada.
- III. Nouveau-Brunswick.
- IV. Nouvelle-Ecosse.
- V. L'île du Prince Edouard.

Le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince Edouard et la Nouvelle-Ecosse — celle-ci comprenant le Cap Breton — forment les provinces maritimes.

VI. Colombie Anglaise.

VII. Manitoba et le district de Keewatin.

Ces deux dernières sont prises des territoires du Nord-Ouest. (2)

Les sept provinces et les territoires du Nord-Ouest forment un territoire plus considérable que celui qu'occupent les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Chaque province, à l'exception du Keewatin, qui vient d'être constitué, a sa Législature. De plus, elles sont représentées à Ottawa, capitale de la Confédération du Canada, par la Chambre des Communes et par le Sénat. Chaque province nomme ses députés aux Communes. Le pouvoir

(1) Cette conférence, ainsi que la lettre du comte Viola, qui suivra bientôt, n'ont été tirées qu'à un très petit nombre d'exemplaires destinés aux ministres, aux députés, aux conseillers législatifs et au lieutenant-gouverneur de Québec. Pour le public elle est inédite : et c'est pour cela qu'elle a sa place ici.

(2) Depuis, Alberta, Assiniboia, Athabasca, la Saskatchewan, le Nord-Ouest ont été érigés en territoires.

exécutif, c'est-à-dire le ministère fédéral, nommé le Sénat. Les sénateurs sont inamovibles. Un lieutenant-gouverneur ayant le pouvoir de choisir ses ministres, dirige pendant cinq ans chaque province. Un gouverneur-général, nommé par l'Angleterre, est à la tête de la Confédération.

L'immigration ne s'est pas fait sentir aussi rapidement au Canada qu'aux États-Unis. Faut-il l'avouer ? nous manquons d'industries. Cependant nul pays au monde ne contient peut-être plus de richesses minières. Charbons, minerais de fer—au Canada l'industrie du fer est favorisée d'une protection de 25/100,—cuivre—la protection sur le cuivre est de 10/100 ; argent, or, phosphate de chaux, phosphate d'aluminium, pierre à construction, marbre, amiante, antimoine, plomb, soufre, ardoise, mercure, mica, chrome, puits naturels de gaz, pétrole, fourrures, vastes forêts, cours d'eau inépuisables, céréales, terres fertiles, chasses abondantes, tout s'y trouve à profusion. Nulle part certains minerais ne sont aussi près de la pureté absolue.

N'est-ce pas dans une savante étude, qu'il vient de publier dans la *Nature*, que M. Gaston Tissandier fait une comparaison entre l'amiante naturel du Canada, et celui d'Italie qui est fibreux et vitreux ? "C'est l'amiante du Canada, écrit-il, de nature fibreuse et soyeuse qui donne les meilleurs résultats et permet la filature et le feutrage. L'amiante d'Italie se file difficilement : l'amiante vitreux n'a aucune consistance et se pulvérise sous le doigt : il ne semble pas devoir être utilisé."

L'amiante s'emploie en corde nattée pour presse-étoupe de machine à vapeur ; on en fait aussi les tissus pour la filtration des acides ; du carton, qui sert à faire les joints pour machine à vapeur ; des feutres pour rouleaux de calandre et pour certaines piles ; du mastic pour les tubes ; du papier, etc., etc. M. Tissandier assure que M. Glük, ingénieur civil, a trouvé une encre avec laquelle on peut écrire sur ce papier, sans crainte que le feu le plus ardent ne détruise l'écriture.

Eloigné de la France, sa mère-patrie, depuis 119 ans, presque toute la province de Québec, un quart de la population des provinces maritimes, la moitié de celle du Manitoba et certaines portions de la province d'Ontario, parlent le français et tiennent pardessus tout à en conserver l'usage. Cela n'est-il pas frappant ?

Le recensement décennal fait en 1881 donne au Canada 4,324,810 habitants, ce qui constitue une augmentation de 680,498 depuis dix ans.

D'après vos derniers rapports de statistique, la population du Canada en 1871 était de 3,700,000, c'est-à-dire à peu près le dixième de la population de la France. Si, ajoute un journal de Paris, l'accroissement en France avait été proportionnel à celui du Canada, elle aurait gagné près de 7 millions d'habitants en dix ans. Or, fait remarquer le même journal, la moyenne de l'excédant des naissances sur les décès n'est en France que 100,000 âmes par an. 4,350,933 habitants pour le Canada ! Ce chiffre,

avouons-le, paraît être peu de chose étant donnée la surface du " Dominion " qui est de 5,426,014 kilomètres carrés.

Ontario.....	109,480	milles carrés
Québec	193,355	" "
Nouveau-Brunswick.....	27,322	" "
Nouvelle-Ecosse	21,731	" "
Ile du Prince Edouard.....	2,134	" "
Manitoba.....	150,000	" "
Colombie anglaise, y compris Vancouver et les autres îles.....	390,344	" "
Territoire du Nord-Ouest.....	1,863,900	" "
District de Keewatin	309,077	" "
Îles dans l'océan Arctique.....	31,700	" "
Îles dans la baie d'Hudson.....	24,000	" "

Il est vrai que l'Europe n'a que 10.000.000 kilomètres carrés. Cette population se trouve localisée dans certaines parties du Canada. Dans ces endroits, les familles sont aussi denses que dans les départements les plus peuplés de la France ou de l'Italie.

Un écrivain étranger, M. Earling, un Suédois, s'est amusé à démontrer de la manière suivante l'étendue du pays canadien ;

" En premier lieu, nous devons prendre notre patrie (la Suède), avec ses terres et ses eaux, ses montagnes et ses forêts ; il est très grand, notre pays, mais contre le Canada ce n'est rien. Puis nous prendrons toute la Scandinavie, la Norvège, le Danemark, la Finlande et l'Islande, mais nous n'approchons pas encore. Nous ajoutons l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse, mais sans résultat. Nous prenons encore trois royaumes et une république, la Hollande, la Belgique, la Grèce et la Suisse. Cependant, il nous manque encore beaucoup. Nous ajoutons les états du Balkan, la Serbie, la Bulgarie et la Roumanie, et nous y joignons la Turquie, mais bien que nous ayons une douzaine d'états européens, le Canada est encore plus grand. Nous prenons tous les royaumes de l'empire allemand : nous prenons le royaume d'Italie, l'empire d'Autriche-Hongrie et la république de France, et cependant le Canada est encore plus grand que tout cela ensemble. Et à cette heure le lecteur a peut-être commencé à comprendre l'étendue du Canada. Nous avons oublié le Portugal et l'Espagne, mais ce n'est pas assez, il nous manque encore autant que nous avons, autant de royaumes, d'empires et de républiques. Mais il nous reste la Russie et elle est juste assez grande pour compléter la mesure."

La langue française est non-seulement officielle et marche de pair avec la langue anglaise dans la province de Québec, mais elle est officielle aussi au Gouvernement Fédéral. Elle est reconnue pour la transaction des affaires. La province de Québec est gouvernée par les lois françaises. Son code civil est presque calqué sur le code Napoléon.

Le Canada a aussi sa littérature française, et la presse française y compte 46 journaux.

La religion dominante dans la province de Québec est la religion catholique. Les prêtres y ont une autorité considérable. Par leur énergie, par leur zèle bien compris, ce sont eux qui ont conservé le pays à la langue française.

Le Canada est sillonné par de nombreux chemins de fer, ainsi que l'indique les cartes que la province de Québec expose à Venise. L'un d'eux, le plus important, est le chemin de fer du Nord qui court de Québec à Ottawa en passant par Trois-Rivières et Montréal : un autre, le Lévis et Kennebec est appelé à mettre Québec en rapport avec l'Atlantique en passant par les riches districts aurifères de la Beauce et l'Etat du Maine.

Il y a à peine quelques semaines un syndicat considérable s'est formé en Angleterre, en France et aux Etats-Unis pour la construction d'un chemin de fer de trois mille milles, c'est-à-dire 1,200 lieues. Le Pacifique Canadien joindra l'Atlantique au Pacifique, débouchera un jour ou l'autre par Québec, fera du Saint Laurent la voie la plus courte et la plus économique pour le transport des blés du Nord-Ouest et sera la grande artère commerciale et stratégique de la Puissance du Canada.

Un des plus vastes et le plus beau fleuve du monde,—le Saint-Laurent—traverse le Canada. Il est navigable sur un parcours de plus de trois cents lieues. Cette navigation est accessible aux plus gros navires qui peuvent aussi pénétrer dans l'intérieur des terres jusqu'à Montréal. Ce fleuve a 2,413 kilomètres. Le Canada est le pays le mieux desservi comme rivières, et il possède les chûtes d'eau les plus considérables du monde. Plus de douze lignes de steamers le mettent en communication avec l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, le Brésil, les Antilles, etc. Le climat y est essentiellement salubre. "Si chacun sait qu'à Saint-Petersbourg—dit un écrivain canadien-français distingué, M. Paul de Cazes—la température moyenne des trois mois d'hiver est de dix degrés centigrades, beaucoup de personnes ignorent qu'elle ne dépasse jamais huit degrés à Montréal. D'après des rapports météorologiques d'une autorité incontestable, dans cette dernière ville, la moyenne de janvier—le mois le plus rigoureux de l'année—varie entre neuf et dix degrés centigrades. Ces mêmes rapports constatent que la moyenne de juillet—le mois le plus chaud au Canada—varie entre vingt et vingt deux degrés.

"La meilleure preuve à donner de la salubrité du climat c'est la vitalité toute exceptionnelle de la population du Canada, en général, et le développement vraiment prodigieux de la race française en particulier."

Le Canada est au Nord de l'Amérique, le pays de l'avenir. Bientôt les Etats-Unis seront peuplés dans tous leurs territoires.

Déjà le gouvernement de Washington se préoccupe de l'immigration ; des hommes politiques de ce pays vont prendre des mesures pour renvoyer

l'augmentation trop considérable de sa population. Le Canada sera alors la seule contrée d'immigration en pays tempéré. La grande fertilité de son sol fait que la population des Etats-Unis commence à déborder la frontière canadienne. Depuis dix ans une province nouvelle, le Manitoba, s'est créée au Canada. Le district de Keewatin, vient aussi de l'être ; l'un et l'autre sont tirés des territoires du Nord-Ouest. La population de la première s'accroît d'une manière étonnante.

Au point de vue de la géographie commerciale, le Canada est d'une importance qu'on ne saurait nier. Les plaines du Nord-Ouest avant quinze ans seront le grenier du monde entier. L'exploitation du phosphate de chaux, très abondant au Canada, est appelée à refaire les énormes bénéfices gagnés autrefois par les guanos du Pérou, et les terrains où se trouvent ces mines sont concédés à des conditions très favorables par le gouvernement de Québec. Nos bois de charpente, d'ébénisterie, de construction navale, ceux que l'on emploie pour les traverses de chemin de fer, pour les bobines, les boîtes d'allumettes, les jouets, les meubles sont inépuisables. Chez nous l'érable piqué—*acer spicatum*—sert de bois de chauffage !

Les pêcheries du golfe et du fleuve Saint-Laurent sont d'une importance considérable. On y fait la chasse à la baleine, au pourcil, au marsouin, au loup marin. La morue, le maquereau, la sardine, la truite, le saumon, le masquinongé, l'esturgeon, l'éperlan, le flétan, le bar, l'anguille, l'alose, le brochet, l'achigan, le touradie ou saumon blanc d'eau douce, les poissons les plus exquis, dont plusieurs complètement inconnus en Europe, abondent dans le Saint-Laurent ou dans ses tributaires. Dans certaines parties du golfe de ce nom, j'ai vu vendre des homards deux francs cinquante centimes le cent. On y trouve aussi une quinzaine d'espèces d'huitres délicieuses qui sont inconnues des gourmets européens.

A ceux qui voudraient nouer des relations commerciales avec le Canada, surtout avec la province de Québec, nous offrons nos blés, nos pois, nos avoines, nos orges, notre maïs, nos laines, nos cuirs, nos chanvres, nos cuivres, nos bois, nos eaux minérales, nos phosphates, nos viandes, nos poissons et nos gibiers en conserve, nos bêtes vivantes, nos huiles de poisson, nos chevaux—ils sont de belle race—nos écorces taniques, nos instruments d'agriculture primés à toutes les expositions internationales.

Aux voyageurs, aux touristes qui aiment le beau, qui veulent étudier la nature, qui recherchent la santé, la distraction, le repos, nous promettons une contrée belle, large, pittoresque, une vie facile au milieu d'une population industrielle, honnête, hospitalière. On peut sans crainte lui appliquer ces vers de Bokken :

—*Dura viris et jura fide, durissima gleba.*

Voilà à peu près, M. le président, ce que dix minutes de causerie me permettent de dire de ce beau pays du Canada qui renferme au nord de l'Amérique l'avant-garde de la race latine. Il est ouvert à tous ceux qui

aiment le travail, la droiture, l'esprit d'entreprise, les placements sûrs. A vous maintenant, messieurs, de le faire connaître à vos amis, et merci à Sa Majesté ainsi qu'aux personnages distingués qui l'entourent, pour les marques d'approbation qu'ils viennent de me donner et pour leur gracieuse attention."

Hélas ! pourquoi toujours les souvenirs ? La salle où je viens de donner cette conférence sur mon pays, a été habitée par Maximilien d'Autriche, empereur du Mexique. J'ai connu cet homme aimable, ce grand cœur et j'avais les larmes aux yeux quand on faisait allusion à lui. Ici, on n'aime pas le souvenir de la domination autrichienne, et pour cause. Mais les chambres que l'on a données à la province de Québec ont été habitées par Maximilien ! et chaque fois que j'y entre, son souvenir se présente à ma pensée. Jamais cœur plus chevaleresque n'a battu sous poitrine humaine. Cet homme-là était bon, loyal, généreux, instruit, religieux, savant. Hélas ! pourquoi l'avoir ainsi livré aux bêtes ? pourquoi de gaieté de cœur avoir brisé cette existence si pleine de promesses pour la science et pour les grandes choses de l'intelligence ? Fastueux, mais bon comme toujours, on l'appelait à Venise le comte de Monte-Christo. Un officier italien me dépeignait, avec des ravissements dans les yeux, tout le luxe que Maximilien—alors gouverneur de la ville—avait déployé une année pour se rendre à la messe de Pâques. Sa livrée portait le costume de Louis XIV, et il fallait remonter au temps des doges les plus prodigues pour retrouver pareille grandeur.

Le comte de Breganze était à ma conférence ; il nous invite à déjeuner, ce que nous avons bien gagné, les uns, en m'écoutant, moi, en payant de ma personne, puis—*post prandium*—nous allons en gondole visiter l'église de Saint-Roch.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

(à suivre)





M. GODEFROY LAVIOLETTE

M. GODEFROY LAVIOLETTE

C'est une belle figure canadienne, qui vient de disparaître.

M. Pierre Godfrøy Laviolette était né à Saint-Eustache, en 1826. Il fit ses études au collège de Montréal et embrassa la profession d'arpenteur, qu'il exerça surtout dans les cantons du nord de Terrebonne.

Il fut le père de l'industrie dans cette région, à laquelle il voua la plus grande partie de sa vie. Il créa des moulins à scie et à farine et des usines pour la fabrication des lainages.

Possesseur d'une fortune solide, il la perdit dans des spéculations malheureuses, ayant trait à la construction des chemins de fer du Nord et de Saint-Jérôme.

C'est à la suite de ce désastre, qu'il acceptait la position de préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Tous ont encore présent à l'esprit son admirable conduite lors de la mutinerie des internés de son établissement.

Confiant en la reconnaissance des prisonniers, qu'il avait toujours traités avec bonté et douceur, il crut pouvoir les réduire par la persuasion et il se portait, seul, sans armes, au-devant d'eux.

Mais ces forcénés s'en emparèrent et s'en servirent de bouclier contre les coups des gardes.

Ceux-ci hésitaient à se servir de leurs armes, mais M. Laviolette, n'écouterant que son devoir, leur donna froidement l'ordre d'agir promptement, sans se préoccuper de lui.

On connaît les résultats. Les gardes firent feu et le préfet tombait percé de quatre balles.

Cet acte seul suffit pour illustrer la vie d'un homme et faire passer sa mémoire à la postérité.

Mais M. Laviolette était non-seulement un homme brave, mais en outre, il avait un cœur d'or et un dévouement simple et grand pour tous.

C'est un brave qui disparaît, saluons sa tombe avec respect.

X...

LE TEMPS DES ROSES

Paroles d'ARMAND SYLVESTRE

Musique d'ERNEST LAVIGNE

ALLEGRETTO MODERATO *quasi andantino.*

PIANO



Musical score for the piano introduction, consisting of two staves (treble and bass clef) with a key signature of one flat and a 3/4 time signature. The music is in a moderate tempo.



Mi - gonne voi - ci le prin - temps, Ai - mous - nous bien au temps des

Musical score for the first phrase, including a vocal line and piano accompaniment. The piano part includes a dynamic marking of *p*.



ro - ses ; I'a - zur, dans les cieux é - cla - tants, Rou - vre ses

Musical score for the second phrase, including a vocal line and piano accompaniment.



por - tes longtemps clo - ses, D'où la lu - mière en flots vain -

Musical score for the third phrase, including a vocal line and piano accompaniment. The piano part includes dynamic markings of *rall.* and *a tempo.*

queurs Des-cend jusqu'au fond de nes cœurs ... Ai -

rall.

cresc.

rall.

mer !..... chan - ter ! les dou-ces cho - ses ! Ai -

f Lento.

f Lento.

mer) chan - ter ! les dou-ces cho - ses !

f

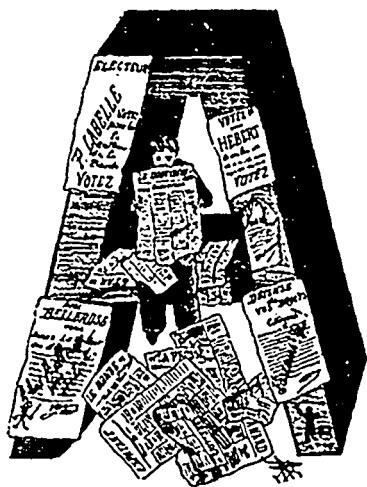
p

3.

Les taillis sont pleins de chansons ;
 — Aimons-nous bien au temps des roses. —
 Et l'aurore met des frissons
 Au cœur tremblant des fleurs écloses.
 Sur nos fronts l'aïe du matin
 Fait passer un soufles incertain.
 — Aimer ! rêver ! — les douces choses ! (bis)

Nos rêves sont vites lassés.
 — Aimons-nous bien au temps des roses —
 Les beaux jours sont bientôt passés :
 Le cœur a ses métamorphoses.
 Mais le temps n'y saurait tenir
 La floraison du souvenir.
 — Aimer ! souffrir ! les douces choses ! (bis)

CAUSERIE CANADIENNE



propos de l'élection de Verchères, où la lutte s'est faite d'une manière si courtoise entre les deux adversaires, amis personnels, il me revient de douces réminiscences du passé.

A lire les journaux de partis, on croirait vraiment que les candidats vont se manger le nez, ou autrement s'entre-dévorner avec excès. Ces chères feuilles m'arrivent chaque jour bourrées d'arguments irréfutables en faveur du candidat de leur cœur et débordantes de détails vrais et précis sur les fautes du concurrent.

C'est un feu nourri d'accusations graves, de démentis passionnés, une mitraille d'adjectifs ronflants et superbes à l'adresse des amis, fulminants et écrasants pour les adversaires, une fusillade de discours, de *speeches*, de conférences, où les actes et méfaits d'un chacun sont exposés dans un style bouillant, plein de sève et de vigueur, tout un bombardement terrible de littérature électorale.

Quelle séduisante orgie d'encre ! quel saccage impitoyable de beau papier blanc ! quelle danse affolée de caractères d'imprimerie ! oh ! la belle chose qu'une élection !

Et la consommation énorme d'une éloquence vive, primé-sautière, où les jeunes gens d'avenir essaient leurs premiers mots, sur les hustings, le dimanche, la semaine, le jour, la nuit, et toujours.

A travers tout ce fracas, tout ce bruit, on sent courir une vie intense, une activité fébrile, une passion brûlante pour la chose publique.

* * *

La lecture de tous ces documents surchauffés et l'élection de Verchères réveillent en moi des souvenirs déjà lointains de certaines élections, auxquelles j'ai assisté, comme témoin bien effacé, dans ma tendre, tendre enfance.

Nombre d'années sont depuis venues brouiller un peu mes souvenirs

là-dessus, mais je me rappelle encore très bien les conciliabules violents, qui se tenaient chez moi.

Il s'agissait d'une réunion électorale, qui devait avoir lieu au Sault-au-Récollet, à une dizaine de milles de Montréal.

Messieurs Duhamel et Hébert jouaient un certain rôle dans cette élection. Je ne sais au juste lequel des deux était le candidat, mais je me souviens que tous avaient plein la bouche des noms de Duhamel et Hébert.

Il paraît que l'un de ces messieurs s'était fait accompagner par une quantité d'irlandais, de Montréal—des *boulés*, des *moyeus*,—dans l'intention peu recommandable d'intimider les braves gens du Sault.

Ceux-ci avaient fait appel à leurs amis de la Rivière des-Prairies, de la Bord-à-Plouffe, de Sainte-Rose etc.

Des réunions eurent lieu partout et une véritable levée de boucliers canadiens s'en suivit. Le tocsin des guerres de races retentissait dans le cœur de chaque patriote et dans tous les foyers. L'organisation du coup de poing et du manche de hache se faisait partout avec un entrain de mauvais augure pour les *moyeus*.

* * *

Nombre de mes parents jouissaient d'une excellente réputation, grâce à l'agilité et à la vivacité de leurs poings et à l'adresse de leurs *garcettes*. Un de mes oncles, entre-autres, grand garçon au nez immense, répondant au nom harmonieux de *Chrysologue*, se faisait remarquer par la vigueur de sa conversation et la sévérité de ses projets. Il proposait simplement d'exterminer tous les irlandais, sans leur laisser un seul poil de sec.

Mon père, plus calme, voulait voir venir. Il préférait la défense à l'attaque, mais ses arguments n'eurent guère de succès.

Les femmes se montraient peut-être plus passionnées que les hommes, qu'elles encourageaient dans leur expédition.

Tout petit, pas plus haut qu'une botte, je me faufilais entre les jambes de ces hommes terribles, avec des frissons plein la peau, des bouillonnements de tout mon sang, pleurant presque de n'avoir pas deux pieds de taille de plus pour prendre part à cette patriotique excursion.

Comme je jurais de me battre aussi quand je serais plus grand ! Comme je savourais d'avance la délicieuse sensation qu'on devait éprouver en



lançant un beau coup de poing sur le nez d'un bleu ou d'un rouge, surtout s'il était irlandais !

Car bleu et rouge se mêlaient un peu dans mon esprit, mais je crois cependant que les hommes belliqueux, qui s'étaient ce jour-là réunis chez moi, étaient des bleus.

Pourquoi? Je n'en sais rien, car je soupçonne encore aujourd'hui que tous ces chers parents à moi étaient bleus, parce qu'ils étaient bleus. Je ne suis pas loin de croire qu'ils obéissaient à un homme, et non à un principe.

* * *

La fameuse assemblée eut enfin lieu.

L'action s'engagea, dès le début, par une brusque attaque des *boultés* irlandais contre les *canayens*, qui faiblirent et battirent en retraite, en répondant aux coups de leurs adversaires, avec une notable mollesse.



Que voulez-vous, les canadiens, comme les hommes vraiment forts, ont une colère lente à se dessiner.

Ce jour-là, au Sault, l'imprévu de l'attaque, la brutalité de leurs adversaires, qui les avaient *foulés* sans aucun *fair-play*, ne laissèrent pas que de les démoraliser un peu.

Ils lâchèrent donc pied immédiatement, quelques-uns le visage ensanglanté, et rentrèrent précipitamment dans les maisons.

Là, les femmes, plus vives que les hommes, leur firent de rudes et amères reproches.

- Comment, Tipite, tu te laisses faire comme ça, t'es pas un homme !
- Toi, Baptiste, t'as pas honte de te sauver comme un *pisson* !
- Ah ! Joe, je te croyais plus *blood* que cela !

Toute une kyrielle de reproches ironiques, très cuisants, surtout de la part des femmes.

Ils baissaient la tête, tout honteux, mais peu-à-peu, une colère effroyable s'empara des canadiens.

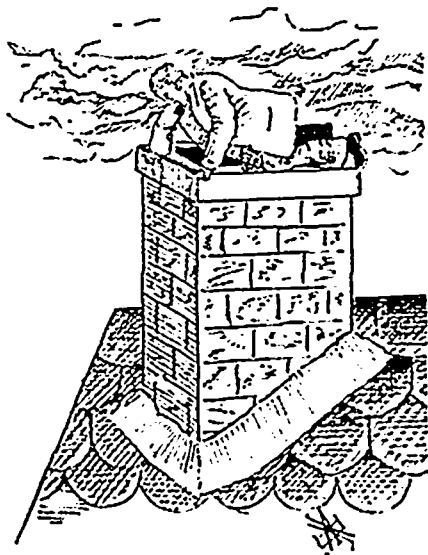
— C'est-y possible, ah! les mâ-o dits, et tous se ruèrent sur les *moyeus*.

Il fallut leur arracher des mains, ils les auraient tous tués.

La légende dit qu'un des candidats s'enfuit par une cheminée, échappant ainsi à une râclée formidable; les autres filèrent de tous côtés, laissant nos hommes maîtres du champ de bataille.

Le sang coulait à flots. Les nez écrasés, les yeux noirs, les lèvres et les têtes fendues, les dents cassées se chiffraient pardouzaines. A chaque porte, on voyait des combattants exténués, lavant leurs plaies à grande eau, entre coupant leurs ablutions de menaces terribles, de jurons formidables et variés, comme seul le langage canadien peut en fournir.

Ainsi se termina ce glorieux épisode de nos luttes politiques, par une éclatante victoire des *canayens* sur les *houlés* irlandais.



* * *

L'autre élection mouvementée, dont j'ai souvenance, avait lieu, plus tard, dans ma paroisse même, entre l'honorable M. Bellerose—qu'on appelait alors le Major Bellerose—et M. Pétrus Labelle, cultivateur et entrepreneur de travaux publics.

Pétrus Labelle était très populaire. Il se mêlait assez facilement aux *habitants*, avec qui il prenait un petit coup, même plusieurs petits coups. Sa voix s'était un peu ressentie de ces libations à répétition, et quand il haranguait la foule, on s'apercevait aisément que ses cordes vocales avaient de la rouille.

Tribun bon-enfant, il dégoisait sa petite affaire avec une simplicité de langage toute primitive, émaillant parfois ses arguments de réparties gouailleuses, fort goûtées généralement de son auditoire. Je crois me rappeler qu'il fut plusieurs fois victorieux dans ses élections.

Le major Bellerose, plus grave, plus sérieux, n'arriva pas au succès du premier coup. Ses discours, dits d'une voix forte et même un peu dure, ne parurent pas, au début, impressionner favorablement les électeurs. Mais tenace et résolu, il revint plusieurs fois à la charge et finit enfin par désarçonner le joyeux Pétrus. Le major Bellerose joignait, à ses facultés politiques, un joli talent de militaire. Solide, bien campé, possesseur d'une voix forte et d'un visage sévère, il faisait bonne figure dans son uniforme brillant, que couronnait un splendide chapeau à plumes.



Il avait tout militarisé chez nous et nos braves gens avaient acquis une grande souplesse et beaucoup de dextérité dans le maniement des armes.

Les deux candidats, d'habitude, combattaient dans leur propre paroisse le dimanche, après la messe, laissant à leurs amis le soin de défendre leur bonne cause dans les autres paroisses du comté. A l'époque, qui nous occupe, le sentiment public était à peu près partagé entre les deux adversaires.

Certain dimanche, ces messieurs furent forcés d'aller lutter ailleurs, et, quelques jeunes étudiants ou avocats, de Montréal, les remplacèrent sur le perron de l'église.

La séance ne fut pas longue.

A peine le premier orateur eût-il ouvert la bouche, qu'un concert de cris désagréables et de protestations diverses se faisait entendre :

- Descendez-le !
- Non, vous ne le descendrez pas !
- Parlez, Monsieur !
- Il ne parlera pas, torgueu !
- Ferme ta gueule, toi, mon vlimeu !

Tout un faisceau de cris, de hurlements, de housculades, de jurons, précurseur de l'orage.

L'éloquent étudiant, certes pas mal habitué déjà à d'aussi peu courtoises démonstrations, parvint bien à dominer quelque peu le tumulte, mais pas pour longtemps, car il fut descendu en un clin d'œil.

Descendre quelqu'un me paraît avoir alors joué un grand rôle dans les



élections, car la descente du jeune homme fut le signal d'une bataille générale. Les horions pleuvaient drus comme grêle, le sang coulait partout et ceux qui, comme moi, étaient trop petits pour se mêler aux combattants, *garochaient* dans le tas.

* * *

Oh ! en passant, laissez moi, je vous prie, m'extasier sur le mot *garocher*. Je trouve ce mot exquis, capiteux ; je le vénère, je dirais même que je l'adore, si je l'osais. GAROCHER est superbe, bien à point, et rend admirablement la pensée.

Son étymologie, que je soumetts à mon ami Fréchette, pourrait bien être la suivante : *gar*, se garer, *rocher*, des roches, des pierres. N'est ce pas tout simplement adorable ?

Ce mot, que j'avais malheureusement oublié, pendant une longue absence du Canada, me fut rémémoré un jour, à Monte-Carle, à une bataille de fleurs.

Un jeune canadien, plein de feu, échangeait, à mes côtés, des projectiles fleuris, avec de bien jolies femmes. Une de ces dames, à un moment donné, lance un gros bouquet, qui atteint mon compatriote en plein visage.

Tout réjoui, celui-ci, de s'écrier :

— Avez-vous vu comme cette dame m'a *garoché* ce bouquet !

Un monde de souvenirs se réveille à l'instant dans mon esprit.

Je retournais aux prouesses de mon enfance. Je voyais mon ami Lozeau *garocher* les chardonnerets, qu'il atteignait presque à chaque coup, Sig. uin, qui tuait les hirondelles au vol, etc.

Je n'étais plus à Monte-Carle, j'étais au Canada. Le reste de la bataille des fleurs, si coquette, si élégante pourtant, fut perdu pour moi : j'étais tout entier au *garochage* de mon enfance.

Non, voyez-vous, je vous prie, n'abandonnez jamais les jolis mots de notre pays conservez-les précieusement, au contraire, ne serait ce que pour faire plaisir à de pauvres compatriotes comme moi, quand les hasards de la vie les tiennent éloignés de leur cher Canada.

Je supplie Fréchette, Buics, tous nos linguistes, de ne pas être hostiles à ces mots si doux, si harmonieux.

Garocher est superbe !

* * *

Pour en revenir à mon affaire, Pétrus Labelle fut cette fois définitivement battu par le major Beilerose, qui n'a depuis cessé de jouer un rôle dans la politique militante du pays.

Que les lecteurs de la *Revue Nationale* me pardonnent cette petite

excursion dans le domaine des souvenirs et du passé électoral du Canada. Ça fait davantage ressortir le calme relatif de nos luttes politiques actuelles. On se chamaille beaucoup encore, mais on se bat rarement.

Puis, voyez-vous, cela fait tant de bien, au milieu des peines et des tracas de l'âge mûr, de se rappeler l'époque d'insouciance où l'on *garochait* si bien les oiseaux...

Garoché-t-on encore dans les villes et les campagnes ?...

R. DE LA PIGNIÈRE



LA MINERVE

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN, fondé en 1826, par Augusto Norbert Morin et Ludger Duvernay

Imprimé et publié à Montréal, au No 1610, rue Notre-Dame, coin de la rue St-Gabriel, par

EUSÈBE SENÉCAL

Edition quotidienne, livrée à domicile..... \$6.00
 Edition quotidienne, par la poste..... 5.00
 Edition hebdomadaire de 8 pages..... 1.00
 Les abonnements sont payables d'avance.

Annonce, 10 cents la ligne, 1^{re} insertion; 5 cents la ligne les insertions subséquentes. Toutes réclames seront payées 20 cts la ligne. Naissances, mariages et décès, 25 cts pour trois lignes.

Contrats réguliers—Conditions spéciales.
 Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, exécutées dans les derniers goûts et à des prix modérés.

Toutes communications doivent être adressées à :
 Téléphone No 324

LA MINERVE
 MONTREAL

Restaurant Princesse Louise

GEO. CHARTRAND

PROPRIÉTAIRE

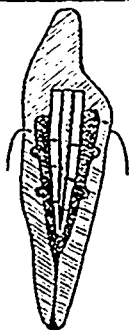
1636 RUE NOTRE-DAME

Bell Téléphone 2201 MONTREAL

Liqueurs de premier choix

Repas à toute heure

Prix Modérés.



NOUVEAUX procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.

Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. Brosseau, L.D.S.
 No 7, rue St-Laurent
 MONTREAL

Abonnez-vous au grand Journal Populaire

“ L'ÉVÈNEMENT ”

\$3.00 par année

ou \$2.00 d'ici à la fin de l'année 1895

Avantages et options.—Toute personne qui nous enverra une liste de six nouveaux abonnés ou plus recevra 25 pour cent de commission. On demande des agents dans toutes les campagnes.

La circulation de l'Événement est plus grande que celle de tous les journaux français réunis de Québec.—Notre journal publie les dernières dépêches et nouvelles du jour; il est le seul journal français de Québec qui reçoit les dépêches d'Europe de la Presse Associée.

L. J. DEMERS & FRÈRE, Éditeurs-Propriétaires.

Sur réception d'une planche (\$1.00), l'Événement sera envoyé durant toute la saison fébrale et durant toute la campagne électorale qui suivra.

W.-H.-D. YOUNG, L.D.S.D.D.S.

Chirurgien-Dentiste

1694 Rue Notre-Dame

Téléphone 2515

L'OPINION PUBLIQUE

Organe des Canadiens des diocèses de Springfield et Hartford

REMI TREMBLAY, Rédacteur

BELISLE FRÈRES, Ed.-propriétaires

WORCESTER, MASS.

Procédés nouveaux pour conserver les dents. Travail de première qualité. Dents extraites de plusieurs manières.

Râtelier complet commandé le matin et livré le soir même.

Les directeurs des maisons d'éducation canadiennes trouveront ce Journal des plus avantageux pour faire connaître parmi nos populations les institutions qu'ils dirigent.

Abonnement: \$2.00 par année

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la Revue Nationale.

Quéry Frères

Photographes attitrés du Clergé

Pendant 14 ans chez Notman & Fils

*Photographies en tous genres et d'après les procédés
les plus récents.*

Dr J.-G.-A. GENDREAU



CHIRURGIEN-DENTISTE

20, Rue St-Laurent, Montréal

Extraction de dents sans douleur par l'électricité et par anesthésie. Dents posées avec ou sans palais, d'après les procédés les plus nouveaux. Heures de bureau de 9 a. m. à 6 p. m. Tél. 2818.

L'ÉTOILE

Journal Quotidien

PUBLIÉ par LÉPINE & CIE

A LOWELL, MASS.-E.-U.

Abonnements: Un an, \$2.00; Six mois, \$1.50;
Trois mois, 75c.

*Toutes Correspondances ou Communications
doivent être adressées à*

L'ÉTOILE, 67 rue Market, Lowell, Mass.

LE MONDE

CE Journal est reconnu comme l'organe du "Tout Montréal," du public littéraire et des familles où l'on sait apprécier le Beau.

Ce Journal possède une clientèle de choix et s'efforce toujours de mériter le patronage de ceux dont l'opinion a de la valeur.

Morale: LE MONDE est le Journal, où l'on doit annoncer quand on a un article de valeur à offrir.

L'INDEPENDANT

*Grand Journal Quotidien à
huit pages.*

Le Journal le mieux renté igné sur le mouvement Canadien aux États-Unis.

ABONNEMENTS :

Quotidien, \$4.00 par année
Hebdomadaire, 1.50 par année

SOCIÉTÉ de Pub. de "L'INDEPENDANT"

13 Court Square

FALL-RIVER, Mass.

FONDÉ EN 1880

"LE MESSAGER"

Grand Journal Bi-Hebdomadaire

3500 abonnés dans toute la Nouvelle-Angleterre.

EXCELLENT FOYER D'ANNONCES

Abonnement: 1 an \$1.50
6 mois 75
4 mois 50
3 mois 40

M. COUTURE, Propriétaire

LEWISTON, Maine.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

" L'ELECTEUR "

Journal d'information politique et générale

QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

Tirage certifié - - - 11,975

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui désirent se mettre en communication avec le public, ne sauraient mieux faire que de lui parler par l'organe de *L'Electeur*.

DEPARTEMENT TYPOGRAPHIQUE

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude: Livres, Factums, Comptabilité, Formules en tous genres, Circulaires de Commerce, Placards, Programmes de Théâtre, Cartes de Visite, etc., etc.

LE CANADA, ▷

JOURNAL QUOTIDIEN

Publié par la Compagnie d'Imprimerie
LE CANADA (limitée)

Adresser toutes communications concernant la Rédaction à

RODOLPHE LAFERRIÈRE, Secrétaire de la rédaction.

LE CANADA, † JOURNAL † A 16 PAGE:†
HEBDOMADAIRE

Abonnements et Publicité, à l'Administration du CANADA

588 et 570 Rue Sussex, Ottawa.

La Gazette de Montréal

ASPECTS PARTICULIERS

CHAQUE SEMAINE. — Hommes et choses militaires. — Dans le domaine de la femme. —

Anciens et modernes. — Le monde du théâtre. — At Dodsley's, &c., &c.

La Gazette est expédiée par les trains du matin. On peut se la procurer chez tous les agents de journaux ou la recevoir par la poste ou par porteur dans n'importe quel point de la ville à

88.00 par année ou 50c. par mois

RICHARD WHITE, Directeur-administrateur

Cie d'imprimerie de la Gazette, Montréal.

VIN ST-MICHEL

Le plus Célèbre Tonique du siècle

MONGENAIS, BOIVIN & CIE

338 ST-PAUL, MONTREAL

Agents.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

ANNONCEZ-VOUS ?

La circulation du *HERALD* est trois fois plus considérable qu'elle était une année passée. C'est le seul journal du matin de Montréal qui se vend à *Une Cent*. Et le seul journal quotidien du Canada qui publie chaque samedi un numéro à *Une Cent* avec des illustrations en demi-teinte. C'est également le seul journal de Montréal qui publie deux éditions par jour, une le matin, et une le soir. Les annonces paraissent dans les deux éditions pour le même prix.

*Si vous mettez votre annonce dans le "HERALD" de Montréal,
ÇA VOUS PAIERA.*

ACHETEZ DIRECTEMENT

DE

SIMPSON, HALL, MILLER & CO.

1.94 RUE NOTRE-DAME

FABRICANTS

D'Articles en Argent Massif et en Argent Plaqué,
Poterie Artistique, Riche Verrerie Polie,
Lampes de Salon et de Banquet en grande variété.

CHAMBRE D'ETALAGE

1794 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

A. J. WHIMBEY,

Gérant pour le Canada.

LA PATRIE Journal Libéral

OSER PENSER (Questions Politiques,
OSER DIRE (Littéraires et
OSER FAIRE (Municipales.

77 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Abonnement, Edition Quotidienne :

Un An.....\$3.00 | Six Mois.....\$1.75 | Trois Mois.....\$1.00

Edition Hebdomadaire :

Un An\$1.00

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

L. C. DE TONNANCOUR

Marchand-Tailleur

8 COTE ST-LAMBERT

LE MEILLEUR CHOIX DE

Marchandises Anglaises et Françaises

A MONTREAL

Spécialité:

COSTUMES et MANTEAUX
POUR DAMES

FUMEZ LES CIGARES

ROSE BUD

ET

RELIANCE

TASSE, WOOD & CIE

Dans la correspondance avec les annonceurs priere de mentionner la *Revue Nationale*.

---LES---

PIANOS PRATTE

sont recommandés par tous les artistes qui les ont examinés.

ALBANI.

Votre piano est excellent sous tous les rapports et m'a donné entière satisfaction. Je vous en félicite.
31 janvier 1892.

EA. ALBANI GYE.

LLOYD.

Votre excellent piano vous fait honneur; le son est riche, plein, et possédant ce "velouté" si apprécié des artistes et la touche est tout ce que le musicien le plus exigeant puisse désirer. Vos pianos sont certainement appelés à un grand succès auprès des artistes et des personnes à la recherche d'un piano de premier ordre.
9 juin 1892.

EDWARD LLOYD.

GUILMANT.

J'ai trouvé votre piano excellent; le mécanisme est agréable et la sonorité est belle. Les sons se prolongent avec intensité, ce qui est un rare mérite.
24 septembre 1893.

ALEX. GUILMANT,
Organiste de la Trinité, Paris.

REMEYI.

Le son riche et le mécanisme splendide du Piano "Pratte" m'ont plu immensément.
28 octobre 1892.

ED. REMEYI.

PELLETIER.

Les pianos droits de votre fabrique—si j'en juge par celui dont j'ai fait l'acquisition—réunissent toutes les qualités artistiques.
29 novembre 1893.

R. OCT. PELLETIER,
Organiste de la Cathédrale.

COUTURE.

Votre piano est l'instrument le plus satisfaisant et le plus parfait qu'on puisse désirer.
15 décembre 1893.

G. COUTURE,
Maître de Chapelle à la Cathédrale et directeur de la Société Philharmonique

DUCHARME.

C'est un vrai piano d'artiste qui vous fait honneur à vous et au pays. Celui dont j'ai fait l'acquisition est vraiment un petit bijou, aussi remarquable par la puissance, l'ampleur et la beauté du son que par les qualités de ses vibrations douces et veloutées.

Vos instruments méritent aussi une attention toute spéciale pour la perfection de leur mécanisme. Toucher facile et absolument agréable sous les doigts.
17 janvier 1894.

DOMINIQUE DUCHARME,
Organiste au Gesù.

PRUME.

Vos pianos se distinguent autant par la délicatesse du toucher qui permet de produire les nuances les plus variées, que par la qualité sympathique et la pureté du son. L'égalité et la précision du mécanisme sont admirables. Je me ferai un plaisir de les recommander à tous ceux qui désireront entrer en possession d'un instrument parfait sous tous les rapports.
19 mars 1894.

F. JÉHIN-PRUME,
Violoniste de sa majesté le Roi des Belges.

MARTEAU.

Je ne puis partir sans vous exprimer mon admiration d'un si beau piano. J'ai été enchanté de son magnifique et de la touche si délicate qui font le charme de tout artiste.
7 avril 1894.

HENRI MARTEAU.

Les Pianos Pratte sont fabriqués et à vendre seulement par

L.-E.-N. PRATTE
Manufacture et Magasins, No 1876 rue Notre-Dame
MONTREAL.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.